Dans une bonne proportion

Les fumeurs paieront le déficit olympique

par Bertrand Tremblay

QUEBEC — Le contribuable du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme celui des autres régions de la province paiera dorénavant davantage pour les programmes de santé.

L'employé salarié versera annuellement $235, soit $110 de plus que présentement, et les autres contribuables, $375, une augmentation de $175.

C'est la nouvelle la plus désagréable que le ministre Raymond Garneau a annoncée, hier soir, dans son discours du budget.

Le déficit olympique

Aucune taxe directe n'est imposée pour le financement du déficit olympique. Mais tous les fumeurs de la province seront appelés à éteindre à coups de bouffées de fumée de tabac, le déficit du fastueux projet Drapeau dans une proportion de $800 millions, jusqu'en 1982-83.

Comme les autres citoyens canadiens, les contribuables de la région pourront participer au financement du déficit olympique en achetant des billets de la loterie olympique.

Le montant qu'on espère obtenir de cette source devrait dépasser les $350 millions. Enfin, les Montréalais auront à éponger une portion de $200 millions. Selon les prévisions du ministre Garneau, les extravagances olympiques seraient défrayées entièrement en 1983.

Les projections du gouvernement québécois diffèrent cependant des estimations faites par les observateurs, à la lumière du rendement de la loterie, d'un autre dépassement redouté du coût des installations et de la réticence manifestée par l'Ontario et l'Alberta devant la loterie. Le gouvernement québécois pourrait donc se retrouver, en 1983, avec une insuffisance de revenus de $300 millions.

Quant à la présente année financière, le ministre Garneau a bien précisé que "toute addition importante aux offres actuelles, dans le cadre des négociations collectives en cours avec le Front commun syndical, nécessitera le recours à de nouvelles sources de financement".

Chicoutimi et La Baie

Les nouvelles prévisions budgétaires accordent de légères possibilités de nouvelles sources de taxation aux municipalités, notamment sur la vente d'habitations et d'immeubles.

En vertu des subventions statutaires versées aux municipalités de 15,000 âmes et plus, Jonquière touchera la part du lion, $671,000, soit $12,000 de moins que l'an dernier, car la population a diminué, de 700 habitants.

Chicoutimi, par contre, touchera $591,000, avec une population officielle de 58,500 habitants.

L'an dernier, Chicoutimi et Chicoutimi-Nord avaient bénéficié de subventions totalisant $346,000.

La fusion avec Rivière-du-Moulin et la Paroisse permet donc de recueillir un supplément de $145,000.

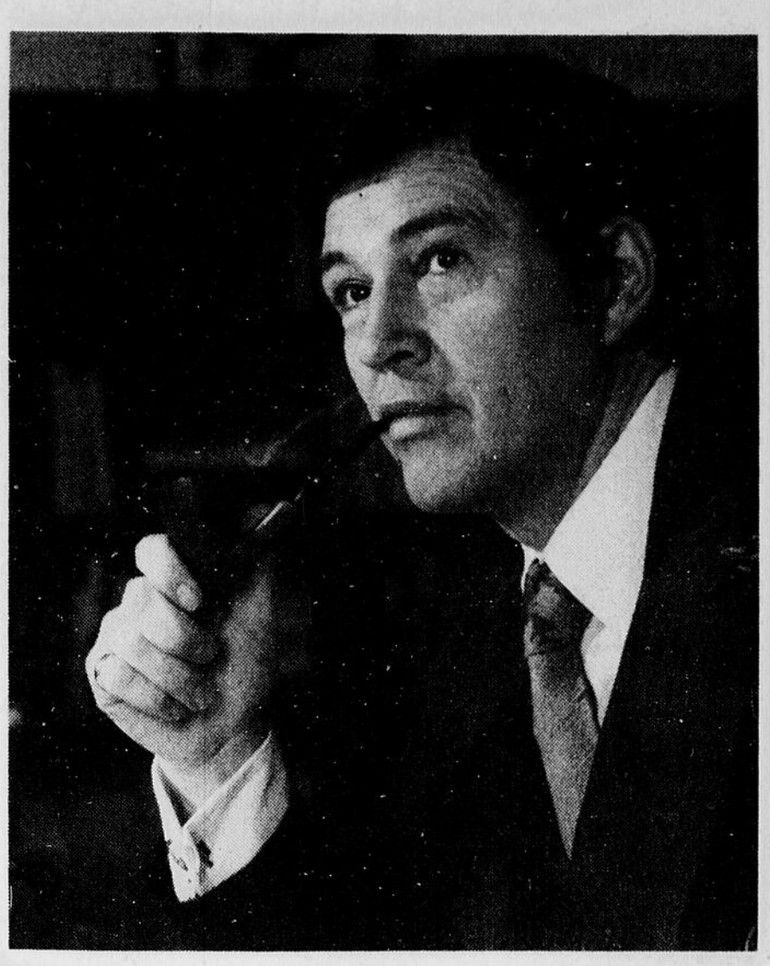
Pour la première fois, La Baie, avec une population de 20,300 habitants, aura droit à $122,400. Quant à Alma, la seule ville du Lac-Saint-Jean à figurer parmi les bénéficiaires de ce régime, elle méritera $182,000, soit $42,800 de plus que l'an dernier par suite d'une augmentation démographique de 4,800 âmes.

L'Alcan et les papeteries

Enfin, le réaménagement de la taxe de vente pourrait apporter un nouveau stimulant aux entreprises manufacturières de la région et notamment à l'Alcan et aux grands producteurs de pâtes et papiers.

En vertu de cette nouvelle mesure, "les matières de conditionnement utilisées directement pour la production de biens mobiliers destinés à la vente de même que le matériel de production acheté ou loué pour produire des biens mobiliers destinés à la vente" ne seront plus taxables.

Selon les hauts fonctionnaires du Conseil des Finances, ce réaménagement de la taxe de vente devrait inciter l'Alcan et les autres grandes entreprises de la région à investir davantage.



LE MINISTRE DES FINANCES, M. Raymond Garneau, sera lui aussi l'un de ceux qui écopperont dans le budget qu'il a présenté hier, puisqu'il est reconnu comme un fumeur de fins tabacs.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 174 | Mercredi 12 mai 1976 | 52 pages 25 cents

● Points saillants

QUEBEC — Voici les points saillants du discours sur le budget prononcé hier soir, par le ministre des finances Raymond Garneau:

● Pas de changement à l'impôt personnel sur le revenu.

● Hausse de la taxe sur les cigarettes, les tabacs et les cigares pour aider au financement du déficit des Jeux olympiques. Ce déficit atteint près de $1 milliard.

● A compter du 1er juin 1976, la contribution maximale annuelle à l'assurance-maladie passera de $125 à $235 pour le salarié et de $200 à $375 pour le travailleur autonome.

● Allègement de l'impôt foncier pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

● Une somme de $112 millions sera consacrée à la création ou à la rénovation des centres d'accueil pour personnes âgées. La moitié de cette somme sera dépensée dès l'année fiscale 1976-77.

● A compter du 1er janvier 1977, l'impôt de base sur les successions sera réduit d'une autre tranche de 20 pour cent, dans le cadre d'un mouvement amorcé en 1972.

● A compter du 1er juillet 1976, les municipalités bénéficieront d'une baisse de cinq cents de l'impôt foncier scolaire normalisé. Le taux sera ainsi porté à $1 du $100 d'évaluation.

● Maintien du plafonnement à 10 pour cent de l'augmentation de la valeur imposable d'un immeuble donné pour fins scolaires.

● Réaménagement de la taxe de vente en détail touchant les achats faits par les entreprises de transformation.

● Retrait du statut fiscal privilégié aux corporations de placements, aux corporations de fonds mutuels et à celles appartenant à des personnes ne résidant pas au Canada.

● Plafonnement de l'indemnité de perception accordée aux entreprises qui sont chargées de percevoir les taxes à la consommation.

● Le déficit budgétaire du gouvernement se chiffre par $900 millions pour l'exercice financier terminé le 31 mars.

Autres nouvelles en page 8, 9 et 10

Parc-Saguenay

Québec reconsidérerait une décision déjà prise

QUEBEC — La collaboration démontrée par le ministre Jean Chrétien dans l'institution de la loterie olympique pourrait influencer favorablement le gouvernement provincial à l'endroit du projet de Parc-Saguenay

Tout en faisant cette observation, hier soir, juste avant le discours du budget, le premier ministre Robert Bourassa a également convenu que l'achat de l'Ile d'Anticosti, au coût de $25 millions, l'an dernier, s'avérait un obstacle.

Québec avait ainsi manifesté une volonté de conserver ses réserves écologiques. Le gouvernement provincial semble craindre l'accusation de faire un accroc dans sa politique.

Le sabotage

Le premier ministre a paru également très inquiet des actes de sabotage commis par certains indésirables au chantier olympique. "Certains syndiqués veulent utiliser, à 60 jours des Jeux, des moyens de pression d'une force considérable. Nous prendrons nos responsabilités..."

Les négociations

Quant au ministre des Finances, Raymond Garneau, il a longuement commenté les négociations avec le Front commun syndical et surtout celles avec les représentants de la Centrale d'enseignement du Québec.

"Yvon Charbonneau et ses adjoints sont véritablement irréalistes. L'acceptation de leurs demandes signifierait l'addition de 25,000 enseignants. Même si nous avions les revenus justifiant une telle augmentation de la masse salariale, nous ne pourrions recruter autant de candidats compétents, même en nous réservant tous les finissants des universités québécoises."

Campagne d'information

Le ministre des Finances admet que le gouvernement s'est montré discret dans son programme de sensibilisation du public comparativement à l'intense campagne de publicité menée par le Front commun syndical. "Nous ne voulions pas politiser le débat, et en outre, la publicité du Front commun coûte pas moins d'un million de dollars."

Il se propose donc, au cours des prochains jours, d'exposer le plus clairement possible à la population l'attitude du gouvernement.

"Nous laisserons jouer la démocratie. Si les contribuables jugent que nous nous montrons mesquins, ils devront accepter une augmentation d'impôt, car il nous faudra trouver au moins une somme additionnelle de $200 millions pour la première année de contrat."

Nouveau champ fiscal aux municipalités

QUEBEC (PC) — Les municipalités seront bientôt autorisées à occuper un nouveau champ fiscal afin de leur permettre de faire face plus adéquatement aux coûts de plus en plus élevés des divers services qu'elles offrent aux citoyens.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a indiqué, hier, qu'il déposera sous peu à l'Assemblée nationale un projet de loi devant leur accorder le pouvoir de lever des droits sur les transferts d'immeubles.

Le taux de taxation sera de 3-10 de un pour cent sur la partie de la vente d'une propriété inférieure à $50,000 et à 6-10 de un pour cent pour la partie supérieure à cette évaluation.

Des exemptions sont cependant prévues, comme dans le cas des transferts en ligne directe et entre conjoints, dans le cas de vente de terres agricoles lorsque ces terres continuent d'être affectées à l'agriculture et dans le cas d'achats de terrains situés dans des parcs industriels.

Ces droits ne seront toutefois levés que sur décision des autorités municipales et seront perçus par les municipalités à partir des informations pertinentes qui leur seront transmises par les bureaux d'enregistrement.

Une telle taxe existe déjà en Ontario mais, au Québec, le gouvernement a préféré laisser aux municipalités la discrétion de la lever à leur profit.

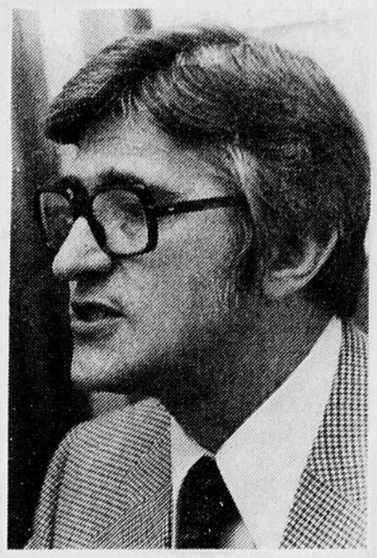
Cette nouvelle source de revenus des municipalités s'ajoutera à une aide gouvernementale totale qui dépassera les $930 millions en 1976-77, soit près de cinq fois ce qu'elle était en 1970-71.

Par ailleurs, le ministre des Finances a annoncé une nouvelle diminution de l'impôt foncier scolaire, hier, ce qui devrait permettre aux municipalités d'accroître leurs revenus sans alourdir substantiellement le fardeau des propriétaires fonciers.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C-2
— Annonces classées	30 et 31
— Bandes dessinées	C-6
— Bourse	25
— Bridge	31
— Cinéma	C-2
— Décès	31
— Entrecroisés	
— Finance	24
— Famille	C-1 à C-20
— Horoscope	C-7
— Mots croisés	C-5
— Mots mystères	C-6
— Sports	17 à 21
— Télévision	C-2

EN BREF



Gérard Nepveu

Candidat à la chefferie de l'Union nationale, l'ancien sous-ministre-adjoint des Affaires sociales, M. Gérard Nepveu, était dans la région hier. Il a défini au Quotidien ses principales orientations politiques.

En page 6

Chefferie du PNP

M. Robert Charette, président et membre du Parti national populaire a annoncé officiellement hier, qu'il quittait définitivement les rangs du PNP suite au récent refus de M. Jérôme Choquette de se porter à la chefferie de l'Union nationale.

En page 13

Taux de chômage

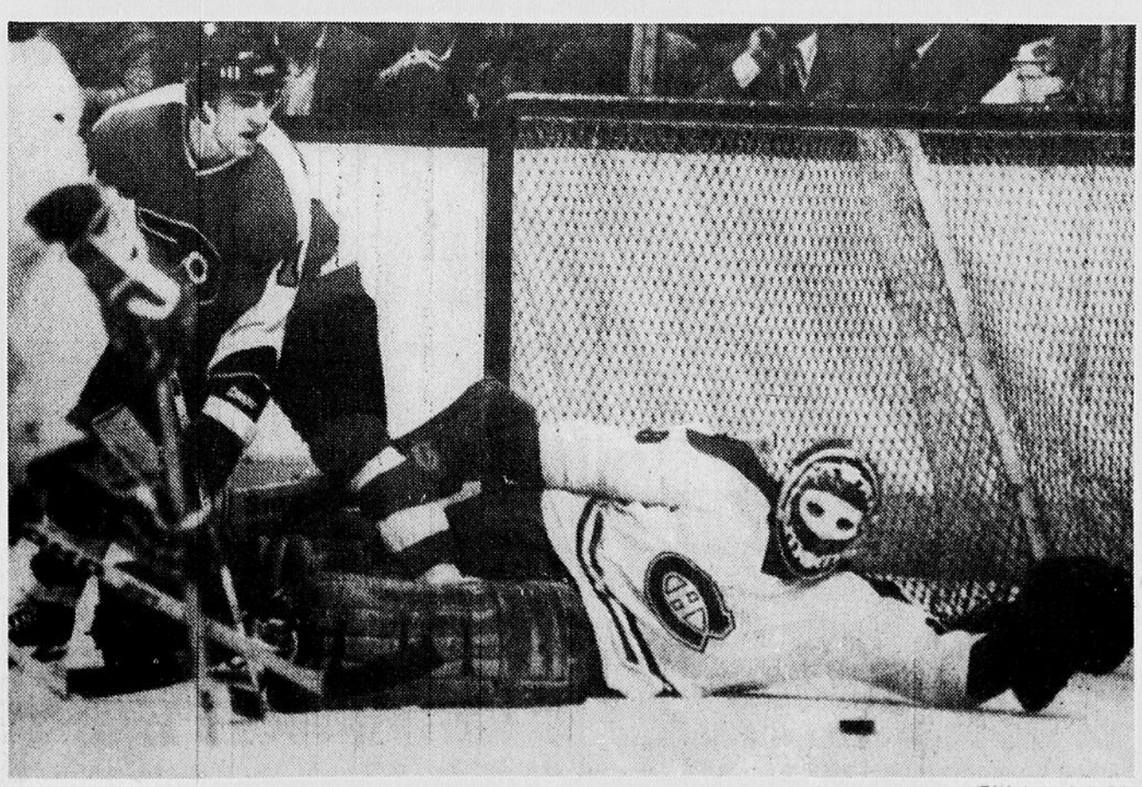
Le taux nationale de chômage a atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année, au cours du mois d'avril, alors qu'il s'établissait à 7.4 pour cent comparativement à 6.9 pour cent à la fin du mois de mars.

En page 16

Comité des privilèges

Le Comité des privilèges des Communes a décidé d'inviter Me Auguste Choquette à comparaître devant lui afin de rendre compte des propos qu'il a récemment tenus à l'effet que nombre de députés avaient reçu des pots-de-vin.

En page 15

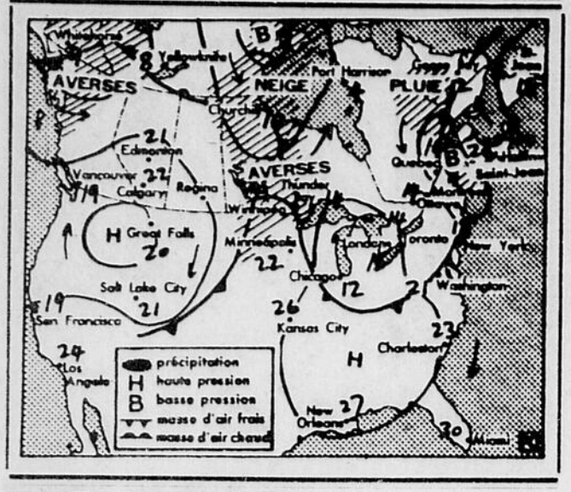


(Téléphoto de la PC)

TRIOMPHE SERRE — Le gardien Ken Dryden a peut-être perdu son blanchissage à la toute fin du match, mais il a quand même su résister à la poussée tardive des Flyers, hier au Forum. Le Canadien a triomphé 2 à 1 pour prendre les devants 2 à 0 dans cette série finale pour la coupe Stanley. Le tout se transporte maintenant à Philadelphie pour les deux prochaines rencontres.

Nouvelles en page 17

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce mardi 11 mai 1976:

Régions de l'Outaouais et de Montréal. Aujourd'hui et mercredi: plutôt nuageux avec des averses. Maximum aujourd'hui: 15 à 18. Minimum cette nuit: 8. Maximum mercredi: 12 à 14.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est. Aujourd'hui: nébulosité croissante cet après-midi avec quelques averses par la suite. Mercredi: nuageux avec des averses. Maximum aujourd'hui: 18 à 20. Minimum cette nuit: 8 à 10. Maximum mercredi: 12 à 14.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau, du Ponctiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie. Aujourd'hui: nuageux avec des averses se changeant en chutes de neige locales ce soir et cette nuit. Mercredi: nuageux avec des averses ou de la neige fondante. Maximum aujourd'hui; 6 à 8. Minimum cette nuit:-2 à 0. Maximum mercredi: 4 à 6.

Région du Saguenay-Lac-St-Jean. Aujourd'hui: nébulosité croissante cet après-midi avec quelques averses par la suite. Mercredi: nuageux avec des averses. Maximum aujourd'hui: 18 à 10. Minimum cette nuit: 6 à 8. Maximum mercredi: 10 à 12.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles. Aujourd'hui: nébulosité croissante cet après-midi avec quelques averses par la suite. Mercredi: nuageux avec quelques averses. Maximum aujourd'hui: 12 à 14. Minimum cette nuit: 2 à 4. Maximum mercredi: 8 à 10.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	9	15
Victoria	5	15
Edmonton	8	15
Calgary	11	15
Saskatoon	3	24
Regina	10	25
Winnipeg	2	20
Churchill	-3	10
Sudbury	2	7
Toronto	9	12
Ottawa	12	15
Montréal	11	21
Québec	6	19
Fredericton	2	22
Saint-Jean, N.-B.	2	18
Moncton	4	22
Halifax	4	13
Charlottetown	6	22
Saint-Jean, T.-N.	3	6
Detroit	12	15
Boston	13	24
New York	14	19
Washington	16	23
Miami	22	27

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 07 h. 05 (.3m) et haute à 13 h. 20 (2m.5). Elle sera à nouveau basse à 19 h. 10 (.2m).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01 h. 55 (5m.7) et basse à 08 h. 25 (.2m). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 25 (5m.3) et basse à 20 h. 35 (.4m).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02 h. 15 (5m.4) et basse à 09 h. 40 (.6m). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 35 (4m.9) et basse à 21 h. 35 (.7m).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE
Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213).

Les Iraniens intéressés à Donohue

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les Iraniens sont intéressés, à investir dans le projet Donohue de Saint-Félicien, mais il serait difficile d'insérer un groupe iranien de capital-actions dans le projet.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré, hier, de passage à Chicoutimi, que des financiers iraniens pourraient, dans la phase actuelle, participer au coût d'investissement à long terme, sans que B.C. Forest et Donohue et la SGF ne perdent le contrôle de l'entreprise. "Ils ont exprimé leur intérêt dans le projet", a-t-il soumis.

Par ailleurs, M. Saint-Pierre a dit que la compagnie française Cellulose Du Pin avait donné son acceptation de participer au projet, avec une mise de fonds de $10 millions. "Nous avons maintenant la certitude que cette compagnie ne diminerait pas le montant de sa participation" a-t-il dit.

Rentabilité

Quant à la rentabilité, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a dit qu'à sa connaissance, ce ne sont pas les présidents des compagnies compétitrices qui ont eu des doutes.

"C'est sur la grandeur de l'entreprise qu'ils ont eu des doutes. C'est un aspect que nous avons étudié en profondeur en compagnie de B.C. Forest et de la Donohue et il n'y a pas lieu de s'inquiéter avec les dimensions que nous avons."

M. Saint-Pierre a ajouté que la rentabilité était supérieure au coût du loyer de l'argent que les actionnaires devront débourser. "Les matières premières ont subi des augmentations appréciables qui assurent maintenant la rentabilité".

Sur le danger de la pollution qui mettrait en danger la survie de la ouananiche, le ministre dit que les précautions extrêmes qui seront prises, seront de nature à ne pas nuire à la qualité de la vie et que le montant de $10 millions prévu pour combattre la pollution sera un facteur sûrement important pour que le comportement des eaux du lac soit en constante surveillance.

Ford

"C'est une annonce prématurée que la venue de Ford au Saguenay, a ajouté M. Guy Saint-Pierre. Plusieurs villes du Québec sont dans le dossier, dont une ville de votre région mais il est prématuré de parler d'un projet concret."

Leroy-Somer

M. Saint-Pierre n'a pas nié que la compagnie Leroy-Somer, d'Angoulême, envisagerait de s'implanter dans le parc industriel du Haut-Saguenay, à Chicoutimi. Cette compagnie, on le sait, a choisi de s'implanter à Granby, dans les Cantons de l'Est, en mai 1975.

"Je sais que Leroy-Somer a l'intention d'ajouter à ses investissements au Québec, a-t-il dit. Il n'est pas impossible que cette compagnie lorgne vers votre région en raison de la possibilité d'acquérir du métal en fusion de l'Alcan. Il est certain qu'elle s'implantera à Granby mais elle pourrait s'étendre à Chicoutimi."

Et sur l'Alcan, sur l'usine de La Baie, il a dit avoir confiance en la reprise économique où l'on pourra envisager un démarrage.



M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce.

AU PALAIS DE JUSTICE

Selon les témoins

Les relations entre N. Néron et Marial Simard, fort tendues

par Guy Bergeron

ROBERVAL — Un mois avant sa mort, un froid important existait entre Noël Néron et l'accusé Marial Simard.

Selon Jean-Claude Fortin, ancien gérant de l'hôtel Baril à l'Ascension, Noël Néron importunait constamment Marial Simard, l'ayant même menacé à un moment donné, de lui casser les deux bras et les deux jambes.

Cette première journée de la deuxième semaine du procès de Marial Simard, aura été bien remplie, puisque le ministère public représenté par Me Claude Gagnon a fait entendre plus de six témoins, ce qui veut dire que normalement, à moins qu'il ne se présente un nouveau développement à cette cause, il se pourrait fort bien que la Couronne termine sa preuve cette semaine.

Marial Simard dans la boite aux accusés, demeure impassible, même s'il est accusé d'avoir assassiné Noël Néron, le 5 juillet dernier à l'hôtel Baril à l'Ascension.

Le témoin principal de la journée aura été Jean-Claude Fortin, un jeune homme de 27 ans, qui s'est aperçu que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, entre Simard l'accusé, et Néron la victime, surtout depuis que Marial Simard travaillait à l'hôtel Baril.

Ce qui a surpris Fortin, dans la journée du 4 juillet 1974, c'est que vers 11 hres du soir, Marial Simard s'est présenté chez lui pour voir si l'hôtel était ouvert.

Il aurait même dit avant de quitter Fortin: "J'en ai six pieds par-dessus la tête".

Pour Fortin, Marial Simard était chaud, et selon lui, il serait arrivé à sa demeure à pied. On sait que la preuve a démontré à ce moment-là que Marial Simard se trouvait à sa tente, à Garnier Beach, soit à quelque trois milles de l'endroit où demeurait Fortin.

Néron aurait même proféré des menaces concernant les enfants du propriétaire de l'hôtel, M. Marcellin Renaud.

En effet, Fortin raconte que Néron aurait dit à Renaud, qu'il était mieux d'aller reconduire les enfants à l'école, ou encore leur conseiller de prendre toujours l'autobus, car s'il les voyait dans la rue, il foncerait sur eux.

La preuve a également démontré que Marial Simard gardait les enfants de M. Renaud lorsque ce dernier partait en voyage.

Toujours sur ce témoignage important, Fortin a relaté que Noël Néron regardait Marial Simard "de travers".

Par ailleurs, Richard Simard de l'Ascension a précisé dans son témoignage que Noël Néron n'aimait pas que ses amis parlent avec Marial Simard, traitant toujours ce dernier de "sale".

D'ailleurs Simard avait passé une partie de la journée avec l'accusé et il a précisé que même Noël Néron, le soir du 4 juillet, lui avait fait le reproche, lorsqu'il s'est présenté à l'hôtel Baril, de s'être trouvé toute la journée avec Marial Simard, l'accusé.

Toutefois, cette journée n'a pas été des plus calmes, puisque Me Jacques Bouchard, procureur de la Défense, s'est souvent objecté à de nombreuses questions de Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, et la situation a été difficile à certains moments, et il a fallu que le juge Gilles St-Hilaire, qui préside le procès, intervienne.

Deux mois de prison pour Labrie et Guay

ROBERVAL — Les juges Guy Tremblay et Lucien Larouche ont imposé, hier à Roberval, des sentences de quatre et de trois mois de prison à Gilles Labrie et Jocelyn Guay, deux individus de Roberval qui avaient admis leur culpabilité aux accusations de fraude.

En effet, les deux individus avaient obtenu des montants d'argent totalisant $1,800, en se faisant passer pour des citoyens bien connus de Roberval, en imitant leur signature sur des chèques.

Le procureur de la Couronne, du district judiciaire de Roberval, Me Jacques Simard avait insisté pour que les deux prévenus aient de la prison, malgré qu'ils en étaient à leur premier dossier judiciaire.

Jocelyn Guay a écopé de quatre mois de prison, tandis que Gilles Labrie a écopé de trois mois de prison.

Sentence exemplaire

Le juge Edmond Savard a imposé une peine d'emprisonnement de trois mois pour manquement à une ordonnance de probation dans le cas de Doris Dufour, qui a comparu devant lui, hier matin, au Palais de justice de Chicoutimi, sous l'accusation de deux vols à main armée, dont l'un commis à la Tabagie Morin, de même qu'à l'Accommodation M.D.

On se rappellera que Dufour aurait, semble-t-il, avec l'aide d'une arme de calibre .22, tronçonnée, fait main basse sur un montant de $248, il y a 15 jours, à l'épicerie d'accommodation M.D. de Jonquière.

Hier matin, Dufour niait sa culpabilité aux accusations de vol à main armée, mais admetait avoir manqué à une ordonnance de probation.

Tout en lui refusant sa mise en liberté provisoire, le juge Savard l'a condamné à trois mois de prison pour manquement à une ordonnance de probation.

Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne, avait insisté fortement pour une sentence exemplaire dans ce cas.

D'ailleurs, dans les milieux judiciaires, jamais sentence n'aura été aussi forte pour une ordonnance de probation.

Enseignants

Les présidents de syndicats accusés

CHICOUTIMI — Des accusations nouvelles ont été portées hier, dans les districts judiciaires de Chicoutimi, de Roberval et d'Alma contre les syndicats d'enseignants qui, le 5 mai dernier, ont déclenché un arrêt de travail, contrairement à ce que prévoit la loi 23.

Serge Bérubé, président du syndicat du campus de St-Félicien Ghislain Laprise, président du syndicat des enseignants de la Commission scolaire Louis-Hémon, de même que le président des enseignants de Lapointe, M. Vincent Major, de même enfin que MM. Jean-Guy Boucher, président des enseignants du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Louis-Marie Savard, représentant régional de la CEQ ont tous été accusés personnellement, d'avoir incité leurs membres, à ne pas se présenter au travail, le 5 mai dernier.

Des accusations ont été portées en outre contre le syndicat par les trois procureurs mandatés par le ministère de la Justice pour l'application de la loi 23.

Il s'agit de Mes Pierre Bergeron, Michel Cain et Paul Casgrain.

En outre, nous avons appris que de nouvelles plaintes sont en préparation pour les déclenchements de la semaine dernière.

Ce qui voudrait dire qu'actuellement, une centaine de plaintes se sont accumulées contre les syndicats des enseignants du Saguenay Lac-St-Jean, de même que contre certains dirigeants syndicaux des enseignants.

Dolbeau

Poursuites totalisant $105,000

DOLBEAU — Le procureur de la ville de Dolbeau, Me Georges-Henri Bouchard, se prépare à intenter des poursuites totalisant $105,000 contre six fonctionnaires de Dolbeau, suite à la disparition de ce montant dans les coffres municipaux.

L'action doit être intentée au cours des prochaines heures en Cour supérieure à Roberval.

Il faut dire que l'ancien trésorier Marcel Boissonneault, le greffier M. Louis-Philippe Moreau, le chef de police C.-E. Lallemant, de même que trois autres employés devraient être poursuivis au civil, en Cour supérieure, puisque la municipalité voudrait, semble-t-il, récupérer ce montant.

La nouvelle nous a été confirmée, hier, par Me Georges-Henri Bouchard, procureur de la ville de Dolbeau.

Jeune fille de St-Bruno tuée sur la rive sud près de Victoriaville

SAINT-LOUIS — Une jeune fille de Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, Fabienne Gauthier, fille de Mme Henriette Côté et de feu Raymond Gauthier et domiciliée dans le rang 5 à Saint-Bruno, a succombé, tôt hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Québec, aux blessures qu'elle avait subies au cours d'un accident de la circulation, survenu quelques heures auparavant à Saint-Louis-de-Blanford.

Cinq autres personnes, toutes de la même famille, ont également été grièvement blessées, au cours de l'accident survenu vers 18h.10, lundi soir, à l'intersection de la route 162 (La Grande ligne) et du rang 2, à Saint-Louis-de-Blanford, soit à environ une dizaine de milles à l'ouest de Victoriaville, et impliquant un camion-remorque, propriété de la firme Michel Transport d'Arthabaska, et une voiture, propriété de M. Jean-Marc Côté, du rang 5 à Saint-Bruno.

Ainsi, en plus de la victime qui était âgée de 18 ans, les blessés sont: le conducteur de la voiture, M. Jean-Marc Côté, l'épouse de ce dernier, Mme Henriette Côté, et leurs trois filles, soit Hélène et Esther Côté, aïgées respectivement de 15 et 11 ans, ainsi que Guylaine Gauthier (fille d'Henriette), âgée de 11 ans. Les deux jeunes Esther et Guylaine ont dû subir une sérieuse intervention chirurgicale, hier, tandis qu'on craignait, encore tard hier soir, pour la vie d'Hélène, laquelle n'avait pas repris conscience. Quant à M. Jean-Marc Côté, on faisait part que ses blessures, se traduisant surtout par des lésions aux poumons, étaient également assez graves, bien que son état n'inspirait pas de craintes, tandis que l'état de santé de son épouse, également hospitalisée, était satisfaisant.



VICTIME — Fabienne Gauthier, âgée de 18 ans, était l'une des six occupants de la voiture impliquée dans l'accident survenu, lundi soir, à Saint-Louis-de-Blanford.

Quant au conducteur du camion, M. Gaétan Brissette, il n'a subi aucune blessure.

Au moment de l'accident, la famille Côté revenait d'un court voyage de quelques jours à Ottawa et la tragédie se serait produite à une intersection renommée comme étant excessivement dangereuse. Effectivement, un porte-parole de la Sûreté du Québec à Arthabaska faisait part qu'il se produit souvent des accidents mortels à cet endroit. "Nous, comme les gens et les autorités du milieu, répétons depuis nombre d'années des pressions pour qu'on procède à l'amélioration de cette intersection dangereuse, mais ça n'a encore rien donné," a commenté le policier.



LOCAL A LOUER

au centre de la future ville Saguenay

2,200 pi. car. de plancher situé dans l'édifice de l'Association des constructeurs professionnels.

609, rue DuBose — ARVIDA

Conviendrait très bien pour clinique médicale, bureau de professionnel ou autre.

Pour plus d'informations:

Tél.: 548-4678

Dans l'annonce du concours

Gagnez la valise rouge

des marchands du centre-ville de Chicoutimi

Nous aurions dû lire:

Liste des gagnants semi-finalistes

Tirage du 3 mai 1976



RICHE PATRIMOINE — Le pamphlet publicitaire de la ville de l'amitié met en relief comme jamais on ne l'a fait dans le passé le riche patrimoine et les nombreux attraits de la ville et de la région avoisinante.

Sous le signe de l'amitié

Jonquière lance un pamphlet publicitaire

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le premier pamphlet publicitaire de Jonquière est sous le signe de l'amitié et la plus grande ville du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de trouver son slogan qu'elle recherchait tant.

"Jonquière, ville de l'amitié", tel est le thème du nouveau pamphlet publicitaire lancé, hier après-midi, par le Commissariat industriel JAK, et qui est à l'heure de Jonquière, soit à l'avant-garde.

Conçu par le Groupe de concepteurs EPS, Inc., de Chicoutimi, le pamphlet de 16 pages se veut aussi une pochette puisqu'il contient aussi une carte magnifiquement conçue des rues de la ville. Elle est encore sous le signe de l'amitié.

C'est avec un certain orgueil, d'ailleurs à sa place, que le commissaire industriel, M. Jean Latour, en a dévoilé le contenu. "Nous avons tenté de trouver une nouvelle formule, qui ne ressemble en rien aux autres. Nous pensons avoir réussi à présenter quelque chose de nouveau et de beau", a-t-il dit.

Le maire, de Jonquière, M. Francis Dufour a dit que c'était un document unique. "Jonquière, ville de l'amitié", c'est la trouvaille du pamphlet. C'est le plus beau pamphlet que j'aie vue et en tant que maire. J'en suis fier."

Le président du Commissariat industriel, M. Victorien Gagnon, a rappelé les débuts de l'organisme qu'il préside, disant qu'au début, en 1973, l'objectif était l'implantation de l'industrie. Un an plus tard, on ajoutait le commerce avec une restructuration qui ajoutait dans la structure JAK, les municipalités de Saint-Ambroise, de Bégin et de Saint-Charles.

Et depuis le début de l'année 1975, à l'industrie et au commerce, on a ajouté le tourisme. C'est ce comité, présidé par M. Deny Tremblay, de Saint-Ambroise, qui a été à la base du nouveau pamphlet touristique, qui a été édité à 20,000 exemplaires. Imprimé au Progrès du Saguenay Ltée, les photos sont l'oeuvre d'André Ellefsen.

La couverture de la pochette fait voir des papillons, qui symboliquement représentent les touristes de passage. Un fond aux couleurs d'aluminium est l'image de notre principale industrie, et le bleu qui s'ajoute démontre l'intérêt du lac Kénogami à l'endroit du tourisme.

M. Victorien Gagnon, parlant du Commissariat industriel a déclaré qu'il ne pouvait, pour le moment, dévoiler le processus de l'organisation qu'il préside, car tout n'était pas en place. "Nous avons des projets. Des réalisations s'annoncent, mais nous ne pouvons en ajouter davantage."

On sait que le Commissariat industriel vient d'ajouter, à son personnel un nouvel élément, soit un adjoint au directeur général, M. Jean Latour, M. Daniel McGraw, qui est entré en fonction lundi.



LE PAMPHLET — Les maires de Jonquière, de Larouche, de Saint-Ambroise et de Shipshaw prennent connaissance du pamphlet touristique dévoilé par le Commissariat industriel JAK. C'est M. Victorien Gagnon, que l'on aperçoit de dos, et en arrière nous apercevons M. Deny Tremblay, président du comité touristique au sein du commissariat.

Le pamphlet

Agrémenté de photos en couleur, le pamphlet touristique a un faible contenu de textes qui sont cependant fort explicatifs. On a mis en évidence la photographie, partant de l'adage qui veut qu'une photographie vaut mille mots.

Les thèmes développés sont: "Jonquière, ville de l'amitié"; "L'accueil des Jonquiérois ne vous fera jamais défaut. Leur hospitalité est proverbiale"; "La vie en forêt vous intéresse? Jonquière a tout ce qu'il faut pour vous satisfaire"; "Si vous êtes un visiteur désireux de mieux connaître Jonquière, nous vous proposons un tour de ville"; "Une ville dynamique et accueillante"; "Si vous êtes en réunion ou en congrès à Jonquière"; "Pour la famille"; "L'automne au Saguenay est un événement à ne pas manquer".

Guy Saint-Pierre dans "un monde meilleur"

CHICOUTIMI — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et une quarantaine de personnes accompagnant la délégation des "Ailes de l'espérance" ont été accueillis, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, hier matin, par des chants religieux, en grégorien, à leur grand étonnement, ce qui n'a pas été sans causer une certaine consternation dans les milieux municipaux.

Alors que les invités pénétraient à l'hôtel de ville, pour la réception officielle de la ville de Chicoutimi, près de 75 personnes coiffées de bérets blancs, sortaient de l'enceinte où avait eu lieu le procès d'un de leurs membres, en Cour municipale, pour assaut sur une dame.

Le procès avait une grande importance pour les "bérets blancs" qui ont récité des prières, en attendant l'audience de la cause, et qui chantaient des chants religieux en grégorien.

Brièvement, disons que l'individu, accusé d'avoir molesté une dame, avait été chassé de la maison à coup de balai, mais, dans un moment d'auto-défense, il avait saisi la dame par les poignets pour lui serrer un peu fort les avant-bras.

Le geste de la dame avait été motivé par le fait que l'homme avait aspergé la maison et la dame d'eau bénite pour faire fuir le diable qu'il disait se trouver dans la maison ou à l'intérieur de la dame.

L'individu a été reconnu coupable, par le juge municipal Jean-Jacques Turcotte, qui lui a collé une amende de $10.

Et, c'est en quittant la salle, en chantant des mélodies religieuses, qu'ils ont rencontré l'importante délégation de Montréal et de Québec, venue rencontrer les autorités municipales.

L'étonnement se lisait sur le visage des visiteurs, qui n'osaient demander des explications, devant le malaise évident des hôtes.

Et, vint ensuite l'explication, qui a servi à dérider tout le monde et qui a fait dire au ministre Guy Saint-Pierre qu'il pensait "être tombé dans un monde meilleur".



NOMBREUSES PERSONNALITES — De nombreuses personnalités de tout l'Est du Québec ont assisté, hier, à Chicoutimi, à la rencontre pour venir en aide aux "Ailes de l'Espérance". Nous remarquons, de gauche à droite, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre; le député de Lapointe aux Communes, M. Gilles Marceau; Me Marcel Claveau, notaire, et président du comité régional des "Ailes de l'Espérance" et M. Gilles Lamontagne, maire de Québec.

Campagne de $60,000 pour les Ailes de l'Espérance

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Un comité régional, sous la présidence de Me Marcel Claveau, notaire, a été mis sur pied afin que "Les Ailes de l'Espérance" puissent acquérir un avion, qui serait un don du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'avion, un mono-moteur du type Cesna, coûte initialement $75,000 mais Me Marcel Claveau a déclaré qu'on pourrait en faire l'acquisition pour la somme de $40,000. Il faudra, de plus, acheter un moteur de rechange, au coût de $11,000 et des pièces de rechanges pour environ $4,000.

"Nous espérons recueillir entre $55,000 et $60,000, a dit Me Claveau. C'est dans toute la population que nous irons chercher cet argent, à coup de $1".

Me Claveau a déclaré qu'il formerait un comité spécial qui aurait à la base lui-même; M. Pierre Desbiens, un pilote amateur et M. Bertrand Santerre, responsable du module de l'Ecole de pilotage au Cegep de Chicoutimi.

Me Marcel Claveau, au cours de la cérémonie de réception des "Ailes de l'Espérance", en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre; de M. Gilles Lamontagne, maire de Québec; du député Gilles Marceau, de Lapointe; du président des Ailes de l'Espérance, M. Noël Girard; du maire de Chicoutimi, M. Henri Girard; du maire de Jonquière, M. Francis Dufour et d'une foule d'invités, a déclaré que le Saguenay-Lac-Saint-Jean fournirait un avion et qu'il se chargeait de motiver la population.

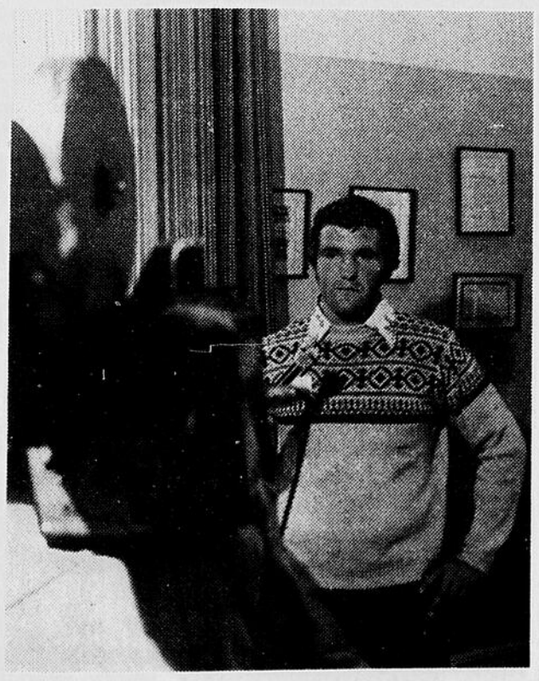
"Tous ceux qui se feront les distributeurs de billets seront reçus membres honoraires des Ailes de l'Espérance et nous voulons que toute la population fasse sa part. Il serait possible d'aller chercher des sommes de $100, de $500 et de $1,000 auprès de personnes financièrement assises mais notre voeu est d'aller chercher l'argent, dollar par dollar".

"Les Ailes de l'Espérance" sont ces intrépides qui vont dans la brousse du Pérou dans un but humanitaire. Leur principe est "une minute de vol vaut une journée de marche".

M. Noël Girard, président, a déclaré qu'il fallait à tout prix remplacer les deux avions qui, depuis 1972, sont au service des Péruviens en brousse.

On a profité de la cérémonie pour honorer le jeune Jean Valiquette, un des premiers pilotes diplômé de l'Ecole de pilotage du Cegep de Chicoutimi, qui a passé les deux dernières années de sa vie en brousse, pilotant un des deux avions des "Ailes de l'Espérance".

Hommage au pilote Valiquette



JEUNE HEROS — Jean Valiquette, un des premiers gradués de l'Ecole de pilotage du Cegep de Chicoutimi a été honoré, hier, à Chicoutimi, lors d'une réception où les Ailes de l'Espérance ont levé un coin de rideau de leur grande oeuvre humanitaire au Pérou.

CHICOUTIMI — Un hommage sans précédent au jeune Jean Valiquette, hier, à Chicoutimi, où ce jeune pilote, un des premiers gradués de l'Ecole de pilotage du Cegep de Chicoutimi, qui revient d'un stage de deux ans avec les Ailes de l'Espérance, dans la jungle amazonienne du Pérou, au service des populations indigènes, s'est dévoué à la cause de toute une population.

Timide, Jean Valiquette a accepté cet hommage et de nombreux cadeaux. Il a d'ailleurs remercié les dirigeants du cegep de Chicoutimi pour cette formation qu'il a reçue. "Je suis sensible à l'hommage que je reçois mais je dois ma formation à l'école de pilotage qui a fait de moi ce que je suis."

Jean Valiquette n'a rien trouvé d'extraordinaire dans ce qu'il a fait. Mais à 20 ans on aime l'aventure. Il a 22 ans, aujourd'hui, mais il a vécu une aventure quotidienne et éminemment humaine avec deux compagnons, Eduardo Schertz et Jean-François Taschereau, un autre Québécois, qui lui a succédé.

"Les Ailes de l'Espérance" ont raconté, hier, une partie de leur histoire à la population de Chicoutimi. Une partie seulement car ce qu'il convient de retenir, c'est la détermination d'un petit groupe d'individus qui, depuis 1972, a maintenu bénévolement le transport aérien d'urgence entre les villages isolés du Pérou au service du corps médical, des instituteurs et des missionnaires dans l'espoir d'inciter les Péruviens à prendre en main cet outil essentiel.

"Grâce à Jean Valiquette, les Ailes de l'Espérance ont pu doubler leur service aérien au Pérou", a dit le président, M. Noël Girard. Ce dernier, dans cette manifestation, n'a pas manqué de dire que les Ailes de l'Espérance avaient besoin de sous, pour acquérir deux avions.

Voies routières

Le Conseil métropolitain ne privilège aucun projet

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Contestant le droit du directeur régional du ministère des Transports, M. Jean-Guy Tremblay, de demander aux municipalités du Haut-Saguenay de faire un choix quant à la priorité à accorder à deux projets routiers (autoroute Alma-LaBaie et aménagement à quatre voies du boulevard Talbot, du rond-point jusqu'à la barrière de Laterrière), les membres du Conseil métropolitain ont décidé hier, en assemblée régulière, de ne pas privilégier un projet au détriment de l'autre.

Cependant, compte tenu du fait que le projet d'aménagement à quatre voies du boulevard Talbot, jusqu'à la barrière de Laterrière à partir du rond-point de Chicoutimi, avait été accepté par le gouvernement, qu'il était "chose acquise", le conseil mettra l'accent sur la réalisation de l'autoroute Alma-La Baie.

En fait, les membres du conseil ne voient pas pourquoi ils devraient mettre dans une même balance un projet de $90 millions et un autre de d'un peu plus d'un million de dollars.

Quelques membres n'ont pas caché que privilégier un projet plutôt qu'un autre amènerait le conseil à tomber dans un "piège", qui risquerait d'entraîner des retards dans la réalisation des deux projets routiers. Il aurait été en effet difficile d'établir un concensus au niveau des différentes administrations municipales du Haut-Saguenay, puisque Jonquière et Chicoutimi avaient résolu d'accorder la priorité aux deux projets, alors que La Baie avait opté pour l'autoroute Alma-La Baie tandis que le Conseil de comté et Laterrière (village et paroisse) avaient préféré le projet du boulevard Talbot.

Castonguay

Par ailleurs, le président du rapport sur l'urbanisation au Québec, M. Claude Castonguay, a décliné l'invitation du Conseil métropolitain à venir expliquer plus amplement son document. M. Castonguay invoque une surcharge de travail à la Commission anti-inflation, et sa non-disponibilité comme président de l'étude sur l'urbanisation, puisque la commission qui l'a réalisée n'est plus effective.

Le refus de l'ancien ministre des Affaires sociales n'a pas eu l'heur de plaire au conseiller Jean-Claude Villeneuve qui s'est dit "extrêmement déçu" de la décision d'un homme qui avait pourtant invité, lors de l'émission télévisée "La onzième heure", tous les organismes intéressés à obtenir de plus amples informations, à le contacter.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

Michel Tremblay,
C. d'A. Ass.
Assurances générales
550-B, RUE BECARD TEL.: 549-9983
CHICOUTIMI, P. Q. G7H 4G3

BOUCHARD, BRASSARD ET GAUTHIER
AVOCATS
ME LUCIEN BOUCHARD, LL.L. ME RAYNALD BRASSARD, LL.L.
ME LAVAL GAUTHIER, LL.L.
ÉDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI - 545-4580.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le Québécois ressemble de plus en plus à un quêteux à cheval

Contenant des éléments beaucoup moins spectaculaires que lors des trois dernières années, le discours prononcé, hier soir, par le ministre des Finances Raymond Garneau, s'avère néanmoins un véritable chef-d'oeuvre d'astuce.

Les adversaires du gouvernement, les régionaux qui comme moi ont toujours considéré l'imposition des extravagances olympiques de Drapeau aux contribuables du Québec comme une véritable fumisterie de même que les ténors du Front commun qui espéraient trouver des armes nouvelles dans le nouveau budget, demeureront un moment bouche bée. Ils éprouveront une certaine difficulté à torpiller le raisonnement du ministère des Finances et la logique de sa comptabilité.

Au cours des dernières semaines, le gouvernement, avec le cauchemar que provoque le faste des installations olympiques et la très habile et efficace campagne de sensibilisation du Front commun syndical, était devenu une cible facile.

Aujourd'hui, le ministre Garneau réplique en faisant la démonstration du coût exhorbitant des services publics et en rendant "volontaire" la contribution au déficit olympique.

Plus que jamais, l'image d'un quêteux à cheval qu'avait projetée l'ancien journaliste Gérard Filion du citoyen québécois se transforme en celle d'un mendiant qui porte la redingote.

Même si le contribuable québécois dispose d'un revenu per capita inférieur à 20% à son compatriote ontarien, il doit payer davantage pour les services de santé et de l'éducation.

Les dépenses du secteur de la santé représentent au Québec 5.5% du produit provincial brut, alors qu'elles se situent à 4.2% en Ontario. Le coût moyen d'une journée d'hospitalisation était estimé, en 1974, à $117 au Québec et à $95 en Ontario. A cette même époque, il fallait en moyenne 2.6 employés par lit comparativement à 2.2 en Ontario.

Le ministre Garneau se croit donc justifié d'augmenter la contribution des citoyens au financement des programmes de santé. Certes, les exigences du Front commun n'en sont pas uniquement responsables. Il faut également tenir compte d'un retrait progressif de la participation fédérale. Mais, comme résultat, chaque salarié devra débourser annuellement $110 de plus à cet effet et les autres contribuables verront leur versement grimper de $175. Le montant maximum est donc fixé dorénavant à $235 et à $375.

Quant au système d'éducation pour lequel le président Yvon Charbonneau, de la Centrale de l'enseignement du Québec, réclame un effort financier accru afin de "rentabiliser les investissements" consentis depuis la Révolution tranquille, le ministre Garneau réplique, non pas par une comparaison avec l'Ontario, province la plus riche, mais avec un tableau prouvant que c'est le Canada qui consacre la plus grande part de son produit national brut à l'enseignement public.

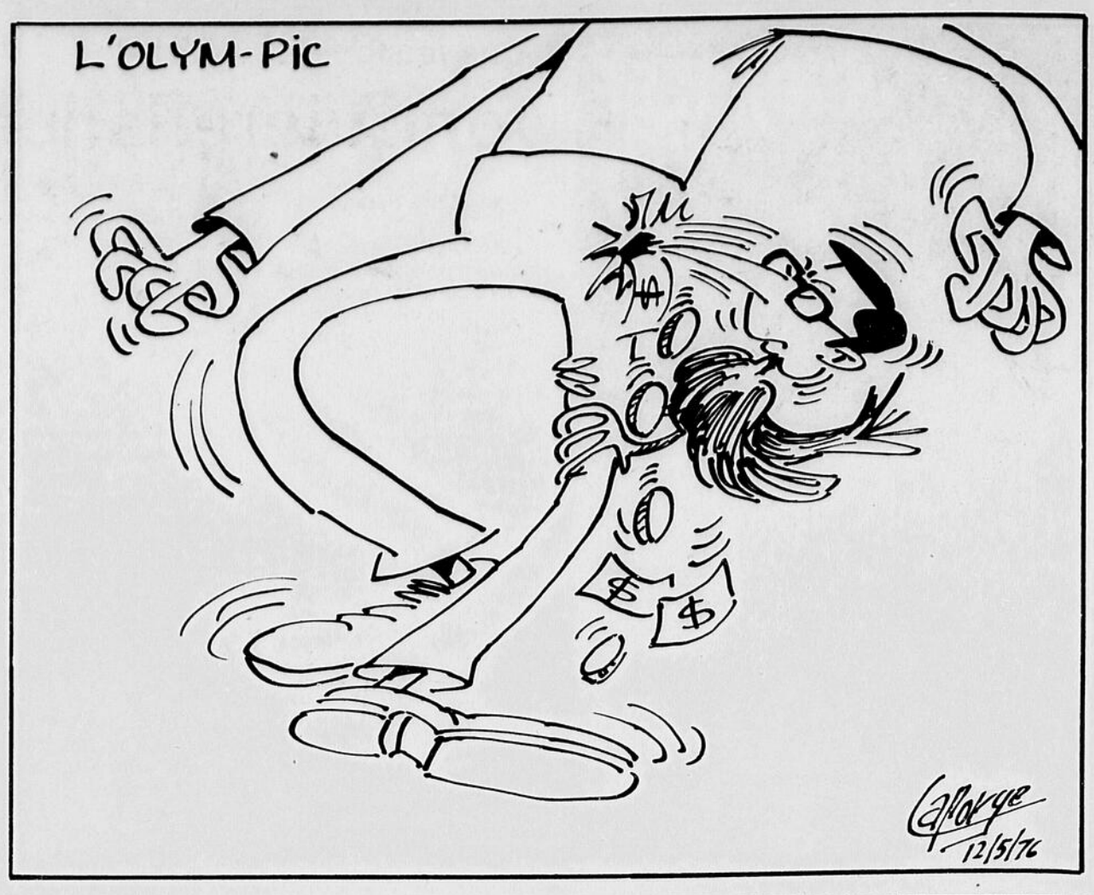
Suivant les statistiques compilées en 1970 par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), ce pourcentage s'établit à 8.6%, comparativement à 7.8% pour la Suède, à 5.4% pour les Etats-Unis, et à 4% en Allemagne.

Quant à la bombe du déficit olympique, le ministère des Finances croit l'avoir désamorcée en rejetant le fardeau de cette absurdité aux contribuables de la ville de Montréal ($200 millions) et aux passionnés des loteries et du tabac.

Le gouvernement se défendra donc d'imposer une contribution aux citoyens, qui n'ont évidemment pas cautionné, par référendum ou par une élection, les folies parisiennes du maire Drapeau. "N'achetez pas de billets de loterie, évitez le cancer en arrêtant de fumer, et le déficit olympique ne vous coûtera absolument rien", répéteront les émissaires de l'Etat. Comme vous et moi continuerons malheureusement à succomber à cette habitude de la nicotine, nous verserons, dès aujourd'hui, 10 cents dans la cagnotte de Drapeau chaque fois que nous achèterons un paquet de 25 cigarettes.

Bref, le ministre des Finances s'en tire élégamment. Il signale que collectivement, nous, Québécois, ressemblons un peu au petit salarié qui se paie une Cadillac. Le gouvernement a emprunté, cette année seulement, $1.2 milliard, et le budget accusera un autre déficit de $460 millions. Le Québec doit donc retrouver le sens des réalités, mais le ministre Garneau n'explique pas comment nous en arriverons finalement à "vivre selon nos moyens".

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

Les missionnaires sont les athlètes de l'Eglise

Au moment où nous sommes dans l'attente de l'aventure olympique, où nous verrons s'allumer la flamme symbolique des Jeux de Montréal, chez nous dans notre région, et plus spécialement à Alma, nous préparons pour le dernier dimanche de juin, la fête d'une aventure d'un autre ordre, mais qui n'est pas moins guidée par la flamme dont Jésus disait: "Je suis venu apporter le feu sur la terre et comme je voudrais que déjà il fut allumé". L'aventure dont il est question engage une trentaine de missionnaires qui partent ou sont de passage au pays, pour nous quitter de nouveau. Ce sont ces véritables athlètes de la mission qui courent dans le grand stade du monde qui seront réunis et fêtés à la polyvalente Wilbrod-Dufour à Alma, le 27 juin. C'est en St-Paul qu'on trouve ce message d'olympisme missionnaire: "Tout athlète se prive de tout; mais eux, c'est pour obtenir une couronne périssable, nous, une impérissable. Et c'est bien ainsi que je cours, moi, non à l'aventure; c'est ainsi que je fais du pugilat sans frapper dans le vide. Je meurtris mon corps au contraire et le traîne en esclavage, de peur qu'après avoir servi de héraut pour les autres, je sois moi-même disqualifié." (1 Co 9, 25-27)

C'est pour mieux saisir le sens de la mission en dialoguant avec des personnes qui ont connu ce service et qui sont envoyées de nouveau par notre évêque que nous nous rassemblerons dans le cadre d'une fête qui sera notre organisation à nous tous. Que ce soit par la marche, l'accueil et la visite de kiosques des pays de nos missionnaires, par la messe ou le goûter fraternel qui suivra, il y aura sûrement un moment où l'Esprit-Saint nous fera saisir et accepter la tâche de l'annonce de l'Evangile, dévolue non pas seulement à quelques-uns, mais à tous. "Eglise tout entière missionnaire", c'est le thème choisi et qui peut avoir beaucoup de résonnance pour la famille. C'est en effet au sein d'une famille consciente de la mission que commence l'évangélisation; les parents communiquent aux enfants l'Evangile et peuvent recevoir d'eux ce même Evangile profondément vécu. Et une telle famille se fait évangélisatrice de beaucoup d'autres familles et du milieu dans lequel elle s'insère. Pour que l'Eglise devienne ce que le Seigneur l'a voulue: universelle, grand arbre dont les branches abritent les oiseaux du ciel (Mt 13, 32), filet qui recueille toutes sortes de poissons (Mt 13, 47), troupeau qu'un seul pasteur fait paître (Jn 10, 1-11), Eglise universelle sans borne ni frontières, il faut que chacun mette la main à la mission du juste Abel jusqu'au dernier élu, jusqu'aux extrémités de la terre, jusqu'à la fin des temps. Encore une fois, il y a lieu de revenir à St-Paul qui nous conseille: "Tenez-vous debout, ayant pour chaussures le zèle à propager l'Evangile de Paix." (Ep 6, 10). Que nous ayons des athlètes spécialisés dans la mission, se privant de tout, leurs familles, leurs amis, leur bien-être, leur pays etc., cela est une richesse dans l'Eglise et la fête de l'envoi est un bien humble effort pour le souligner.

C'est afin de préparer une veillée intéressante qu'un comité ad hoc se réunit depuis quelques semaines à la paroisse St-Joseph. Plusieurs membres du comité ont déjà fait de multiples démarches pour mettre sur pied le programme. Inutile de dire qu'on serait heureux de voir s'ajouter des collaborateurs pour la préparation qui pourront donner leurs noms à l'adresse ci-dessous. Il va sans dire que toute la population du Saguenay-Lac-St-Jean est attendue à ce grand rassemblement qu'on connait à Alma pour la première fois, depuis les dix dernières années des fêtes d'envoi.

Comité de pastorale missionnaire, paroisse St-Joseph-d'Alma.
Par Mlle Lina Gagnon.
Le 10 mai 1976.

L'optimisme est un bon remède

Il y a des personnes qui ont peur, qui sont angoissées de nos jours, à tel point, qu'on pourrait dire que c'est la maladie du siècle. Les uns fuient en arrière par toutes sortes de moyens fallacieux comme l'alcool, les amusements effrénés, la cigarette et autres drogues; les autres fuient en avant par des périples annuels, un surplus de travail ou une contention de moinesse qui date du moyen âge...

Les temps sont en effet propices à toutes sortes d'angoisses, tellement que certaines sectes religieuses croient naïvement que la fin des temps est proche. Loin de nous cette pensée, car, seul, le Père sait le jour et l'heure où le monde finira, n'en déplaise à tous les prophètes de malheur?

Pour l'homme, le plus difficile n'est pas de voir le mal répandu dans notre société: la pollution de l'air, de l'eau, des esprits... mais, c'est de trouver les solutions adéquates aux problèmes de l'heure comme la surpopulation, la faim dans le monde, et les négociations qui vont à pas de tortue... dans un système politique qui abuse de sa force au pouvoir...

Une apathie inquiétante s'est installée au Québec depuis quelque temps... Est-ce en raison du caractère drastique de la loi 23 ou bien est-ce en souvenir des événements d'octobre 1970? Nous ne saurions le dire avec véracité, mais il y a sans doute une eau trouble qui dort: la léthargie de gens bien pensant...

Bientôt la peur va engendrer un tas de malaises, mais il faudra lutter contre la pollution des esprits découragés, car notre ennemi, ce n'est pas le gouvernement avec la suite bien payée qui le protège, notre seul ennemi c'est la "peur". Ainsi, avec un chien peureux, on ne va pas à la chasse, de même avec un homme peureux, on ne peut améliorer un système éducatif, changer la société et par là, construire le monde...

La vie est tantôt triste, une perte d'emploi, celle d'un être cher, mais elle est belle aussi, un succès imprévu, un ami qui nous donne le goût de vivre, un travail qui nous occupe et nous fait oublier le revers de la médaille. La vie, c'est l'aventure, belle ou fastidieuse, et, il faut la vivre bien. Les soucis, les moments cafardeux, les petits drames sociaux ou familiaux, nous font apprécier la vie plus qu'hier, nous rendent plus adultes et prêts à affronter une autre vague déferlante...

Le mois de mai est commencé, il est froid, mais il faut savoir regarder l'oiseau dans l'air frais du matin, entendre le tremblement des branches dans un vent léger, observer que les bourgeons s'éveillent peu à peu à la vie... Et l'on pourra dire comme la chanson: "Que c'est beau la vie..."

Arrêtons d'avoir peur et croyons en la vie. Nous savons tous l'adage qui dit: "Ce n'est pas le travail qui fait mourir mais le souci sous toutes ses formes..." C'est vrai, en ce siècle turbulent, on a peur d'avoir trop travaillé, on a peur d'être malade (combien de malades imaginaires dans les hôpitaux) on se guette beaucoup, on prend trop soin de sa petite personne et c'est l'hypocondrie qui assaille ou la neurasthénie qui fait des ravages parce qu'on manque d'optimisme, de foi en soi-même, de bonne volonté, de vigueur dans la peau. Un auteur a dit à ce propos: "Le travail intellectuel ne réclame presque pas d'énergie, mais **l'anxiété, le souci** accélèrent toute l'activité corporelle et accroissent prodigieusement les besoins d'énergie."

Gérard Bouchard,
242, Potvin,
Hébertville, P.Q.
Le 7 mai.

LE REFLET

Si tu as le reflet de l'Homme-Dieu dans tes yeux
Si tu as ce reflet, tu auras de beaux yeux
Si tu as le reflet de l'Homme-Dieu dans tes yeux
Si tu as ce reflet, tu es un être heureux.

Celui-ci t'a appris à faire le bien
C'est pour cette raison que tu aides ton prochain
Celui-ci t'a appris à pardonner
C'est pour cette raison que tu le fais sans hésiter.

Ecoutez, vous tous, qui êtes mes amis,
Je vous invite à toujours agir ainsi
Et l'Homme-Dieu qui règne dans les cieux
Vous procurera un bonheur qu'on vous enviera.

Alors dès ce moment, OUI
Vous aurez toujours le reflet de l'Homme-Dieu dans [vos yeux
Vous aurez ce reflet, vous aurez de beaux yeux
Vous aurez le reflet de l'Homme-Dieu dans vos yeux
Vous aurez ce beau reflet, vous serez des êtres [heureux.

Mlle Lysa Fortin,
307, Châteauguay,
Jonquière.

Le 6 mai.

OPINION DES AUTRES

Ottawa favorise le chômage

Avec la même certitude que le temps chaud aide à la croissance des plantes, les amendements de 1971 à la loi de l'assurance-chômage ont contribué à accroître le taux de chômage. En attirant plus de monde sur le marché du travail, en augmentant les abandons d'emploi volontaires et en émoussant le désir de se trouver un nouveau travail.

Pourtant, le gouvernement libéral, coupable d'une grave erreur de jugement en accordant, trop rapidement, des conditions plus faciles pour le recours à la Commission d'assurance-chômage, s'est entêté à renier sa responsabilité pour le déséquilibre ainsi occasionné dans les habitudes de travail. Tout ce qu'on a accepté, au nom des contribuables, ont été les hausses énormes de coûts provoquées par les nouvelles normes de la CAC.

L'ingénuité dévote du gouvernement face à ce dégoût pour le travail qu'entretient la CAC ne devrait pas tenir devant les résultats d'une étude du Conseil économique du Canada confirment ces évidences à propos des changements à la CAC...

L'étude du CEC mentionne que cette "incitation au chômage" amenée par les modifications à la CAC était beaucoup plus forte chez les jeunes gens et parmi les femmes. Ceci coïncide avec les remarques de millions de Canadiens qui savaient, dès le départ, que les prestations trop généreuses de la CAC suscitaient une attitude malsaine envers le travail chez ceux dont l'amour du travail n'était pas déjà tellement développé...

Le gouvernement fédéral n'a pas suggéré assez rapidement des amendements aux statuts de la CAC afin de remédier aux abus antérieurs. Des réductions des prestations disponibles — les deux tiers du revenu garanti — sont peu probables et probablement impensables d'un point de vue politique. Des restrictions substantielles de l'éligibilité aux prestations sont toutefois possibles avec l'appui de la grande majorité de la population.

"The Journal", Ottawa

La grippe porcine nous menace-t-elle?

Nous n'avons pas encore eu droit à une déclaration satisfaisante de la part du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, à propos de la grippe porcine et du programme de vaccination. Nous aurions cru qu'elle était maintenant imminente, eu égard à l'inquiétude de la population et aux demandes pour une information plus complète.

Des opinions divergentes ont déconcerté le public. Certaines personnes responsables ont appuyé le programme de vaccination et d'autres l'ont presque tourné en dérision... Le public a droit à une prise de position plus ferme quant aux possibilités d'une épidémie et aux risques encourus...

Quant au programme de vaccination, il est compréhensible qu'il ne s'appliquera pas, du moins, aux enfants de moins de 16 ans, vu le risque d'effets secondaires nocifs. Mais pourquoi ne pas vacciner les jeunes gens âgés de 16 à 19 ans, non plus que les personnes de 50 à 65 ans? Et pourquoi accorde-t-on la priorité à ceux qui travaillent dans les services essentiels. Une vie est une vie.

Selon M. Lalonde, ces exclusions n'ont pas été décidées à cause d'une éventuelle pénurie de vaccin, mais à la suite de conseils d'experts médicaux. Ces recommandations peuvent être fondées, mais sans renseignements supplémentaires, le public ne pourra pas porter un jugement solide. Des explications exhaustives sont de rigueur...

Sur la foi des renseignements disponibles, nous sommes d'accord avec le programme de vaccination. Il convient de ne pas négliger, dans un examen du problème, la possibilité que les frais de la vaccination soient remboursés du fait qu'on évitera la maladie et la souffrance et qu'on ne perdra pas de journées de travail. Avant que nous ne puissions disposer de plus amples renseignements, toutefois, nous ne pouvons pas être d'accord avec l'exclusion de certaines catégories de personnes du programme de vaccination.

"The Star Phoenix", Saskatoon,

A NOS CORRESPONDANTS

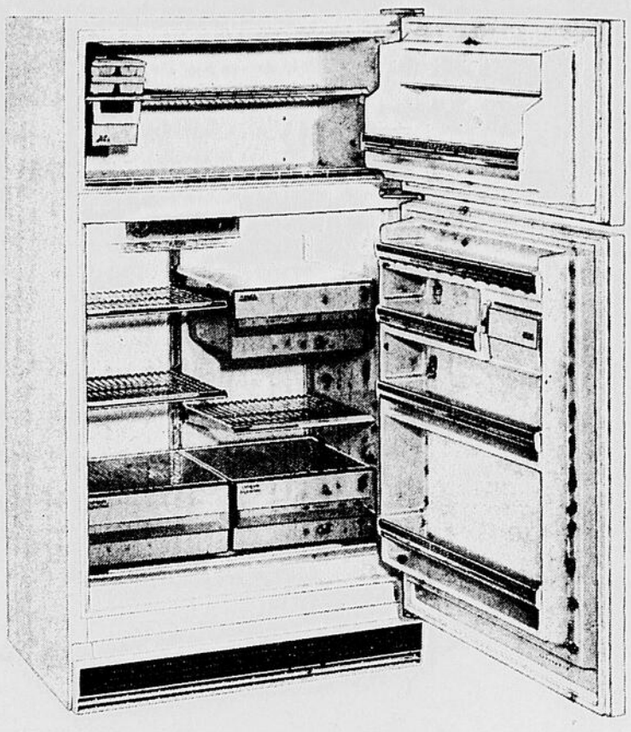
Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

COMBLE TOUS VOS DESIRS... ET MEME DAVANTAGE.

Inglis

REFRIGERATEUR 15.1 pi. cu. SANS GIVRE



- ★ Garnitures et poignées de porte genre deluxe.
  Aux grils agencées.
  Disponible en porte d'ouverture à droite ou à gauche, blanc, avocado ou automnal.
- ★ Roulettes.
  Compresseur rotatif.

Congélateur

- ★ 140 lb capacité de congélateur.
- ★ Tablette à la grandeur de congélateur.
- ★ Récipient à glace amovible.
  Deux tiroirs à glace.
  Tablette pleine largeur sur la porte de congélateur.
  Support pour jus congelés.

Réfrigérateur

Eclairage intérieur à la grandeur.
Réglages de froid séparés pour les compartiments réfrigérateur et congélateur.

- ★ Demi-tablettes réglables avec moulure en acier deluxe.
  Deux légumiers identiques en acier émaillés porcelaine avec moulure en grand.
- ★ Grand tiroir à viande (22.5 lb) émaillé porcelaine réglable avec moulure en grand.
  Casier à oeufs sur la porte.
- ★ Conditionneur à beurré.
  Tablettes solides avec garnitures sur la porte.

Dimensions:

59.5 po. Hauteur: 30 po. Profondeur
32 po. Largeur: 31.5 po. Profondeur avec poignée

SPECIAL:

$499.95

17.1 pi. cu. SANS GIVRE



SPECIAL: $549.95

- ★ Garnitures et poignées de porte genre deluxe.
  Aux grils agencées.
  Disponible en porte d'ouverture à droite ou à gauche, blanc, avocado ou automnal.
- ★ Condenseur à air forcé.
- ★ Roulettes.
  Compresseur rotatif.

Congélateur

- ★ 155 lb capacité de congélateur.
- ★ Tablette à la grandeur de congélateur.
- ★ Récipient à glace amovible.
  Deux tiroirs à glace.
- ★ Deux tablettes pleine largeur sur la porte de congélateur.

Réfrigérateur

Eclairage intérieur à la grandeur.
Réglages de froid séparés pour les compartiments réfrigérateur et congélateur.

- ★ Demi-tablettes, réglables avec moulure en acier deluxe.
  Deux légumiers identiques en acier émaillés porcelaine avec moulure en grand.
- ★ Grand tiroir à viande (22.5 lb), émaillé porcelaine réglable avec moulure en grand.
  Casier à oeufs sur la porte.
- ★ Conditionneur à beurre.
  Tablettes solides avec garnitures sur la porte.

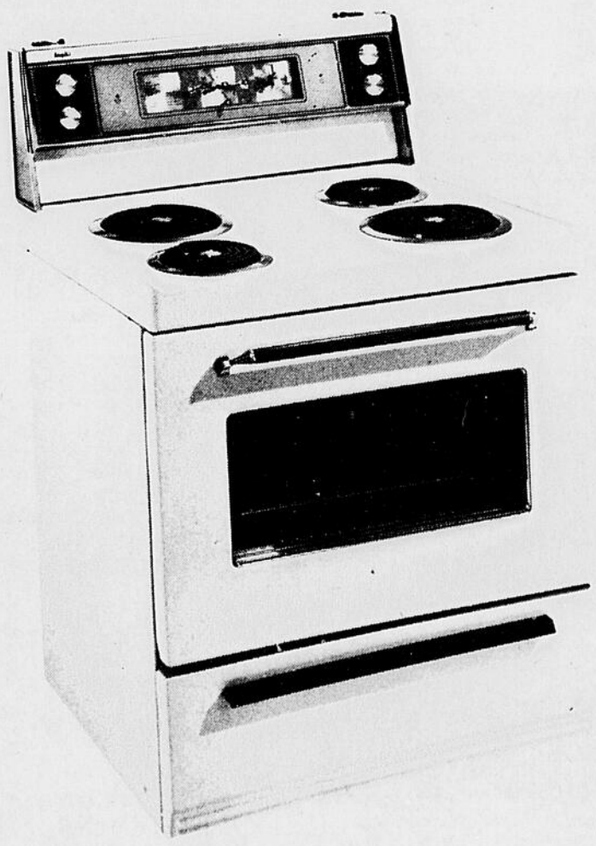
Dimensions:

65.5 po. Hauteur: 26.5 po. Profondeur:
32 po. Largeur: 28 po. Profondeur avec poignée:

CUISINIERE ELECTRIQUE 30"

GARANTIE COMPLETE DU MANUFACTURIER





LES CARACTERISTIQUES SEMBLABLES AU SUPERB - PLUS:

- ★ Eclairage fluorescent pleine largeur.
- ★ Grande vitre du four.
- ★ Rôtisserie.
- ★ Prise de courant supplémentaire.

SPECIAL:

$339.95

AUTRES CARACTERISTIQUES:

- — Tableau des réglages vitré.
- — Minuterie automatique du four.
- — Réglage variable du gril et du four.
- — Réglage de chaleur d'intensité variable.
- — Indicateurs lumineux du dessus et du four.
- — Prise de courant chronométrée.
- — Dessus à bords relevés.
- — Deux éléments amovibles de 8" et 6".
- — Soucoupes d'éléments.
- — Porte amovible du four.
- — Préchauffage du four.
- — Lumière du four.
- — Base permettant le balayage.

gagnon FRERES MEUBLES

PARTOUT AU ROYAUME DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

L'objectif de Gérard Nepveu:

Battre les libéraux et établir un Etat fort

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Il est difficile de ne pas associer le nom de Gérard Nepveu, candidat à la chefferie de l'Union nationale, à celui de Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales, et actuellement membre de la Commission anti-inflation. Car non seulement M. Nepveu a-t-il été en quelque sorte "l'employé" de M. Castonguay, à titre de sous-ministre adjoint des Affaires sociales, mais il a été aussi, pendant quatre ans, secrétaire de la Commission Castonguay (sur les services de santé), avant d'accéder à la présidence de la commission, lorsque l'autre plongea en politique en 1970.



CANDIDAT — L'ancien sous-ministre des Affaires sociales, M. Gérard Nepveu, croit que l'option indépendantiste est devenue une camisole de force pour le Parti québécois, et que cette formation politique ne progressera plus sur le plan électoral.

D'ailleurs, M. Nepveu, qui était de passage à nos bureaux, hier, dans le cadre d'une tournée régionale, a toutes les allures qu'on retrouve chez l'ancien ministre: celles d'un haut fonctionnaire. Le verbe précis, le débit relativement lent, M. Nepveu, comme M. Castonguay, ne dégage pas l'image traditionnelle et souvent tortueuse du politicien.

Prié de se définir "qualitativement", il utilise incidemment des adjectifs que plusieurs ont déjà associés M. Castonguay: compétent, expérimenté, honnête de réputation et doué d'un certain optimisme naturel.

Cependant, là s'arrête la comparaison, car l'ancien sous-ministre adjoint des Affaires sociales semble manifestement plus énergique dans ses opinions politiques et sociales, moins porté à la nuance "modératrice". Ce qui lui a valu, précise-t-il, une réputation d'homme "honnête-bête".

Le choix

Affirmant qu'il était "un homme heureux" dans ses anciennes fonctions, il motive son entrée en politique par la constatation personnelle du pourrissement du climat social et économique québécois.

"C'était la pagaille", soutient-il, en faisant allusion à la détérioration graduelle du climat de travail dont il a été témoin au sein du ministère des Affaires sociales en particulier, et au niveau des employés de la fonction publique et para-publique, en général.

"A l'expiration de la convention collective (établie par décret en 1972), le 30 juin 1975, le gouvernement n'était nullement en mesure de faire quoi que ce soit au niveau de la négociation". Il avait acheté en 1972 une paix sociale très fragile, et on est en droit de se demander si pour la présente négociation, le gouvernement n'a pas provoqué consciemment la détérioration de la situation, pour ensuite, l'état de crise établie, promulguer plus facilement ses lois d'exception".

Mais pourquoi a-t-il choisi l'Union nationale pour concrétiser son engagement politique, quand on sait que ce parti a connu des heures sombres, que certains observateurs qualifient même de fatales? La réponse de M. Nepveu est symptômatique de la séduction qu'a sans doute exercée sur lui la porte ouverte qu'offrait l'UN à un homme capable de leadership, de prendre des décisions. "Tout a été presque miraculeux, car l'Union nationale organisait un congrès à la chefferie au moment où je voulais m'engager politiquement", soutient-il.

Après avoir écarté le parti gouvernemental qu'il accuse d'incurie, d'esprit l'indécision chronique et d'imprévoyance, M. Nepveu dit s'être écarté du Parti québécois, "où toutefois je compte de nombreux amis", en raison de l'option indépendantiste de la formation. Selon lui, le PQ plafonne et est prisonnier de l'idée "séparatiste", dont il ne peut se défaire.

Quant au Parti national populaire de M. Jérôme Choquette, l'ancien haut fonctionnaire estime qu'il est avant tout celui de deux hommes, l'autre étant le député de Beauce, M. Fabien Roy. Il soutient avoir eu, la semaine dernière, une conversation avec M. Choquette, où les deux hommes se seraient entendus pour chercher ensemble une solution aux divergences qui les empêchent de s'unir, une fois, bien sûr, que M. Nepveu aura été élu chef de l'Union nationale. "Notre objectif est le même, battre le Parti libéral, et ils ne nous reste qu'à trouver les modalités pour l'atteindre."

Etapes

M. Nepveu, qui a été secrétaire particulier de Paul Sauvé, ancien ministre unioniste et successeur de Maurice Duplessis, se fixe deux étapes à court terme: d'abord accéder à la direction de l'Union nationale et ensuite définir les orientations fondamentales du parti. Il ajoute que ces orientations, elles doivent venir de la base par des consultations au niveau de chaque comté, lesquelles sont ensuite soumises aux représentants régionaux, pour enfin faire l'objet d'une préoccupation provinciale.

Appelé à définir plus précisément sa philosophie personnelle quant à la forme et le style de gouvernement qui devrait assumer les destinées du Québec, M. Nepveu ne semble pas s'embarrasser du slogan "Egalité ou indépendance" qui a marqué le règne de Daniel Johnson jusqu'à 1968. Affirmant avoir voué une grande admiration à l'ancien premier ministre, qui l'avait d'ailleurs nommé secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'assurance-hospitalisation en 1966, le candidat à la chefferie croit que c'est aux Québécois d'améliorer eux-mêmes leur sort, par l'intermédiaire d'un gouvernement fort. De là, la négociation des principaux dossiers fédéral-provincial sera d'autant facilitée.

Ce "gouvernement fort", M. Nepveu croit pouvoir en personnifier le leadership. "Nous sommes capables de prendre le pouvoir dès la prochaine élection. Je ne veux rien savoir d'une troisième ou quatrième force. Je vise à former la première force politique au Québec", a-t-il conclu.

A Chicoutimi

Quatre constructeurs bâtiront 80 logements au quartier Ouest

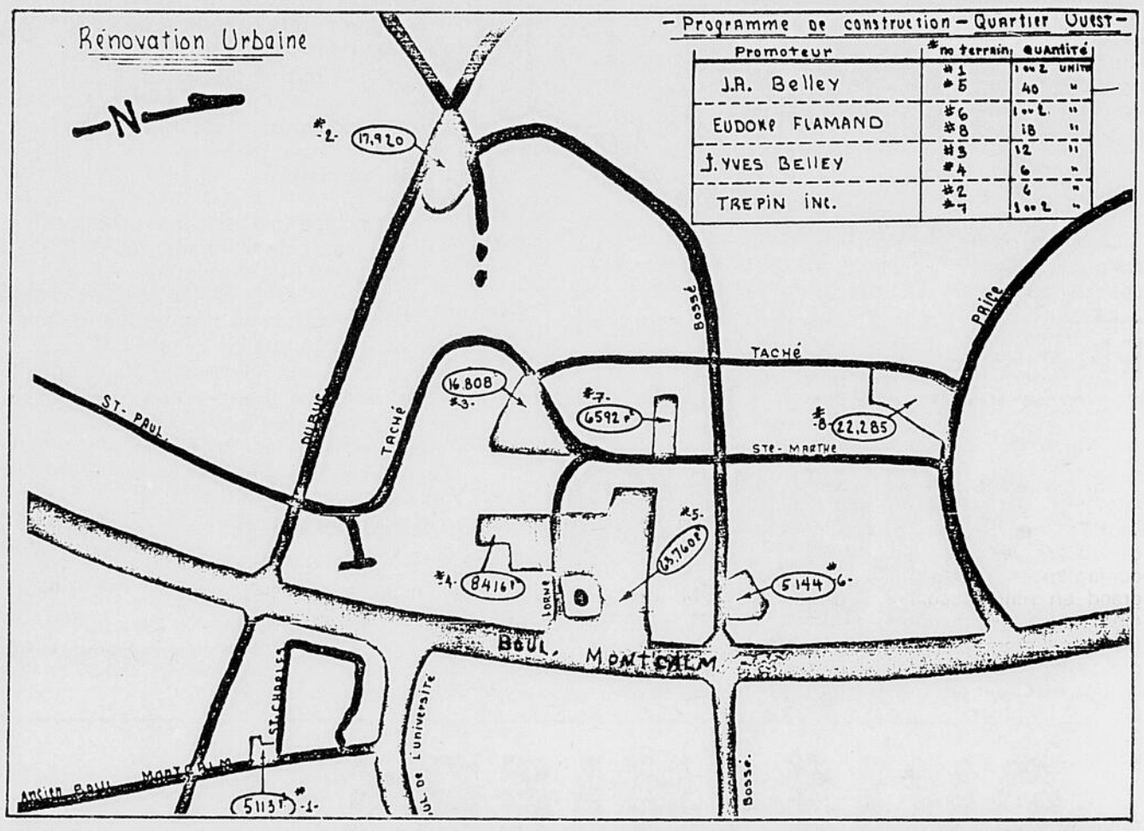
par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les quatre entrepreneurs impliqués dans l'entente survenue avec l'administration municipale de Chicoutimi relativement à la construction d'environ huit complexes domiciliaires, totalisant environ 88 logements, dans le secteur de la rénovation urbaine du quartier Ouest, se sont engagés à déposer dès cette semaine, un chèque certifié équivalent à 10% du montant de base des travaux prévus, en signe d'engagement à soumissionner lorsque la ville mettra en vente les terrains.

L'entente, qui s'est réalisée à la suite des pressions répétées du Regroupement humanitaire, a été paraphée par les entrepreneurs Eudore Flamand Ltée, Les Entreprises Belley Inc., Trépin Inc., et J.-A. Belley Inc. Les entrepreneurs s'engagent à entreprendre les travaux, 120 jours après l'ouverture des soumissions, si bien sûr, d'autres entrepreneurs n'obtiennent pas le contrat, avec des offres plus avantageuses.

Selon l'entente, les entrepreneurs s'engagent à terminer les travaux pour "le ou vers le mois de janvier 1977", sauf pour trois chantiers qui prévoient la construction d'habitations totalisant au maximum 6 logements. Dans ces cas, on ne prévoit aucun échéancier, bien que les travaux doivent débuter, comme pour les autres projets, 120 jours après l'ouverture des soumissions.

D'autre part, la ville s'engage auprès de trois entrepreneurs, soit Les Entreprises Belley, J.A. Belley et Eudore Flamand, à pourvoir en services municipaux, des lots qui sont leur propriété. Ainsi, l'administration municipale devra inclure dans ses investissements 1976, l'aménagement de 60 lots dans le secteur des rues Marco, Isabelle et Chantal, à Chicoutimi-Nord (J.-A. Belley), de 20 lots dans le secteur des rues Murray et Fraser à Chicoutimi (Les Entreprises Belley) et d'un nombre indéterminé d'autres lots dans le secteur des rues Triquet, Boulogne et Lachenaie à Chicoutimi-Nord (Eudore Flamand).



Cette carte montre la localisation exacte des sites retenus pour la construction de complexes domiciliaires qui devraient totaliser 88 logements. La principale concentration est prévue sur la rue Lorne, à proximité du boulevard Montcalm (40 logements). Les autres plus importants sites seront localisés au coin des rues Taché et Price (18 logements) et au coin des rues Lorne et Taché (12 logements).

Pleine garantie aux acheteurs de maisons

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les acheteurs de maisons neuves au Québec pourront désormais bénéficier d'une pleine garantie qui leur permette d'acquérir une propriété en toute quiétude.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec vient d'adopter officiellement un programme de certification des maisons neuves qui protège l'acheteur contre les risques de perte d'un ou des dépôts effectués avant la prise de possession de l'immeuble ainsi que des vices de construction survenant dans les cinq années à partir de la prise de possession par l'acheteur de la propriété.

Ce programme qui deviendra uniforme à travers le Canada est accessible à tous les entrepreneurs de construction qui accepteront de se conformer aux normes de construction exigées. Actuellement, une centaine de constructeurs sont accrédités.

Les unités résidentielles pouvant être inscrites auprès du nouveau programme sont nombreuses: la maison unifamiliale, la maison jumelée, la maison en rangée, l'unité de condonium (pas plus de deux étages) et le duplex, le triplex et le quadruplex.

Contrairement aux programmes des autres provinces, celui de l'association québécoise accorde une protection totale, c'est-à-dire sur la pleine valeur de la maison au moment de l'achat, incluant le prix du terrain.

La protection donnée est la suivante: A) le remboursement du ou des dépôt (s) effectué (s) par le client pour un montant maximum de $20,000 et ce jusqu'à la prise de possession de la propriété par l'acheteur; B) remplir les obligations auxquelles s'était engagé l'entrepreneur, à défaut par ce dernier de s'y conformer pendant la première année de garantie; C) le service après vente sera assuré, pendant un an quoiqu'il advienne; D) pendant les quatre années suivantes, le fonds garantit la maison à sa pleine valeur au cas de défauts majeurs.

Telles sont les garanties du fonds administré par l'Association des constructeurs et soutenu par une compagnie d'assurance. Cette garantie s'applique à l'immeuble lui-même et est transférable aux acheteurs subséquents pendant la période de garantie.

Quant aux entrepreneurs qui veulent adhérer au programme, ils devront répondre à des exigences: expérience dans la construction résidentielle, bilan financier favorable, rapport bancaire, détenteur d'une licence émise par la Régie des entreprises de construction du Québec et tout autre document pertinent exigé par le programme.

Toutes ces informations ont été données hier, au cours d'une conférence de presse de l'association provinciale qui lance son nouveau programme à travers la province. Selon le directeur général, M. Omer B. Rousseau, ce programme est à l'étude depuis 1972.

Difficultés

Au cours de la conférence d'information, les représentants de l'association régionale ont fait remarquer que la construction résidentielle était de plus en plus difficile en raison du problème des servitudes, les municipalités n'offrent pas tous les services essentiels à la construction de maisons à cause des restrictions budgétaires du gouvernement, ce qui retarde considérablement la construction.

De plus, il n'existe à peu près plus de terrains vacants pour la construction domiciliaire.

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES
NEW HOME CERTIFICATION PROGRAM

Ce nouveau sigle est celui adopté par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations pour identifier le nouveau programme de garantie de maisons neuves.

MOLSON EXPORT

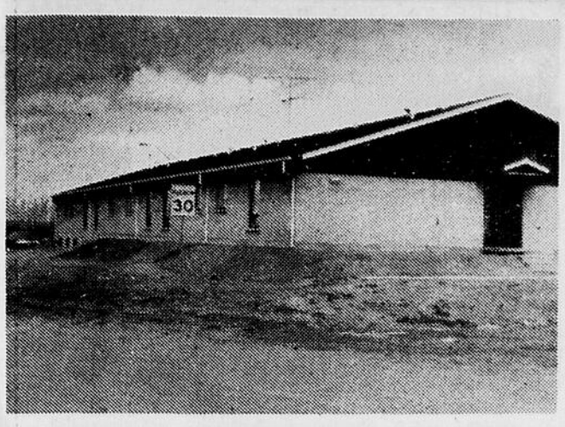
FELICITATIONS
MOLSON SAGUENAY LIMITEE

Bière LAURENTIDE Ale



Récemment avait lieu à Montréal, le congrès annuel des ventes des agents distributeurs "Molson" de la province de Québec. Lors de ce congrès, "Molson Saguenay Ltée" s'est méritée l'honneur d'être choisie l'agence par excellence de la province. Ce titre est décerné chaque année à l'agent qui réussi la meilleure performance au niveau des ventes, service aux clients, relation employés, employeur. M. Jean-Hugues Tremblay et son équipe profitent de l'occasion pour remercier la population pour l'encouragement reçu. Apparaît sur cette photo de gauche à droite: Guy Brassard, représentant des ventes, secteur Jonquière, Jean Béliveau, remettant le trophée emblématique à M. Jean-Hugues Tremblay, agent distributeur local et M. Camil Larouche, représentant des ventes, secteur Chicoutimi-La Baie.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



BIENTOT ENTIEREMENT OCCUPEE

Cette bâtisse abrite 10 logements conçus spécialement pour les personnes âgées et, selon le maire Arthur Goulet, de Péribonka, elle devrait être entièrement occupée d'ici un mois ou deux.

Ce projet, réalisé grâce à l'OMH aura coûté $200,000.

A CHUT-FM

Ce soir, à l'antenne de CHUT-FM, l'émission "Et vice et versa", donnera l'antenne aux deux gagnants des finales régionales du Festival d'orchestre qui avait lieu, samedi dernier, à Chicoutimi: de 19 h. à 20 h., on pourra entendre l'enregistrement de l'orchestre Trouvère, 1er prix d'interprétation et de Polyphonia, 1er prix de composition. Ces deux orchestres sont de Chicoutimi.

DESTINATION-QUEBEC

En raison de la popularité des vols forfaitaires, Québecair met sur pied, cette année, 22 programmes "Destination-Québec", dont les grandes lignes seront dévoilées au cours d'une conférence de presse donnée à l'Auberge de Gouverneurs de Chicoutimi, le jeudi 20 mai. Les régions impliquées dans ces programmes sont Québec, les Laurentides, le Saguenay, le Lac-Saint-Jean, l'Ungava, Baie-Comeau, Gaspé et les Iles de la Madeleine.

UN VOYAGE A CUBA

La Radio communautaire de Jonquière procédera au tirage d'un voyage à Cuba et tout le public du Saguenay est incité à participer à ce concours. Le tirage aura lieu à 20 h. 00, ce soir, au café de la Maison communautaire, située au 112, rue de la Fabrique, à Jonquière.

ROUYN-NORANDA NOCERONT

Tous les ex-citoyens de Rouyn-Noranda sont invités à se rendre dans leur ex-patelin, cet été, afin de célébrer le 50e anniversaire de ces villes, du 18 au 27 juin. Un programme complet, comprenant des activités sociales, culturelles et sportives, ainsi qu'un village historique occuperont l'horaire des noceux tout au long des dix jours des fêtes. Les fins de semaines seront particulièrement remplies afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de leur séjour. Ceux qui sont intéressés à obtenir plus de renseignements sur le programme des fêtes, sont priés de communiquer avec le secrétariat, à l'adresse suivante: 12, avenue du Palais, Noranda, tél.: 819-762-4333.

RENDEZ-VOUS

CLINIQUES

DEPARTEMENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE: Le risque de contracter les maladies contagieuses étant plus grand en milieu scolaire, nous vous recommandons fortement d'augmenter la protection de votre enfant par des injections de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite.

Les vaccins contre la rougeole et la rubéole sont aussi recommandés pour les enfants qui n'ont jamais été immunisés ou qui n'ont jamais fait ces maladies.

Pour recevoir ces vaccins, nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone, suivant le secteur de votre domicile.

Les cliniques de vaccination ont lieu régulièrement tous les jeudis de chaque semaine. Arvida: 548-4671, Ville de La Baie: 544-1805, Chicoutimi: 543-0761, Jonquière: 547-9395. Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter le carnet de santé.

DEPARTEMENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE: Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture, et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671, Chicoutimi: 543-0761, Jonquière: 547-9395, Port-Alfred: 544-1805.

En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses:

Laterrière: 1er jeudi du mois de 1 à 3 heures.

Falardeau: 1er jeudi du mois de 9 à 11 h. 30 a.m.

St-Honoré: 1er jeudi du mois de 1 à 3 heures p.m.

St-Luc: 2e et 4e jeudis du mois de 1 à 3 h. 30.

Ste-Claire: 3e jeudi du mois de 1 à 3 h. 30.

SERENA: A toutes personnes intéressées à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode symptothermique, SERENA, Service bénévole de régulation des naissances, offre de l'aide, soit par appels téléphoniques, accueils à domicile et enseignement public.

Pour plus d'informations, téléphoner aux numéros suivants:

Alma: 668-8427; Chicoutimi et La Baie: 549-8892; Dolbeau et Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval et St-Félicien: 275-4554.

POUR DES VACANCES...



L'ARGENT DES CAISSES C'EST LE VÔTRE!

POURQUOI EMPRUNTER CELUI DES AUTRES?

On oublie souvent que la Caisse populaire n'est pas seulement une coopérative d'épargne, mais aussi une **coopérative de crédit**.

Alors, pour un prêt confidentiel, vite fait et à de bonnes conditions, sur des meubles, une auto ou autre chose, pourquoi emprunter l'argent des autres quand celui des caisses c'est le vôtre?

Évitez les intermédiaires!
Si vous devez emprunter, faites-le avant d'acheter.

Votre Caisse populaire Desjardins

Woolworth Woolworth



50ième ANNIVERSAIRE

ARTICLES DE MAINTS RAYONS! ACHETEZ TÔT! 13 AU 19 MAI

COUCHE
Jetable de marque Curity, paquet de 30.
2 pour $4.50

JEANS
100% coton délavés, de marque "Van Heusen", pour hommes, gr. 30 à 36.
$9.50

PANTALONS
100% polyester, à carreaux et couleurs variés, pour hommes, gr.: 30-40.
$7.50

ESPADRILLES
"Pony" pratiques pour la saison estival, pour garçon gr.: 1 à 5.
$6.50

CHOCOLAT
Boîte de 1 livre, "Moirs" Pot of Gold.
$2.50 la boîte

FILIERE
Personnelle avec serrure de couleur beige.
$7.50

PLANCHE A REPASSER
De fer peint, orange seulement.
$7.50

RATEAUX
Pratiques pour le tapis à long poil.
$3.50

POUBELLE
De cuisine, à pédale, de couleur blanche seulement.
$4.50

POELE A FRIRE
De marque "Toastess", couleurs variées.
$30.50 et $15.50

COUVERTURE
De camp, 100% coton, gr.: 48" par 74".
$2.50

SAC DE COUCHAGE
100% coton, gr. 28" par 70".
$8.50

CHAISES
De parterre avec bandes.
$4.50

CHAISE
De parterre en tissus à motifs variés.
$6.50

ASSORTIMENT
De coussins, motifs et couleurs variés.
$3.50 chac.

MIROIR
De porte, très pratique.
$5.50

LAMPE
Poteau, pratique et décorative.
$20.50

TAPIS SHAG
100% nylon, "Fresh Approach".
$6.50 vge. car.

TAPIS
100% nylon, couleurs assorties, gr.: 9' par 12'.
$39.50

Chaises de cuisine
Motif floral, dans les tons de bleu et de jaune.
$6.50

Quantités limitées
Jusqu'à écoulement de la marchandise.

Dites sur mon compte! CHARGEX master charge

WOOLWORTH 141, RACINE EST, CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat



UN DERNIER COUP D'OEIL — Le ministre des Finances M. Raymond Garneau jette un dernier coup d'oeil sur le budget juste avant la présentation de ce dernier, hier à l'Assemblée nationale.

Déficit de $630 millions

Pas d'augmentation de l'impôt personnel

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a présenté hier un budget qui ne comporte aucune augmentation de l'impôt personnel sur le revenu, qui prévoit un déficit de $630 millions et qui annonce une augmentation de la taxe sur les tabacs pour défrayer sa part du déficit olympique.

Toutefois si le budget ne prévoit pas d'augmentation de l'impôt personnel sur le revenu, les recettes provenant de cette source augmenteront cependant de $545 millions au cours de l'année, par suite de l'inflation.

En présentant hier soir à l'Assemblée nationale son septième budget, le ministre des Finances Raymond Garneau a expliqué que les dépenses prévues de la province, estimées à $9,745 millions lors de la présentation des crédits en mars dernier, avaient été révisées et augmentées de $225 millions pour différentes raisons.

On prévoit maintenant qu'au cours de l'exercice financier 1976-77 le revenu total de la province s'élèvera à $9 milliards 340 millions et ses dépenses, à $9 milliards 970 millions. Le déficit prévu sera quand même moins élevé que celui de $900 millions enregistré en 1975-76.

Le ministre des Finances propose de limiter à la somme des crédits budgétaires non utilisés les crédits supplémentaires pour faire face aux dépenses imprévues et de réduire à $986 millions le programme d'emprunts qui a été de $1 milliard 206 millions en 1975-76.

Olympiques

M. Garneau a admis que le déficit olympique s'élèvera à environ $1 milliard et que la ville de Montréal devra prendre à sa charge $200 millions et les intérêts.

Les $800 millions restant seront défrayés par:

— la loterie nationale Loto-Canada, dont la création a été annoncée il y a deux jours par le fédéral, et qui rapportera, prévoit-on, $350 millions d'ici 1979;

— par une augmentation de la taxe sur les tabacs qui rapportera $90 millions par année et qui permettra d'éponger le reste du déficit en sept ans.

Les cotisations de l'assurance-maladie seront augmentées afin de financer une partie de l'assurance-hospitalisation. La cotisation maximum pour le salarié passera de $125 à $235 par année, et celle du travailleur autonome de $200 à $375.

Le système de la taxe de vente au détail subit deux changements importants. Le programme de dégrèvement accordé aux entreprises manufacturières est remplacé par un autre programme qui prévoit que le matériel utilisé pour la production de biens destinés à la vente ne sera plus taxé.

Taxe de vente

De plus, l'indemnité versée par le gouvernement aux commerçants qui perçoivent la taxe sur la vente en détail, la taxe sur les repas et hôtellerie sera dorénavant limitée à $1,000 par année et celle versée pour la perception de la taxe sur les télécommunications sera limitée à $500 par année.

A partir du 11 mai, le statut fiscal accordé aux corporations de placements et de fonds mutuels sera aboli, de sorte que les revenus touchés par l'intermédiaire de ces canaux d'investissement seront traités à peu près de la même manière que ceux touchés par un particulier.

Le budget ouvre un nouveau champ fiscal aux municipalités en prévoyant qu'une loi leur permettra d'imposer des droits sur les transferts d'immeubles. Ces droits seront de 3/10 de 1 pour cent sur la partie de la vente inférieure à $50,000 et de 6/10 de 1 p.c. sur l'excédent.

En outre, la province percevra des droits sur les transferts d'immeubles à des personnes ne résidant pas au Canada. Ces droits seront de 33 p.c. de la valeur de l'immeuble.

Impôt scolaire

Le poids de l'impôt foncier scolaire est réduit grâce à trois mesures:

— Maintien du plafond de 10 p.c. sur l'augmentation de la valeur imposable de tout immeuble.

— Abaissement de $1.05 à $1 les $100 d'évaluation du taux d'impôt foncier normalisé, à partir du 1er juillet.

— Dégrèvement d'impôt scolaire aux personnes âgées de 65 ans et plus. Dans le cas d'un propriétaire, ce dégrèvement sera égal à la moitié de l'impôt scolaire payable et limité à $125. Dans le cas d'un locataire, il sera égal à 5 p.c. du loyer annuel et limité à $75.

Les deux premières mesures entraîneront la libération d'un champ fiscal évalué à environ $20 millions au profit des municipalités. Le dégrèvement pour les personnes âgées de plus de 65 ans s'appliquera aux taxes de l'année financière 1976-77 payables avant la fin de la présente année.

A compter du 1er janvier prochain, l'impôt sur les successions sera réduit de 20 p.c. et ne sera plus que de 20 p.c.

Les investissements des sociétés d'Etat augmenteront de 33 p.c. au cours du prochain exercice financier. Ceux de l'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James, par exemple, passeront de $1,142 millions en 1975-76 à $1,480 millions en 1976-77.

Une somme de $56 millions sera dépensée cette année pour la construction et la rénovation de centres d'accueil pour personnes âgées et une autre somme de $100 millions sera consacrée par la Société d'habitation du Québec à la construction de 5,000 logements municipaux pour personnes âgées.

Même si le déficit prévu doit s'élever à $630 millions, le déficit budgétaire à financer ne sera que de $460 millions, puisque $170 millions sont prévus pour le régime de retraite, ce qui ne nécessite pas de déboursés.

Saint-Laurent obtient la meilleure cote financière au Québec

MONTREAL (PC) — La ville de Saint-Laurent, en banlieue de la métropole, vient de se voir attribuer la cote A-1 par la firme américaine Moody's Investors Service, soit la plus haute cote financière accordée à une municipalité du Québec.

C'est ce qu'a annoncé le maire Marcel Laurin, lors de l'assemblée du conseil municipal hier soir. Moody's est cette firme chargée d'évaluer la santé financière des institutions gouvernementales pour les marchés financiers américains. Comparativement mentionnons que Montréal et la Communauté urbaine de Montréal jouissent de leur côté d'une cote un peu inférieure, soit la cote A.

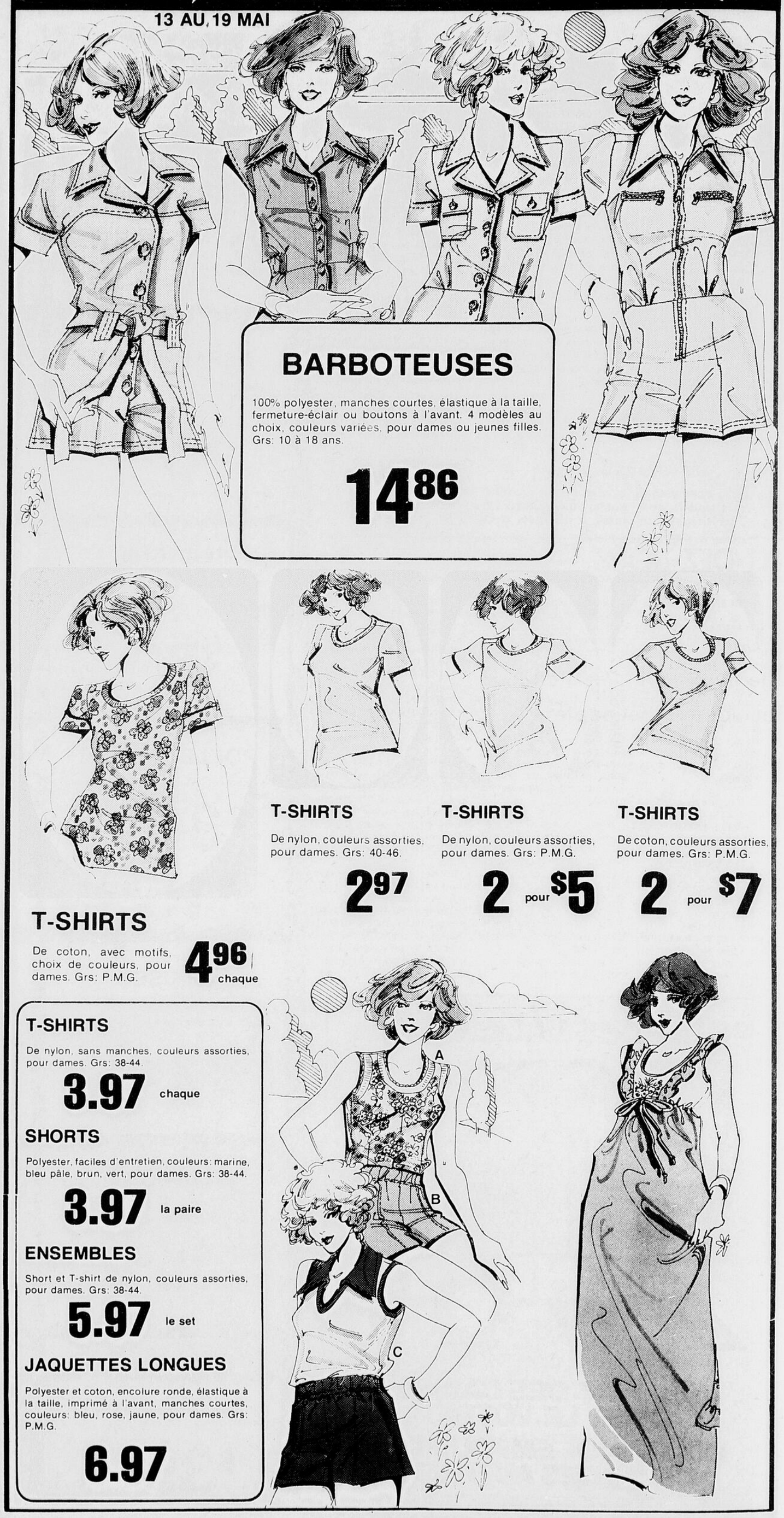
Meilleure est la cote, meilleur est le placement et meilleur est le taux d'intérêt dont peut jouir une municipalité pour ses emprunts.

La dette obligatoire de Saint-Laurent est de $47.9 millions, soit 5.83 pour cent de l'évaluation imposable. Bien que la valeur des immeubles imposables soit passée de $771.5 millions à $926 millions, ce pourcentage a quand même augmenté un peu en raison d'un emprunt de $13 millions effectué l'an dernier.

Les revenus de Saint-Laurent sont passés de $30 millions à $38.7 millions en 1975, soit une augmentation de 29 pour cent.

Un autre don
Votre appui à la Croix-Rouge

Woolworth
RUE RACINE CHICOUTIMI
CÉLÉBRATION DE MAI
13 AU 19 MAI



BARBOTEUSES
100% polyester, manches courtes, élastique à la taille, fermeture-éclair ou boutons à l'avant. 4 modèles au choix, couleurs variées, pour dames ou jeunes filles. Grs: 10 à 18 ans.
14.86

T-SHIRTS
De coton, avec motifs, choix de couleurs, pour dames. Grs: P.M.G.
4.96 chaque

T-SHIRTS
De nylon, couleurs assorties, pour dames. Grs: 40-46.
2.97

T-SHIRTS
De nylon, couleurs assorties, pour dames. Grs: P.M.G.
2 pour $5

T-SHIRTS
De coton, couleurs assorties, pour dames. Grs: P.M.G.
2 pour $7

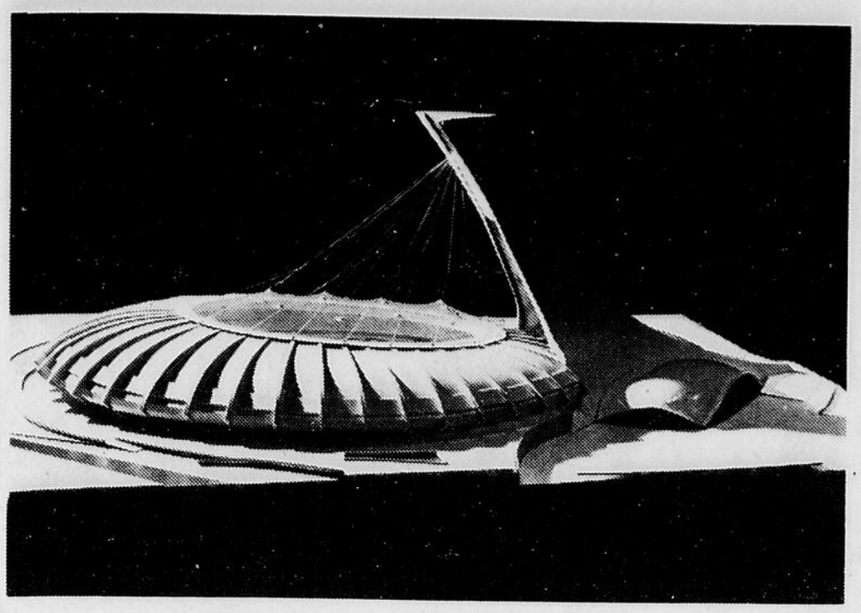
T-SHIRTS
De nylon, sans manches, couleurs assorties, pour dames. Grs: 38-44.
3.97 chaque

SHORTS
Polyester, faciles d'entretien, couleurs: marine, bleu pâle, brun, vert, pour dames. Grs: 38-44.
3.97 la paire

ENSEMBLES
Short et T-shirt de nylon, couleurs assorties, pour dames. Grs: 38-44.
5.97 le set

JAQUETTES LONGUES
Polyester et coton, encolure ronde, élastique à la taille, imprimé à l'avant, manches courtes, couleurs: bleu, rose, jaune, pour dames. Grs: P.M.G.
6.97

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge
WOOLWORTH 141, RACINE EST CHICOUTIMI
Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat



Financement du luxe par la taxation des biens de luxe

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Ce sont les fumeurs québécois, les contribuables montréalais et les Canadiens fervents de la loterie olympique qui, au cours des prochaines années, auront la tâche d'éponger le déficit des Jeux olympiques.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui a livré, hier soir à l'assemblée nationale, son discours sur le budget pour l'exercice financier 1976-77, a évalué ce déficit à près d'un milliard de dollars, soit $200 millions de plus que la dernière prévision officielle.

Quant au coût total des installations de ces Jeux qui auront lieu, en juillet, M. Garneau estime qu'il s'élèvera à plus de $1.4 milliard.

C'est par le biais d'une hausse de l'impôt sur les tabacs que le gouvernement Bourassa met à contribution les fumeurs de la province. Ainsi, chaque fois qu'ils allumeront une cigarette, un cigare ou une pipée, les Québécois contribueront à "éteindre la dette olympique", précise-t-on dans la documentation relative au discours de M. Garneau, distribuée aux journalistes.

Le luxe par le luxe

"Pour financer ce qui nous apparaît une opération de luxe: les Jeux, a dit le ministre, nous avons décidé de taxer un bien de luxe".

A compter d'aujourd'hui, la taxe sur les cigarettes passe de 2/5 à 4/5 de $0.01 par cigarette, et celui sur le prix de vente des cigares et du tabac, de 20 à 25 pour cent.

Ce qui fait que le paquet de 20 cigarettes qui se vendait hier, $0.64 coûte maintenant $0.80 tandis que celui de 25 cigarettes passe de $0.80 à $1.00.

D'ici la fin de l'exercice actuel, cette hausse d'impôt devrait rapporter $75 millions à la Régie des installations olympiques et, sur une base de 12 mois, pour l'année 1077-78, environ $88 millions.

M. Garneau estime que, compte tenu des revenus de cette hausse d'impôt sur les tabacs, des profits de la loterie olympique et du $200 millions des contribuables montréalais ainsi que de la réalisation de certains actifs, les emprunts de la RIO devraient être complètement remboursés durant l'exercice 1982-83, soit dans six ans.

La loterie

Quant à la loterie olympique dont le gouvernement fédéral vient d'en autoriser le prolongement jusqu'au 31 décembre 1979, elle devrait permettre une entrée de revenus supplémentaires de $350 millions dans les coffres de la Régie. Ces revenus, a souligné M. Garneau, réduiront d'autant les emprunts que la RIO devra contracter cette année.

Selon le ministre, chacun des deux derniers tirages a permis de vendre sept millions de billets, et les 7.5 millions de billets du tirage en cours sont presque tous vendus. "Il est donc raisonnable, a-t-il dit, d'anticiper des ventes similaires pour les prochains tirages.

On prévoit même que la Loterie olympique pourra évoluer avec un certain taux de croissance".

Pour ce qui est du $200 millions que devront supporter les Montréalais, le ministre estime que c'est là une décision tout à fait normale puisque ce sont eux qui, au lendemain des Jeux, pourront le plus profiter des équipements sportifs mis en place.

Poursuite des recherches de deux victimes d'un accident d'hélicoptère

LA TUQUE (PC) — Les recherches devaient se poursuivre, aujourd'hui, pour retrouver les corps des deux passagers de l'hélicoptère qui s'est écrasé la semaine dernière dans un lac de la région de La Tuque.

Les débris de l'appareil on été localisés lundi et seul le corps du pilote, M. André Turcotte, 28 ans, d'Asbestos, a été retrouvé jusqu'à maintenant.

Deux techniciens du ministère québécois des Terres et Forêts, MM. Germain Villeneuve, 30 ans, de Ste-Foy, et Luc Germain, 22 ans, de Grandes Piles, près de Grand'Mère, avaient également prix place à bord de l'hélicoptère qui a été porté disparu le 4 mai au cours d'un vol entre Grand'Mère et La Tuque.

POUR UNE VENTE RAPIDE
Les ANNONCES CLASSEES
Tél: 545-4895

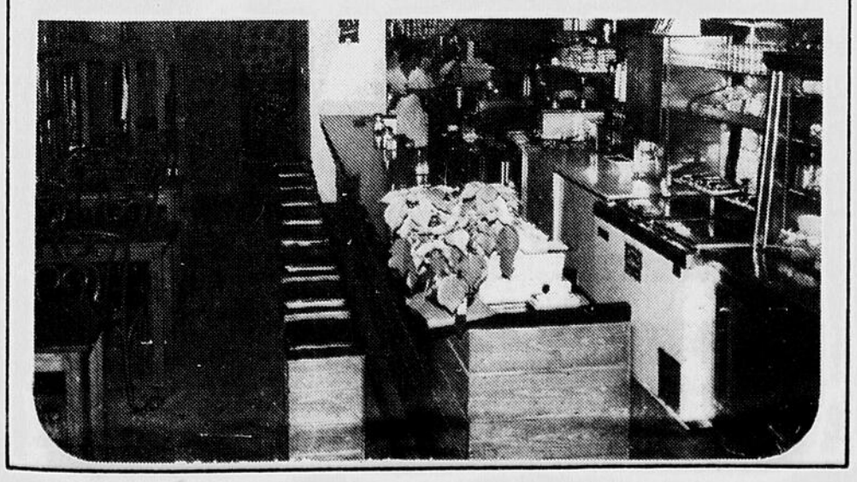
DU NOUVEAU AU

RESTAURANT
BAR SALON *Sandra*
Galeries Lac St-Jean



NOUVELLE ADMINISTRATION
M. Yvon Thibeault
propriétaire
Toujours plus accueillant, salon-bar et restaurant à votre disposition.

METS CANADIENS, PIZZA, FRUITS DE MER
HEURES D'OUVERTURE DU RESTAURANT
7:00 A.M. A 2:00 A.M.
LIVRAISON A DOMICILE **662-9752**



Woolworth

RUE RACINE, CHICOUTIMI

CÉLÉBRATION DE MAI

13 AU 19 MAI



VOTRE CHOIX **$8**

MADE IN CANADA
FABRIQUÉ AU CANADA

a) SANDALES — **$8**

En vinyle, talon recouvert de jute, couleurs: bleu pâle, blanc, tan, pour dames. Grs: 5 à 9.

b) SANDALES — **$8**

En denim, décorées de 2 boucles, couleurs: marine, seulement, pour dames. Grs: 5 à 9.

c) SANDALES — **$8**

En denim, talon recouvert en imitation de jonc, s'attachent par une boucle, couleurs: marine, crème, ross, pour dames. Grs: 5 à 9.





ESPADRILLES
En nylon, avec bouton suède, semelle antidérapante, couleurs: rouge/blanc, bleu/blanc, pour garçons et hommes.
Grs: 1 à 6. **8.99**
Grs: 7 à 11. **9.99**

ESPADRILLES
En toile, couleurs: blanc, marine ou or, pour hommes et garçons. Grs: 1 à 6. **3.97**

SANDALES
De plage, modèle hot dog, en paille, pour dames. Grs: 7-8-9. **2.99**

SANDALES
En vinyle, semelle de caoutchouc, talon recouvert de jute, couleurs: beige ou bleu, pour dames. Grs: 5 à 9. **5.97**

SANDALES
En vinyle croisé à l'avant, talon bas, couleurs: blanc ou tan, pour dames. Grs: 6 à 9. **4.96**

SANDALES
En denim, talon recouvert, semelle plate-forme, couleurs: bleu denim, fleuri. Grs: 5 à 9. **8.96**



MULES
En toile, à motifs floraux, dans les tons de jaune et de bleu, pour dames. Grs: 5 à 10. **4.96**



ESPADRILLES
En denim, semelle en caoutchouc, bleu denim seulement, unisex. Grs: 1 à 9. **5.99**

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

WOOLWORTH 141, RACINE EST, CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Le budget de R. Garneau favorise les retraités

QUEBEC (PC) — Les Québécois retraités, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont, cette année, les "enfants chéris" du ministre des Finances, M. Raymond Garneau qui a prononcé, hier soir à l'Assemblée nationale, son discours sur le budget pour l'exercice financier en cours.

En effet, M. Garneau a annoncé que toute personne âgée de 65 ans et plus bénéficiera d'un allègement de l'impôt foncier scolaire.

C'est ainsi que, si le retraité est propriétaire, il aura le droit à un remboursement de 50 pour cent de sa facture d'impôt foncier scolaire, jusqu'à concurrence de $125. S'il est locataire, il pourra exiger cinq pour cent de son loyer annuel jusqu'à un maximum de $75.

Si la propriété du retraité est évaluée à $25,000 et qu'il doive payer, par exemple, $250 à titre d'impôt foncier scolaire, il verra alors son fardeau réduit de 50 pour cent.

Le locataire

Quant au locataire, il touchera le remboursement maximum annoncé si son loyer mensuel est de $175 ou plus.

M. Garneau a précisé que le ministère des Affaires sociales verra prochainement à informer les retraités de leurs nouveaux droits.

D'autre part, le ministre a annoncé que ce ministère créera 4,400 places dans 40 nouveaux centres d'accueil pour les personnes âgées et que 570 autres places seront rénovées dans quatre autres centres.

Ces projets nécessiteront, selon lui, des dépenses de l'ordre de $112 millions, dont la moitié sera dépensée au cours de l'exercice actuel.

Par ailleurs, la Société d'habitation du Québec contribuera à la réalisation de 5,000 logements pour personnes âgées, a précisé le ministre, notant que ce projet appellera des déboursés de $100 millions.

Santé

Elargissement de la contribution au RAMQ

QUEBEC (PC) — Si les contribuables du Québec peuvent se réjouir de supporter un fardeau fiscal moins lourd en 1976-77 dans le domaine scolaire, il n'en va pas de même au chapitre des soins de santé où le gouvernement ira puiser davantage dans leurs goussets.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a en effet fait savoir, hier, qu'à compter du 1er juin 1976, la contribution au régime de l'assurance-maladie sera élargie de façon à hausser le montant maximum annuel de $125 qu'il est présentement à $235 pour le salarié et à $375 pour le travailleur autonome.

Par exemple, un chef de famille dont le revenu annuel net est de $8,000 devra débourser désormais $120 ou $2.30 par semaine, ou 1.5 p.c. du revenu net.

Cette augmentation contribuera à financer aussi une partie de l'assurance-hospitalisation.

S'il résidait en Ontario, a précisé M. Garneau, ce même chef de famille aurait à payer $364 par année ou $7 par semaine au chapitre du financement des programmes de santé.

Mais, pour l'année d'imposition de 1976, comme les nouveaux taux entreront en vigueur le 1er juin, la contribution maximale sera de l'ordre de $188 pour le salarié et de $300 pour le travailleur autonome.

Revenus de la Régie

Le ministre des Finances a tenu à préciser que les revenus de la Régie de l'assurance-maladie ne seront aucunement touchés par cette mesure.

Il a expliqué qu'en 1976-77, la contribution au financement des programmes de santé s'élèvera à $720 millions, dont $420 millions pour la Régie et $300 millions pour l'assurance-hospitalisation.

Ces montants ne représentent néanmoins qu'une faible partie des dépenses totales de plus de $2.5 milliards que l'Etat consacrera au cours du présent exercice financier au domaine de la santé.

La différence des coûts sera comblée par les revenus généraux du gouvernement, d'une part, et par Ottawa dans le cadre des programmes à frais partagés, d'autre part.

Les dépenses du Québec au chapitre de la santé représentent 5.5 p.c. du produit provincial brut comparativement à 4.2 p.c. seulement en Ontario. Le coût moyen d'une journée d'hospitalisation était estimé à $117 au Québec en 1974 contre $95 dans la province voisine.

Education

Mesures de réduction de l'impôt foncier scolaire

QUEBEC (PC) — Les contribuables québécois bénéficieront d'un allègement fiscal au chapitre du financement de l'éducation pour 1976-77, a indiqué, hier, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, dans son discours sur le budget.

Ainsi, trois mesures ont été proposées afin de réduire l'impôt foncier scolaire:

a) la reconduction du plafonnement à 10 p.c. de l'augmentation de la valeur imposable d'un immeuble donné pour fins scolaires, sauf dans les améliorations apportées à ces immeubles;

b) à compter du 1er juillet 1976, le taux normalisé de l'impôt foncier scolaire sera fixé à $1 par $100 d'évaluation, soit une réduction de 5 cents le $100 d'évaluation;

c) toute personne de 65 ans et plus, qui est propriétaire, pourra bénéficier d'un remboursement de 50 p.c. de sa facture d'impôt foncier scolaire jusqu'à concurrence de $125. Cette même personne, locataire cette fois-ci, se verra rembourser 5 p.c. de son loyer annuel, avec maximum de $75.

Par ailleurs, les subventions aux commissions scolaires dues au 30 juin 1974 ont été entièrement versées. Au 30 juin 1975, les subventions additionnelles totalisent $145 millions et un budget supplémentaire est déjà prévu à cette fin.

Stabilisation

Dans son ensemble, a expliqué M. Garneau, la croissance des dépenses dans l'éducation doit être compatible à celle de la richesse collective et, le rattrapage étant maintenant complété, il faut s'attendre à une stabilisation de l'augmentation de ces coûts.

Aujourd'hui, l'impôt foncier perçu par les commissions scolaires ne représente plus que 24 p.c. du coût total de l'enseignement élémentaire et secondaire en 1975-76 comparativement à 31 p.c. en 1973-74 et 37 p.c. en 1970-71.

Le Canada est le pays qui accorde la plus grande part de son produit national brut à l'éducation avec 8.6 p.c., dépassant la Suède 7.8 p.c., les Etats-Unis 5.4 p.c., la France 4.7 p.c., le Japon 4.1 p.c., et l'Allemagne 4 p.c.

Le Québec, lui, consacre une partie plus élevée de son produit provincial brut que la plupart des autres provinces canadiennes, signifiant qu'il compte parmi l'un des endroits où la part relative des ressources consacrée à l'éducation est la plus grande.

Au total, les crédits affectés au financement de l'éducation représentent environ 30 p.c., de l'ensemble des dépenses gouvernementales, soit $3 milliards sur $10 milliards.

Exemption de la taxe de vente en détail pour certaines cies

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a annoncé, mardi soir, un réaménagement de la taxe de vente en détail touchant les achats faits par les entreprises de transformation au Québec.

M. Garneau, qui prononçait alors son discours sur le budget pour l'exercice financier 1976-77, a précisé que cette mesure visait "à favoriser le développement industriel du Québec".

Il a expliqué que:

1. le matériel de production acheté ou loué pour produire des biens mobiliers destinés à la vente, de même que les matières de conditionnement utilisées directement pour la production de biens mobiliers destinés à la vente, n'étaient plus taxables;

2. le dégrèvement accordé aux manufacturiers en proportion de leurs ventes hors du Québec était aboli.

Selon lui, l'adoption de ces mesures ne devrait coûter que quelques millions de dollars au Trésor public. Toutefois, a-t-il soutenu, leur impact sera significatif pour plusieurs entreprises et favorisera aussi les investissements dans le secteur manufacturier.

M. Garneau a souligné que le régime actuel comporte certains inconvénients. En premier lieu, le dégrèvement accordé en proportion des ventes hors de la province répartit de façon inéquitable le fardeau entre les entreprises exportatrices et non exportatrices. En second lieu, son effet de cumul sur la valeur ajoutée invite les entreprises les plus touchées, soit à s'intégrer, soit à importer, soit encore à s'établir hors du Québec.

Il en résulte, selon lui, une discrimination contre les petites et moyennes entreprises qui alimentent principalement le marché québécois et contre les entreprises de transformation, lesquelles achètent relativement plus de produits imposables.

Woolworth
RUE RACINE — CHICOUTIMI
CÉLÉBRATION DE MAI
DU 13 AU 19 MAI



Bikinis
Bikinis, 100% nylon, couleurs: bleu, jaune, blanc, rouge, marine, pour hommes. Grs: P.M.G.
1.97 chac. ou 2 pour 3.50



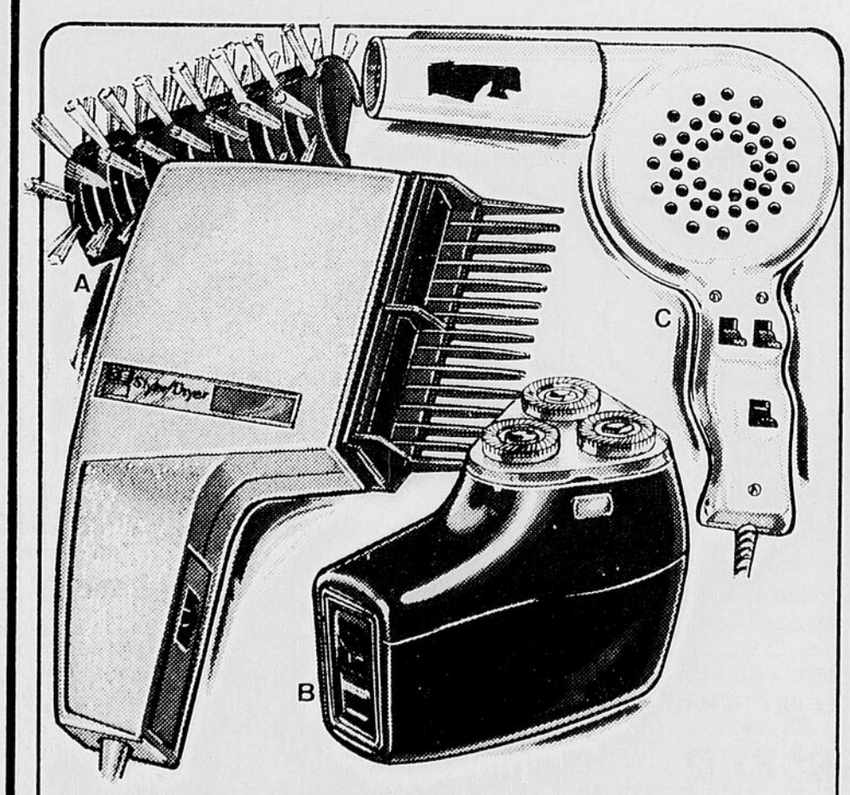
Chemises Western
Chemises de style western, 65% polyester, 35% coton, à carreaux, à boutons pression, 2 poches à l'avant, pour hommes. Grs: P.M.G.
7.97

Gilets
Gilets, manches courtes, 100% acrylique à fond blanc à rayures bleu, royal, brun, idéals pour les journées ensoleillées, pour hommes. Grs: P.M.G.
$5

T-Shirts
T-Shirts, manches courtes, idéals pour le golf, sous-bras élastiques, couleurs: blanc, lime, bleu pâle, jaune et marine, pour hommes. Grs: P.M.G. XG.
5.97

Shorts
Shorts en jean délavé, denim bleu, 100% coton, pour garçons. Grs: 8 à 18 ans.
5.97

Ensembles
Jackets et pantalons, 100% coton, en denim jean délavé, de couleur bleu, pour garçons. Grs: 8 à 16.
8.97 ens.



Séchoirs à cheveux
Séchoirs à cheveux de marque Général Signal, de format pratique pour le voyage, 350 watts, 1 vitesse.
16.88

Rasoirs
Rasoirs pour hommes, 3 têtes flexibles, de marque Philishave, garantie 1 an.
24.96

Séchoirs à cheveux
Séchoirs à cheveux de marque Super Shot, de format pratique, 2 vitesses, 4.6 am, 125 vac.
26.96



Ensembles 2 pièces
Robes et pantalons, 100% polyester, pour fillettes. Grs: 12 à 24 mois.
7.99 le set

Ensembles 2 pièces
Chemises et pantalons, 100% polyester, aqua ou rouge, pour garçons. Grs: 12 à 24 mois.
7.99 le set

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

Woolworth
141, RACINE EST
CHICOUTIMI
Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

CECM

Réclamation du maintien des classes d'accueil

MONTREAL (PC) — L'Alliance des professeurs de Montréal réclame le maintien des classes d'accueil aux niveaux élémentaire et secondaire et recommande à la Commission des écoles catholiques de Montréal de cesser toute insertion directe des immigrants dans les classes régulières.

Tel est ce qui ressort d'un dossier préparé par un comité constitué de professeurs de classes d'accueil de la CECM après consultation des enseignants aux immigrants, et rendu public hier par le président de l'Alliance, M. Pierre Lemaire.

Constituées en 1969, les classes d'accueil de la CECM ont été conçues pour accueillir les immigrants d'âge scolaire qui ne parlent pas ou très peu le français. Les étudiants sont regroupés selon leur âge et leur connaissance de la langue. Les enfants, de 4 à 17 ans qui n'ont aucune connaissance de la langue française prennent environ 10 mois pour franchir les différentes étapes du programme avant de s'intégrer au secteur régulier.

Or, selon le groupe d'étude de l'Alliance, la CECM a décidé brusquement de changer les modalités d'intégration des immigrants cette année en favorisant l'inscription des élèves aux classes régulières de leur milieu et en prescrivant "l'insertion directe" de quelque 75 jeunes immigrants en novembre dernier dans les classes de l'élémentaire et du secondaire.

L'Alliance des professeurs de Montréal considère que dans la conjoncture actuelle, quelles que soient les lacunes du service d'accueil, les enfants d'immigrants des niveaux élémentaire et secondaire doivent nécessairement maîtriser la langue française avant d'être intégrés dans les classes régulières et pouvoir fonctionner avec un certain rendement.

De plus, le service d'accueil assure à l'étudiant des conditions plus favorables à l'apprentissage de la langue par un matériel didactique adéquat, un personnel qualifié et des classes plus petites (environ 15 à 17 élèves) que le système régulier.

Or au dire des membres de l'Alliance, l'insertion directe préconisée par la CECM pose à l'enseignant du secteur régulier de "sérieux problèmes pédagogiques".

Le professeur ne peut consacrer au jeune immigrant le temps nécessaire pour favoriser son intégration dans des classes de 30 étudiants et par surcroit la très grande homogénéité des classes du secteur français (96 pour cent des enfants proviennent de familles canadiennes-françaises) tend à "marginaliser" le non-francophone.

Année scolaire

"Nous sommes tous plus ou moins responsables"

— Jean Bienvenue

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Education, Jean Bienvenue, estime que durant l'année scolaire qui s'achève, "nous avons tous, à des degrés divers et avec plus ou moins de responsabilité, ébrêché le système d'éducation du Québec et échoué dans la façon de faire fonctionner nos établissements démocratiques."

C'est devant ses électeurs de Crémazie, réunis hier midi sous l'égide de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal, que M. Bienvenue a dressé ce bilan négatif de la présente année scolaire, marquée par les négociations dans l'enseignement.

Pour le ministre de l'Education, ces négociations n'ont été que source de problèmes: moyens de pression, cas de lock-out, trêve, guerre de statistiques, loi 23, etc.

"Ce type de négociations, nous devons y renoncer une fois pour toutes, a dit M. Bienvenue. Il faut trouver d'autres mécanismes avant la prochaine ronde de négociations."

A cet égard, le ministre a avancé quelques hypothèses, qui se résument à une décentralisation des négociations avec, peut-être, des pouvoirs accrus pour les commissions scolaires locales et régionales.

De l'avis de M. Bienvenue, cette décentralisation rendrait les négociations plus faciles, à cause de la multiplicité des intérêts régionaux québécois.

De plus, ce type de négociations, qui pourrait s'inspirer en grande partie du système actuellement en vigueur en Ontario, présenterait l'avantage d'assainir le climat social dans l'ensemble de la province.

Journal de Montréal

Menacedegrève

MONTREAL (PC) — A la suite du rejet de l'offre des employeurs du Journal de Montréal par les employés syndiqués, les parties en cause ont convenu de se rencontrer hier soir afin d'étudier une contreproposition patronale.

Les négociateurs syndicaux ont reçu le mandat de déclencher une grève dès qu'ils jugeraient utile de mettre fin à leur participation à la publication du Journal de Montréal. Les porte-parole des syndiqués, qui avaient soumis les revendications fermes des employés dans l'avant-midi, s'attendaient à consacrer une bonne partie de la nuit à l'étude d'une contreproposition patronale.

Parmi les principaux sujets de litige entre les parties en cause, on note les conditions de travail des employés de bureaux, les frais de dépenses des photographes, les hausses de travail des journalistes affectés aux sports, le régime de pension et les arrérages de salaire.

Vol de la Brink's

MONTREAL (PC) — Deux hommes et une femme accusés d'assaut sur deux policiers montréalais qui, samedi dernier, enquêtaient sur le vol de $2.8 millions de la Brink's, devront rester incarcérés jusqu'à leur procès.

Ainsi en a décidé le juge André Chaloux, alors que les accusés comparaissaient devant lui à l'appui d'une requête de cautionnement. Il s'agit de Thomas O'Neill, 35 ans, de son frère Edward, 33 ans et de Sheila Dalpé, 29 ans.

Woolworth
RUE RACINE, CHICOUTIMI
CÉLÉBRATION DE MAI
— 13 AU 19 MAI —

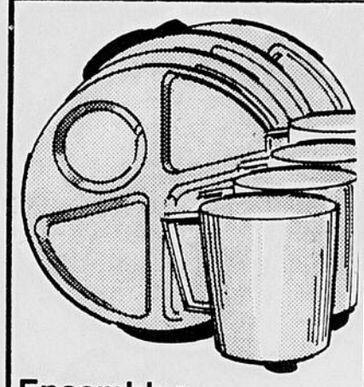


BAS CULOTTES
Bas culottes de nylon, nus, couleurs: beige, taupe, épice, pour dames, une grandeur.

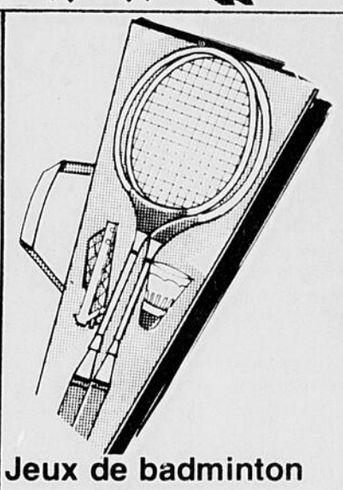
3 paires pour .96

LUNETTES DE SOLEIL
De plastique ou métal, différents modèles et teintes.

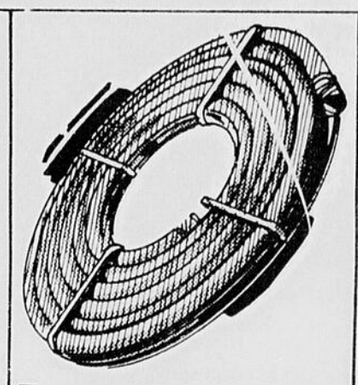
3.97



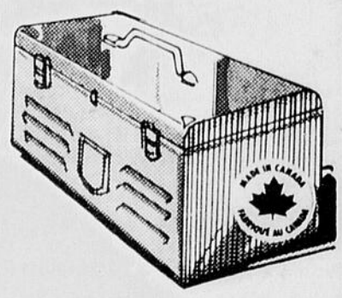
Ensembles de camping
En plastique, 4 assiettes, 4 tasses, couleurs: jaune, avocado, beige, orange.
2.77 le set



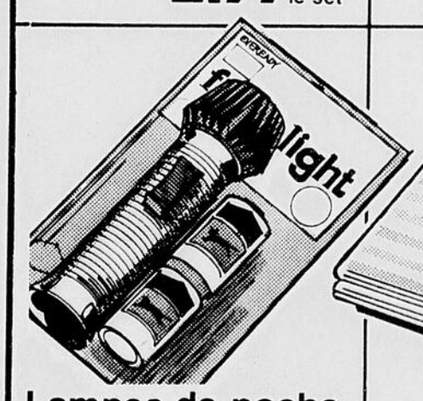
Jeux de badminton
Comprenant: étui, 2 raquettes, 1 moineau, 1 filet.
1.97 le set



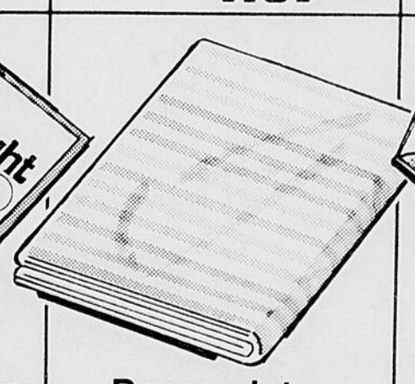
Tuyau d'arrosage
Pratiques pour le terrain et lavage d'autos, ton de vert, grandeur: 50'.
4.67



Coffres à outils
En métal, avec tiroir intérieur amovible, gr.: 20" x 10" x 9".
10.97



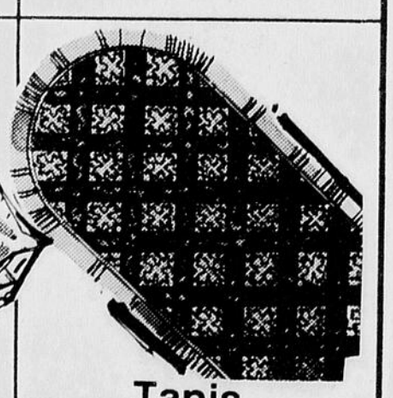
Lampes de poche
De marque Eveready, pour chalets et autos, 2 piles incluses.
1.97 l'ens.



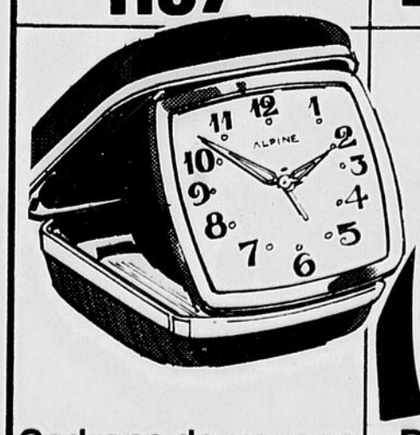
Draps plats
De flanellette à rayures pastels, grs.: 70" x 90".
2 pour 9.99



Oreillers
Rembourrés au foam, paquet de 2, couleurs: rose ou bleu.
3.99 la paire



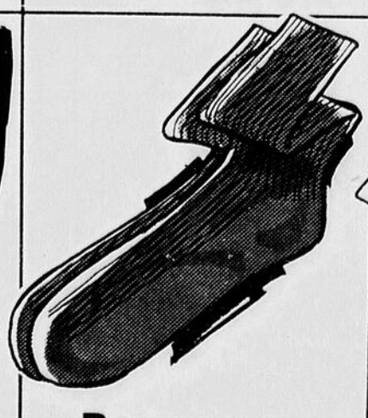
Tapis
Décoratifs à franges de forme oval, choix de modèles et de couleurs, 100% nylon, gr.: 3' x 5'.
11.66



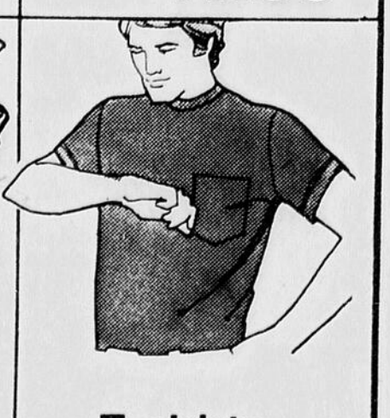
Cadrans de voyage
Modèle carré, de marque Wesclox, couleurs assorties, garantie 1 an.
7.98



Bas aux genoux
De nylon, choix de couleurs, seulement 1 grandeur, pour dames, paquet de 2.
.66 la boîte



Bas courts
Nylon et acrylique, couleurs assorties, pour hommes, grs: 10-13.
4 paires pour $5



T-shirts
Manches courtes, poche à l'avant, choix de couleurs, grs: P.M.G.
1.67

Gagnez un VOILIER 3.8



Tirage le
29 MAI
dans le mail
à 4 heures p.m.

Réclamez vos coupons de participation des marchands de
PLACE DU ROYAUME

VISITEZ L'EXPOSITION DE BATEAUX
présentement dans le mail.

DEPOSITAIRE:
Martial Gauthier loisirs
1015, Boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-6537

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

Woolworth 141, RACINE EST CHICOUTIMI
Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

QUEBEC EN BREF

Budget additionnel

RIMOUSKI (PC) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Normand Toupin, a accepté de répondre en partie à la demande des Opérations dignité de l'arrière-pays de l'Est de la province, en accordant un montant additionnel de $500,000 pour l'aménagement de la forêt privée.

La décision du ministre a été annoncée dans un communiqué. Le budget global pour l'aménagement de la forêt privée est ainsi porté de $783,533 à $1,283,533.

Lors de leur assemblée générale annuelle, le 1er mai dernier, à Amqui, les Opérations dignité avaient menacé de recourir à des moyens de pression pour obtenir des subventions totalisant $2.1 millions.

Le ministère des Terres et Forêts n'a cependant pas retenu leur requête pour obtenir un budget additionnel de $276,507 pour l'aménagement de la forêt publique ainsi qu'un budget particulier de $700,920 pour la promotion, l'information, la voirie et autres.

Les dirigeants des OD devaient se réunir, mardi, afin d'étudier l'offre gouvernementale.

Mission de recherche

RIMOUSKI (PC) — Onze chercheurs en océanographie de l'Université du Québec à Rimouski et deux de l'Institut national de la recherche scientifique ont effectué une croisière sur le Saint-Laurent du 28 avril au 4 mai, à bord du Dawson, navire océanographique de l'Institut Bedford d'océanographie, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse.

Il s'agit de la première croisière de recherche de la section d'océanographie de l'université rimouskoise (SOUQAR) pour la saison estivale 1976. Cette croisière a été orgánisée pour permettre à plusieurs professeurs et étudiants des deux groupes, SOUQAR et INRS-Océanologie, de continuer leur programme d'échantillonnage en mer dans l'estuaire du Saint-Laurent. Elle permettra aux chercheurs d'étudier, avec des étudiants, la biogéchimie de la phase solide dans cet estuaire.

Projet Saskebec

BAIE-SAINT-PAUL (PC) — Mettre en communications deux localités francophones très éloignées situées dans des milieux différents, et réaliser des échanges entre elles.

C'est l'un des objectifs du projet expérimental Saskebec qui permettra pendant quelque 115 heures, du 1er novembre 1977 au 13 janvier 1978, de relier par satellite les localités de Baie-Saint-Paul, au Québec, et de Zenon Park, en Saskatchewan.

Ce projet, parrainé par le ministère de l'Education du Québec, qui y consacrera plus de $300,000, et l'université de Regina, en Saskatchewan, sera réalisé à l'aide du satellite technologique de communication STT.

Construit au Canada au coût de $60 millions, ce satellite a été lancé par la NASA le 17 janvier dernier.

Vingt groupes canadiens représentant des universités, des associations, des ministères provinciaux et l'entreprise privée participeront à des expériences avec le STT, dans le but d'aider à définir les services de télécommunications de demain.

Saskebec est le seul projet des 26 expériences qui seront effectuées qui assurera une liaison audiovisuelle bilatérale entre deux communautés francophones.

Promotion — Bélanger

VALCARTIER (PC) — Le ministère de la Défense nationale vient d'annoncer la promotion du major Anne-Marie Bélanger au rang de lieutenant-colonel, ainsi que sa mutation au quartier général de la Défense nationale en tant qu'officier des carrières militaires pour les services infirmiers.

Cette promotion peut sembler anodine au départ, mais le lieutenant-colonel Bélanger est en fait la première Canadienne-française à atteindre ce rang dans les Forces canadiennes, et sa carrière est loin d'être terminée, loin de là.

Tutelle

QUEBEC (PC) — Trois compagnies de téléphone propriété de la société américaine Continental Telephone International Finance Corporation pourraient être mises sous la tutelle du gouvernement québécois pour avoir fait défaut de se conformer à des ordonnances émises en 1970 par la Régie québécoise des services publics.

Il s'agit des compagnies de téléphone Continental Ltée, Téléphone Dorchester Inc. et Téléphone rural de Beauceville Ltée.

Selon un communiqué de la Régie, qui tiendra des audiences publiques dans cette affaire le 27 mai, ces trois entreprises étaient tenues, comme toutes les sociétés de téléphone relevant de la juridiction du gouvernenent du Québec, de compléter avant décembre dernier, un programme d'amélioration visant à réduire à un maximum de quatre le nombre d'abonnés sur une même ligne en milieu rural.

Lauzon

Travail au ralenti

LAUZON (PC) — Les 2,000 travailleurs du chantier maritime de Lauzon utiliseront des moyens de pression pour accélérer les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

Le président de leur syndicat, affilié à la CSN, M. Clément Fleury, n'a pas voulu dévoiler la stratégie syndicale, mais il a confirmé que les syndiqués n'effectuaient plus aucun travail en surtemps depuis cette semaine.

La décision de recourir à des moyens de pression a été prise lors d'une assemblée générale, dimanche dernier.

M. Fleury soutient que la partie patronale s'est contentée de déposer de nombreux documents au cours des 26 séances de négociations qui ont eu lieu jusqu'à maintenant.

Au chapitre des salaires, les employés de la Davie Shipbuilding exigent des hausses de $1 l'heure pour chacune des deux années de leur projet de contrat, de façon à rattraper leurs confrères de Marine Industrie, de Sorel.

Optimisme patronal

De son côté, le négociateur de la partie patronale, M. Jean-Robert Ouellet, s'est dit optimiste et estime qu'il sera possible d'en venir à une entente sur l'ensemble des clauses normatives d'ici la fin de la semaine.

Laval

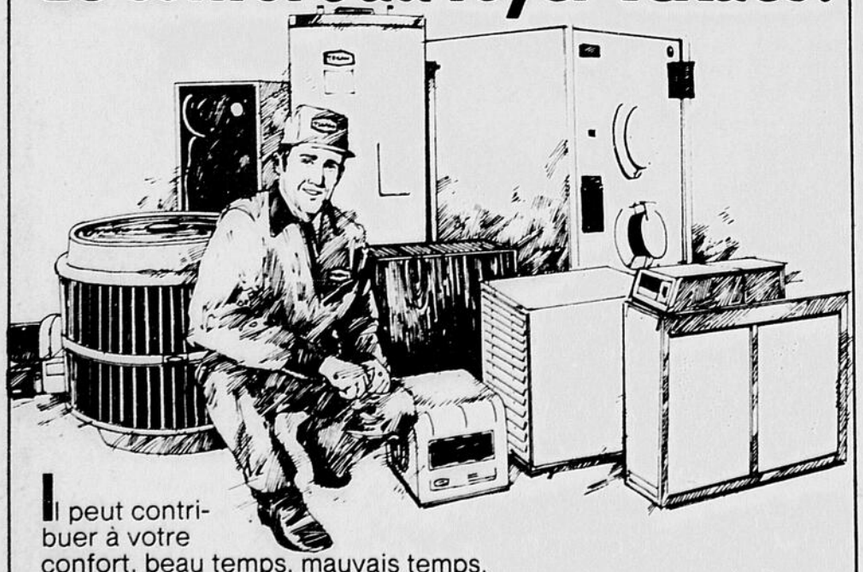
Service de police

MONTREAL selon la PC — Le maire de Laval, M. Lucien Paiement, a annoncé hier que son administration avait décidé d'entreprendre dès maintenant la restructuration du service de police et qu'elle s'accordait un délai d'un an pour la compléter.

Deux rapports déposés au mois de mars dernier, l'un préparé par la Commission de police du Québec (CPQ) et l'autre par la firme Roger Pominville Ltée concluaient en la nécessité de réorganiser complètement le service de police de Laval.

Le maire Paiement a affirmé hier que cette restructuration se fera selon les grandes lignes et les principales orientations et recommandations contenues dans ces deux rapports.

Faites connaissance du tout nouveau distributeur d'équipement de confort au foyer Texaco.



Il peut contribuer à votre confort, beau temps, mauvais temps.
Ce nouveau distributeur d'équipement de confort au foyer Texaco a tout pour améliorer votre confort: appareils de chauffage, humidificateurs, déshumidificateurs et chauffe-eau. Et tout cet équipement est garanti. Appelez-le. Beau temps, mauvais temps.

TEXACO
Confort au foyer

REPRESENTANT:
Maurice Bélanger,
265, ave. Montcalm,
Chicoutimi, Québec.
Tél.: 549-7387

DISTRIBUTEURS: **Gaston Tremblay,**
130, Simard,
Chicoutimi-Nord, Québec.
Tél.: 543-9242

Richard Côté Enr.,
58, Maisonneuve,
Jonquière, Québec.
Tél.: 547-0671

Woolworth
RUE RACINE, CHICOUTIMI

CÉLÉBRATION DE MAI

13 AU 19 MAI



Téléviseur 12"

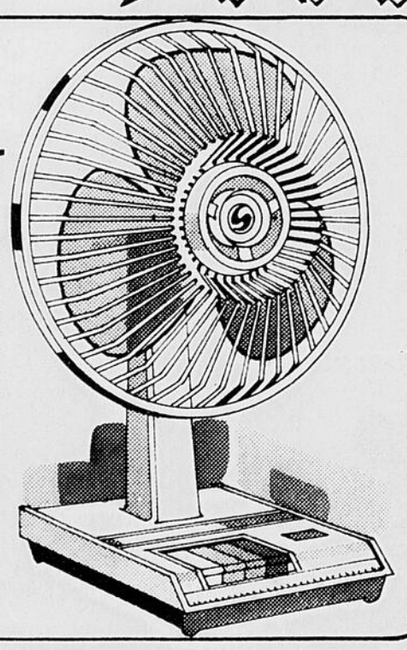
Téléviseur 12" portatif, de marque "Sanyo", transistor et image instantanés, sélecteur de canal UHF/VHF, muni d'antenne, contrôle glissière de volume et de brillance, complet avec écouteur, noir et blanc. Boîtier de couleurs assorties.

$97

Ventilateur

Puissant, non bruyant, ventilateur de grande vitesse. Woolworth vous présente un vent d'été! Oscillant d'un côté à l'autre pour une circulation d'air fantastique, 3 vitesses, solide et durable.

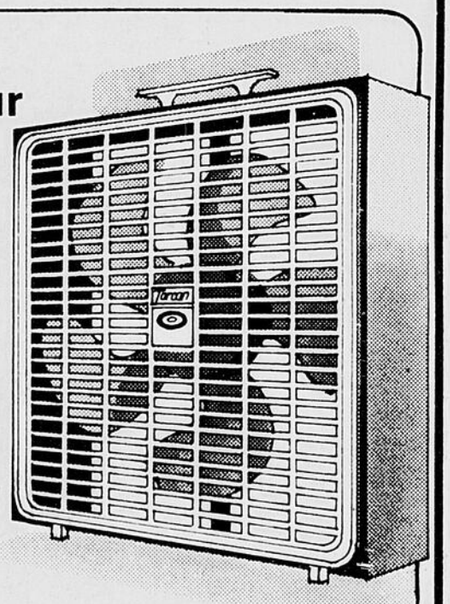
26.88



Ventilateur

Pour les chauds mois d'été, ventilateur 20" de marque "Torcan", 5 lames, vous donne le plus grand air possible. Avec réglage manuel, avocado, vert avec grille blanche, gr.: 22" x 23" x 7¼".

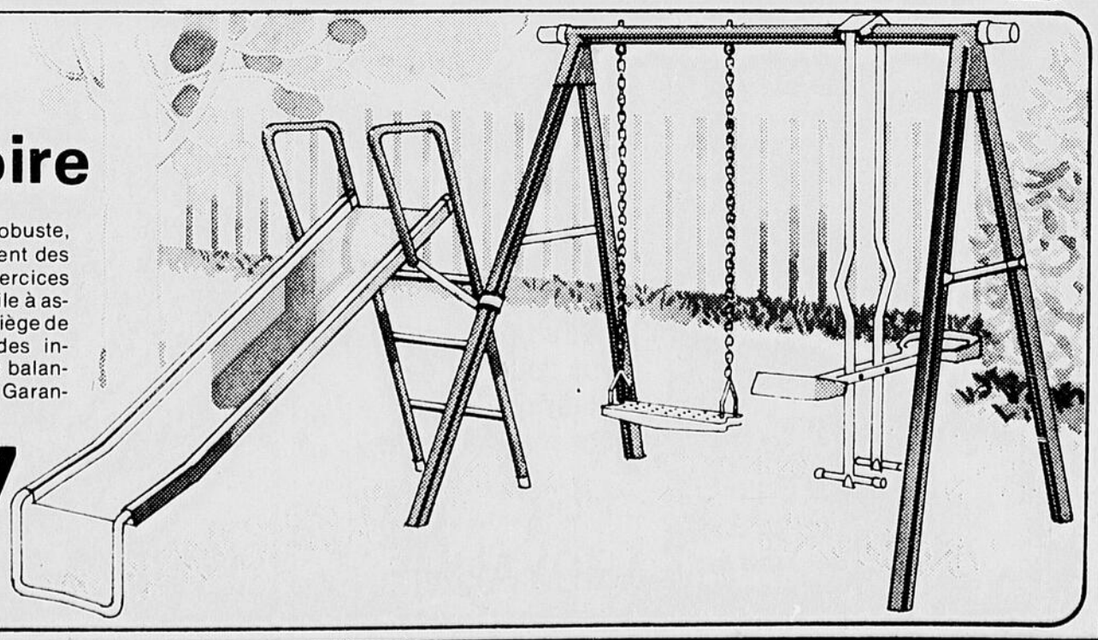
16.99



Balançoire

Balançoire élégante, robuste, pour que vos enfants aient des heures de plaisir et d'exercices sur cette balançoire, facile à assembler, en acier, avec siège de plastique à l'épreuve des intempéries. Comprenant: balançoire, glissade et cheval. Garantie 1 an.

29.77



Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

WOOLWORTH 141, RUE RACINE EST

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat



ENTRE MAIRES — M. Walther Troeger, à gauche, ex-maire du village olympique de Munich en 1972, attire l'attention de son guide M. Yvon Dubois sur une des beautés architecturales du village. M. Troeger n'a pas caché son étonnement devant les chefs-d'oeuvre en cours et a ajouté que, pour sa part, il n'y a pas de doute quant au succès des JO "Wunderbar! Es wird ohne Zweifel, ein Erfolg sein!"

Sur le plan normatif

Dépôt de nouvelles offres par les négociateurs de l'Hydro

MONTREAL (PC) — Les négociateurs de l'Hydro-Québec ont déposé de nouvelles offres sur le plan normatif, hier avant-midi, lors d'une première rencontre de négociations à mettre les deux parties en présence depuis le 18 mars, date du dépôt de la contre-proposition patronale sur les salaires.

Analysant ces nouvelles offres au cours de l'après-midi, les négociateurs syndicaux, qui avaient refusé antérieurement de faire des compromis sur les salaires tant et aussi longtemps que les offres patronales n'auraient pas été renouvelées globalement, ont décidé à leur tour de déposer aussitôt que possible une contre-proposition globale sur les plans normatif, monétaire et paramonétaire.

Les négociations, qui s'étaient déroulées depuis le 18 mars en présence uniquement du conciliateur, M. Raymond Desilet, qui faisait le navette entre les deux comités de négociation, reprendront donc ce matin au sujet du plan de carrière des techniciens et du classement des postes des employés de métier. Quant à la contre-proposition syndicale, elle devrait intervenir au plus tôt mercredi, selon M. Claude Morisseau, porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique.

Chefferie du PNP

Devant le refus de Choquette Robert Charette démissionne

MONTREAL (PC) — Estimant que M. Jérôme Choquette a raté la dernière chance d'unifier les partis d'opposition dans une troisième force en refusant la chefferie de l'UN qu'on lui offrait sur un plateau d'argent, M. Robert Charette a remis sa démission comme président et comme membre du Parti national populaire (PNP).

La démission de la présidence remonte en fait au 20 avril mais on avait réussi à la garder secrète jusqu'à ce que M. Charette émette hier un communiqué pour annoncer qu'il quittait définitivement le parti de MM. Jérôme Choquette et Fabien Roy.

Rejoint hier par téléphone, M. Charette a dit que le refus de M. Choquette de se présenter à la chefferie unioniste, répété malgré l'insistance de certains délégués au congrès régional de Montréal à l'hôtel Windsor lors du dernier week-end, l'avait convaincu qu'il n'avait plus rien à espérer de ce côté.

Industriel possédant des usines de fabrication de gants et de vêtements de protection à Saint-Stanislas près de Shawinigan et Malone dans l'Etat de New York, M. Charette a milité dans le Parti libéral du Québec depuis 1958 et a été très actif dans les organisations électorales, notamment pour le député Aimé Brisson du comté de Jeanne-Mance, où il a ses bureaux et sa résidence.

Il entend demeurer actif dans l'organisation politique mais se donne quelques jours pour se trouver un autre parti. Ce ne sera probablement pas le Parti libéral du Québec qu'il a quitté avec M. Choquette parce que le "gouvernement de Robert Bourassa a perdu le contrôle de la situation".

On parlait déjà depuis un certain temps de son passage à l'Union nationale, mais M. Charette refuse de confirmer cette rumeur sans pour autant cacher sa sympathie pour ce parti qu'il voit comme le seul capable de réaliser l'unification de la troisième force.

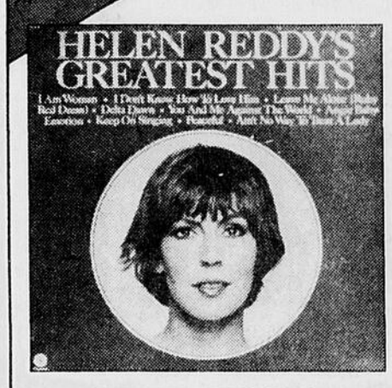
M. Charette dit qu'il garde toute son admiration et toute son amitié pour M. Choquette, dont il admire la force et l'ambition, mais il est convaincu que l'ex-ministre libéral a laissé passer la dernière chance de créer une troisième force politique au Québec.

Ayant participé aux négociations avec l'UN en tant que président du PNP, M. Charette affirme en effet qu'on avait laissé savoir à M. Choquette que l'establishment de l'UN ne lui opposerait pas d'adversaires de taille s'il présentait sa candidature à la chefferie du parti.

M. Charette est convaincu que c'était la seule manière de sortir du dilemme ayant empêché la création d'une troisième force. En se présentant à l'Union nationale, M. Choquette aurait en effet, selon lui, évité d'avoir à forcer un chef déjà établi à se désister en sa faveur.

Woolco

SOYEZ "IN" avec Capitol



HELEN REDDY'S
Greatest Hits



GILBERT BECAUD
Je t'aime mon frère



NATALIE COLE
Inséparable



MANDRILL
Beast from the east

4.99 chacun



BRASS CONSTRUCTION
Brass Construction



ERIC CARMEN
Eric Carmen



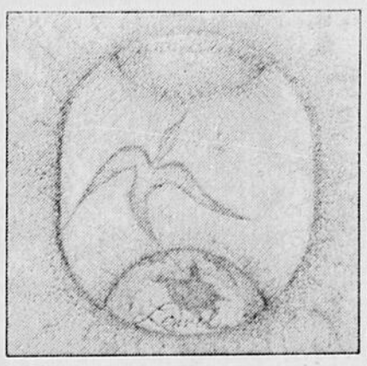
TONY ORLANDO & DAWN
Greatest Hits



SWEET
Give us a wink



WINGS
Speed of sound



RAOUL DUGUAY
L'envol

Woolco
GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François
PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi
HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30. JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h. SAMEDI de 9h15 à 17h
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

VENTE LIQUIDATION

50% DE RABAIS

sur le prix indiqué
au service de la

QUINCAILLERIE
DU 10 AU 14 MAI 1976

de 8.30 hres à 17.30 hres

ventes strictement au comptant, rabais en vigueur à la quincaillerie seulement.

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

379, boul. Lamarche,
CHICOUTIMI.

Pas de cours à Québec

QUEBEC (PC) — Plusieurs milliers d'écoliers ont de nouveau été privés de cours, mardi, dans la région de Québec, cette fois en raison d'une journée d'étude des quelque 150 chauffeurs d'autobus scolaires syndicales de la compagnie de Transport Chauveau.

Les chauffeurs, membres de l'unité 106 de l'Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, revendiquent des hausses salariales de $21 par semaine, rétroactives au début de l'année scolaire.

La compagnie de Transport Chauveau dessert les Commissions scolaires régionales Chauveau, Jean-Talon et de Tilly, ainsi que les Commissions scolaires locales de Sainte-Foy, Charlesbourg et une partie des écoles de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

Selon les dirigeants scolaires, un très grand nombre des quelque 30,000 élèves privés de transport ont pu se rendre en classe malgré ce débrayage.

Brink's *Argent retrouvé*

MONTREAL (PC) — La police de la Communauté urbaine de Montréal croit que les $2.8 millions volés lors du hold-up perpétré le 30 mars contre un camion de la société Brink's auraient été convertis en devises américaines, a-t-on appris dans la métropole.

Cette thèse a été échafaudée il y a deux semaines lorsque les limiers ont effectué des perquisitions au domicile de l'un des membres du "gang de l'Ouest" pour y découvrir une somme de $14,000 en billets américains.

"L'homme n'a pu fournir d'explications satisfaisantes sur la provenance de cette somme", a déclaré l'un des enquêteurs. Depuis, la police tente d'établir l'existence d'autres caches d'argent américain. Une trentaine de raids ont été effectuées dans les repaires connus des membres de la pègre de l'ouest de la métropole.

Les enquêteurs montréalais sont d'avis que les auteurs de l'audacieux vol à main armée font partie de cette bande de l'Ouest dont la spécialité a toujours été les opérations d'envergure menées avec une précision militaire.

JO

Les Juifs s'imposeront

TEL AVIV (AFP) — Des milliers de billets d'entrée aux Jeux olympiques de Montréal auraient été achetés par des organisations juives au Canada et aux Etats-Unis, qui veulent "imposer de force", une cérémonie à la mémoire des victimes israéliennes aux Jeux de Munich, il y a quatre ans.

"Maariv", qui donne cette information, écrit que dans les milieux juifs proches de "Gouch Emounim" et des organisations de droite aux Etats-Unis, règne une grande irratation" à cause du refus du Comité des Jeux olympiques de commémorer officiellement l'assassinat des sportifs israéliens".

Le ministre israélien de l'Education et de la Culture, M. Aharon Yadlin, a déclaré à "Maariv" qu'Israël doit insister auprès du Comité olympique pour une commémoration officielle, mais s'il essuie un refus, il ne doit pas pour autant boycotter les Jeux. Nous ferons une cérémonie de commémoration au sein de la communauté juive à laquelle participera l'équipe israélienne et des représentants des familles des victimes", conclut-il.

Woolco

LES TEE-SHIRTS L'EMPORTENT HAUT LA MAIN



Un haut à fleur de peau

A. Ravissants T-shirts, 100% coton, pour dames Manches courtes à revers et encolure ronde. Choix de 6 jolis imprimés multicolores. P.M.G.

Des rayures au soleil!

B. T-shirts légers, 50% polyester/50% coton à encolure ronde et mancherons. Ce modèle à la fine pointe de la mode est offert en plusieurs teintes. P.M.G.

4.84 ch. 2 pour $9

Frais et pimpants!

C. Maillots, 100% coton à manches courtes, encolure en V et col à pointes. Choix de 4 motifs imprimés sur fond blanc. P.M.G.

Faites vos jeux!

D. Confortables T-shirts ornés de l'emblème des Jeux Olympiques. Confectionnés en 50% polyester/50% coton. Encolure ras du cou. Couleurs variées. P.M.G.



Séduisants maillots pour l'élégante

T-shirts d'allure féminine à manches courtes et fenêtre devant fermant par un petit bouton. 50% polyester/50% coton. P.M.G.

7.84 chacun

Un soupçon de fantaisie!

Amusants T-shirts pour les jours chauds en 100% coton à manches courtes. Grand choix de motifs imprimés devant. P.M.G.

7.84 chacun

Rayonnants de gaieté!

T-shirts, 100% coton à manches courtes, ornés de piqûres contrastantes aux manches et à l'encolure. Choix de 4 motifs. P.M.G.

7.84 chacun

Maillots exotiques

Maillots à manches longues d'allure indienne. Encolure en V ornée de broderie. 100% coton. Variété de couleurs. P.M.G.

11.87 chacun

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE DU ROYAUME** 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h15 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h15 à 21h. SAMEDI: de 9h15 à 17h.

Propos accusateurs

Le Comité des privilèges invite Choquette

OTTAWA (PC) — Le Comité permanent des privilèges et élections des Communes a décidé, lors d'une réunion tenue hier, d'inviter l'avocat montréalais, Me Auguste Choquette, à expliquer les propos accusateurs qu'il tenu à l'endroit des parlementaires fédéraux, lesquels voulaient qu'une forte proportion de députés de la Chambre des communes ont reçu des pots-de-vin.

Le comité doit se réunir à nouveau dès aujourd'hui à compter de 15.30 heures et les membres espèrent que Me Choquette sera présent.

Le président du Comité des privilèges et élections des Communes, le député libéral de Lachine-Laskeshore, M. Rod Blaker, a informé les membres présents qu'il avait communiqué avec le principal intéressé, Me Choquette, et que ce dernier avait alors mentionné qu'il était disponible.

La décision du comité tient compte d'une analyse de la transcription des propos de Me Choquette, propos qu'il a tenu le 6 mai dernier devant le juge Stephen Cuddihy, à Montréal.

Transcript de la cour

Le transcript de la Cour des sessions de la paix, district de Montréal, en date du 6 mai dernier, fait état des propos de Me Choquette qui tentait alors de se retirer d'un dossier où son client était accusé d'avoir offert un pot-de-vin de $700.

L'avocat montréalais a alors déclaré: "Quant à moi je trouve ça niaiseux. C'est tellement insignifiant que je m'occupe pas de ça..." cherchant à se retirer de ce dossier.

Alors que la Cour insistait et cherchait à savoir les motifs d'une telle demande de retrait, Me Choquette a enchaîné: "Je reviens souvent à des expériences vécues, puis vous m'avez rappelé à l'ordre à juste titre d'ailleurs mais ayant été cinq ans en politique, s'il fallait que toute personne qui accepte ou reçoit un montant indiqué, il y a cinquante pour cent des parlementaires qui pourraient pas siéger; j'ai fait assez de politique pour ça. C'est pour ça que ça ne m'impressionne pas."

Les propos de Me Choquette ont été repris par plusieurs média et ces publications ont provoqué une motion du député conservateur de Grenville-Carleton, M. Walter Baker, qui se lisait comme suit: "Que l'accusation portée par M. Auguste Choquette, selon laquelle un nombre assez important de député de la Chambre des communes ont reçu des pots-de-vin, soit renvoyée au comité permanent des privilèges et élections."

Cette motion avait reçu l'appui de représentants de toutes les formations politiques qui siègent aux Communes. L'Orateur de la Chambre, M. James Jérôme, a jugé que l'affaire semblait fondée, "au premier abord, et la motion a été adoptée par la Chambre".

Hier, les membres du Comite des privilèges et élections ont décidé de convoquer Me Choquette qui normalement devrait comparaître dès aujourd'hui, 15.30 heures, et s'expliquer sur la teneur de ses propos qui pourraient être interprétés comme des accusations à l'endroit des parlementaires.

Peine de mort

Wagner se dit en faveur du maintien

OTTAWA (PC) — Invoquant la menace du crime organisé, le député-conservateur de St-Hyacinthe, M. Claude Wagner, s'est prononcé hier aux Communes pour le maintien de la peine de mort, dont l'application devrait être en outre élargie "dans tous les cas de meurtre prémédité ou accompli de sang-froid au cours d'une évasion ou d'un attentat à main armée."

De retour d'une période de repos de plusieurs semaines, M. Wagner prenait la parole dans le cadre du débat en deuxième lecture sur le projet de loi C-84, qui propose l'abolition totale de la peine capitale contre une prolongation des peines d'emprisonnement ainsi qu'un resserrement des conditions de libération pour les cas de meurtre.

M. Wagner s'est dit convaincu que le meurtrier professionnel, soit le tueur à gages, l'assassin professionnel, le spécialiste du hold-up ou du massacre des témoins gênants, ne mérite pas de vivre et qu'il n'est pas prudent de le laisser vivre.

"C'est ma conviction profonde que, dans la conjoncture actuelle, et particulièrement à cause de l'existence du crime organisé, la peine de mort demeure nécessaire pour prévenir, si possible, et, il faut le dire, pour châtier l'assassinat prémédité," a affirmé M. Wagner.

Il a soutenu que la peine capitale demeure l'ultime sauvegarde contre les menées du crime organisé, à la lumière de l'expérience acquise au domaine de la justice, notamment à titre de ministre de la Justice et de procureur général du Québec et de juge.

Selon M. Wagner, il appartient au gouvernement de prouver hors de tout doute que l'abolition de la peine capitale et les alternatives qu'il propose vont protéger la société canadienne plus efficacement et contribueront à mettre un terme aux meurtres prémédités.

De 1962 à 1964, le taux des meurtres au Canada est passé de 1.2 à 2.4 par 100,000 de population, rappelle M. Wagner, indiquant que durant cette période, sauf deux ou trois exceptions, la peine de mort n'a pas été appliquée.

En 1967 et en 1973, le Parlement fédéral a adopté pour des périodes de cinq ans des législations abolissant partiellement la peine de mort, qui est présentement réservée aux meurtriers de policiers ou de gardiens de prison; depuis ce temps, le Cabinet s'est cependant prévalu de son pouvoir de commuer les sentences de mort en peine d'emprisonnement.

Défendant le principe même de la peine capitale, M. Wagner, a soutenu que la "sagesse séculaire a toujours reconnu le droit que possède l'autorité politique de recourir à la peine de mort contre les auteurs de crimes particulièrement abjects, et spécialement de l'assassinat prémédité, et pour prévenir leur multiplication."

A l'appui de sa thèse, M. Wagner cite le dernier communiqué de la conférence catholique canadienne, qui ne nie pas à l'Etat le droit d'imposer la peine capitale si les circonstances l'exigeaient.

Le député de St-Hyacinthe rappelle en outre les propos du pape Pei XII, qui en 1952, affirmait qu'il "est réservé au pouvoir politique de priver le condamné du bien de la vie en expiation de sa faute après que, par son crime, il s'est dépossédé de son droit à la vie."

Absence de coordination: la cause des difficultés

OTTAWA (PC) — Les discussions tenues lors de la dernière réunion du Comité sénatorial permanent de l'Agriculture, hier à Ottawa, démontrent qu'au Nouveau-Brunswick, l'absence de coordination entre les politiques et les programmes du fédéral et du provincial est en très grande partie responsable des difficultés qu'éprouvent les agriculteurs de cette province.

Les sénateurs Hervé Michaud et Michel Fournier ont profité de cette rencontre pour tenter de démontrer que certains organismes fédéraux ne présentaient pas de programme susceptible de corriger la situation économique peu enviable des producteurs agricoles de l'Est de cette province des Maritimes.

Lors des discussions entourant la participation du ministère de l'Expansion économique régionale, (MEER), le sénateur Michaud a invité ce ministère à repenser l'orientation des programmes destinés à ce secteur du pays.

Une telle initiative, selon le sénateur Michaud, devrait permettre aux citoyens de connaître quelles sont les productions qui permettraient d'assurer une rentabilité accrue.

De son côté, le sénateur Fournier a déploré le fait qu'au Nouveau-Brunswick, la population doit importer environ 65 pour cent des produits nécessaires à son alimentation. A titre d'exemple, il a mentionné "nous manquons de légumes alors que nous disposons des sols nécessaires à une production locale. Le MEER devrait repenser ses programmes et s'appliquer à trouver des solutions au problème d'organisations des fermes, surtout des petites fermes."

Le président de la Société du crédit agricole, (SCA), le Dr R.-H. Kristjanson, a clairement indiqué que l'organisme qu'il dirige n'est pas responsable des programmes de développement des petites fermes.

Au chapitre de l'aide disponible par le biais de prêts, la SCA limite ses activités à l'intérieur des programmes retenus par le gouvernement central.

CANADA EN BREF

Hôpitaux

TORONTO (PC) — Les quatre hôpitaux que le gouvernement ontarien avait décidé de fermer mais qui resteront ouverts par suite d'un jugement de cour vont continuer à recevoir des fonds du Trésor de l'Ontario, a déclaré mardi le ministre de la Santé par intérim dans cette province, le Dr Bette Stephenson.

Le ministre a fait cette déclaration à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le Dr Stephenson a cependant ajouté que le gouvernement ontarien allait en appeler du jugement.

Postes — technologie

OTTAWA (PC) — Une tentative du Syndicat canadien des postiers (SCP) visant à forcer le gouvernement fédéral à observer les clauses relatives aux changements technologiques dans les postes, cause de luttes syndicales acharnées, s'est soldée par un échec, mardi, devant la Cour fédérale du Canada.

"Sans la moindre hésitation" le juge G. A. Assy a rejeté la requête d'injonction du SCP qui aurait ordonné au ministère de cesser l'automatisation des services de tri et l'installation d'équipement à cet effet au nouveau bureau de postes de Saint-Jean, à Terre-Neuve, et affectant la classification des employés jusqu'à ce que des consultations aient eu lieu entre le syndicat et le ministère.

Séisme — CP Air

VANCOUVER (PC) — La compagnie aérienne CP Air a annoncé qu'elle assurerait le transport gratuit des Canadiens d'origine italienne qui souhaitent se rendre en Italie pour visiter des parents victimes du tremblement de terre qui a frappé le nord de l'Italie.

L'entreprise a précisé dans un communiqué que des avions seront mis à la disposition des Canadiens ayant des parents dans les régions touchées pour des vols aller-retour entre tout point de départ canadien et Milan ou Rome.

Woolco

Jours d'économies

OFFRES SUPER-AVANTAGEUSES, EN VIGUEUR JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Bas-culottes pour dames SAPHIR
100% nylon, bonne confection, très pratiques, une seule grandeur, épice ou beige. 3 pour 1.49

Manteaux de suède pour dames
différents modèles, bonne confection, très pratiques, grandeurs 10 à 16 ans, couleurs disponibles: marine, tan ou vert. $29

Ensembles 2 pièces pour fillettes
comprenant jacket et pantalon, 50% polyester/50% nylon, fermeture à boutons-pression avec petites broderies à l'avant. Bleu seulement. Tailles 4 à 6X. $8

Pyjamas pour bébés
1 pièce de ratine, extensible, s'étire dans tous les sens. Unis ou à rayures. Grandeurs 6 à 12 mois et 12 à 24 mois. 2 pour $3

Cretons
de marque Taillefer, pour sandwichs ou autres, délicieux. la livre 1.29

Assiettes de papier
80 assiettes par paquet, 9" de diamètre, résistantes à la graisse. .99

Souliers de suède pour garçons
Semelles compensées de caoutchouc mousse, brun et tan seulement, pointures: 1 à 6. $8

Bottillons pour hommes
empeigne de suède, lacés à l'avant de 2 oeillets, semelles de crêpe cousues. Tan seulement, pointures 7 à 12. $8

Souliers de toilette pour hommes
fabrication canadienne, empeigne de cuir, lacés à 4 oeillets. Ces souliers vous sont offerts en noir ou brun. $9

Chaises pliantes de parterre
Fabrication avec sangles de polypropylène. Une armature en aluminium à accoudoirs en plastique. Large siège confortable, jaune et verte. 5.39

Ventilateurs 20 pouces Super
nettoyage rapide et sécuritaire des grilles avant et arrière, équilibre parfait, lames bien balancées, poignée très résistante, moteur garanti pour 1 an. 17.97

Ombre à paupières Cover Girl
résiste 9 heures, résiste même sous la pluie, un maquillage soyeux. 1.19

Huile de bain Twinkle
ne laisse pas de cernes autour de la baignoire, son action hydratante protège la peau gercée, en format de 32 onces. 1.39

Sel de bain Softique
Transforme l'eau de votre bain en une lotion qui vous rendra la peau douce et satinée en format de 16 onces. 1.13

Chemises et gilets sports pour hommes chacun
textures variées, choix de motifs et de couleurs, modèles variés, faciles d'entretien, grandeurs P.M.G.TG. 7.99

Ensembles pour hommes
100% coton, déjà lavés, faciles d'entretien, idéals pour l'homme sportif, Grandeurs: 36-42, couleurs disponibles: bleu, beige ou rouille. $25

Woolco 777 35 lb
engrais tout usage, sans danger, idéal pour le gazon, le jardin, les arbres et arbustes. 1.99

Graines à gazon
mélange Canada no 1, de marque Champlain, couvre 200 pieds carrés, en format de 1 livre. 2 LIVRES POUR 1.49

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François

PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h15 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h15 à 21h. SAMEDI: de 9h15 à 17h.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

7.4 pour cent

Le chômage atteint son plus haut niveau de l'année

OTTAWA (PC) — Le taux national du chômage, qui était de 6.9 à la fin de mars, s'établissait à 7.4 à la fin d'avril, révèle aujourd'hui Statistique Canada. Il s'agit là du taux le plus élevé atteint depuis le début de l'année.

Au cours du mois d'avril, le nombre de sans-travail a augmenté de 10,000 environ pour totaliser 769,000.

A la même période, l'année dernière, le taux de chômage s'établissait à 7 pour cent au regard du 7.4 pour cent enregistré le mois dernier.

En d'autres mots, pour chaque Canadien ayant un emploi, on en dénombre au moins 74 qui étaient à la recherche d'un emploi.

C'est dans la catégorie des hommes et des femmes âgés de 25 ans et plus que l'on compte le plus grand nombre de chômeurs. En effet, pour cette catégorie d'âge, le chômage est passé de 3.8 pour cent à la fin mars à 4.4 pour cent fin d'avril, en ce qui a trait aux hommes. Chez les femmes du même groupe d'âge, le pourcentage est passé de 6.1 à 7.1 pour cent.

Le chômage a grimpé dans six des 10 provinces canadiennes. Il a légèrement fléchi au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, tandis qu'il est demeuré stable en Saskatchewan.

Pour la première fois, Statistique Canada a publié des chiffres pour l'île du Prince-Edouard indiquant un taux de chômage de 8.3 pour cent.

C'est le Manitoba qui, en avril, s'est le mieux défendu contre le chômage puisque le taux de sans-travail y est tombé à 4.5 pour cent, alors qu'il était de 4.9 pour cent, fin mars.

Le Nouveau-Brunswick a enregistré une très légère amélioration, son taux passant de 11.5 à 11.2.

Cependant, dans le reste de la région des Maritimes, le nombre des chômeurs était en progression. En Nouvelle-Ecosse, on enregistrait à la fin d'avril un taux de chômage de 9.1 pour cent au regard de 8.2 pour un mois plus tôt. Et à Terre-Neuve, la province qui détient traditionnellement le record du chômage, le taux y est passé de 13.4 à la fin de mars à 14 pour cent à la fin d'avril.

Au Québec, le taux de chômage est passé de 7.7 à 8.3 et en Ontario, de 6.2 à 6.5.

Dans l'Ouest, la situation du chômage était la suivante: en Saskatchewan, le taux de sans-travail s'est maintenu à 4 pour cent; en Alberta, il a grimpé de 3.8 à 4.1 pour cent; tandis qu'en Colombie Britannique, province plus industrialisée que ses voisines agricoles, le taux de chômage a grimpé à 9.7 pour cent au regard de 8.7 pour cent le mois précédent.

provipop

Chez Provipop le service au boutte



MARGARINE
DURE "CREMEX" 1 LIVRE
29¢

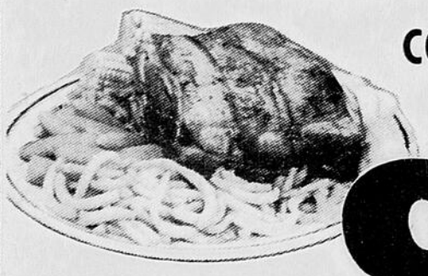
"POIS VERTS"
REGULIER "PROVIPRIX"
BOITE 19 ONCES
27¢

Spécial pop

BATONNETS de GOBERGE
"BLUE-WATER" FORMAT 10 ONCES
55¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

ROTI DE PORC
COUPE PIC-NIC
LA LIVRE
.95



Rôti de Porc	COUPE DU SOC LA LIVRE	1.05
Rôti Fesse de Veau	CONGELEE - SANS OS LA LIVRE	1.35
Saucisse Pur Porc	"BELLE FERMIERE" LA LIVRE	1.15
Roulé de Poulet	"BELLE FERMIERE" PAQUET 10 ONCES	.75

Participant officiel au programme de soutien des Jeux Olympiques de 1976
Distinction, Amik de Bronze

Caramels Kraft	Assortis cello 14 onces	.75
Guimauves	"Lowney's - Campfire blanc 11 onces	.41
Lait Evaporé	"Crino" - Gros 16 onces	.35
Jus de Pommes	Pur F.B.I. 48 OZ	.57
Champignons	Boutons ou entiers Brillat Boite 10 oz	.49
Biscuits Lido	Boules de neige Boules de coco 12 oz	.65
Pâte de Tomates	Bella-Maria Boite 6 oz	.21
Paris Paté	Asst. - 4 sortes 4 Boites 3 onces	1.05

Saucisse	Campfire Burn's Boite 14 onces	1.05
Saumon Red Rose	Keta Boite ½ lb	.89
Pizza au Fromage	"Kraft" 14 onces	.69
Soupe Loney	Poulet Nouilles enveloppe - chacune	.14
Mélange	à Gâteau - Pain des Anges "Robin Hood 15 onces	.95
Glaçage	à Gâteau - Vanille - Chocolat "Robin Hood" 6 onces	.59
Farine	Tout usage "Robin Hood" sac 7 lb	1.20
Biscuits Soda	"Christie" Premium-plus 1 lb	.65

Pouding Nestlé	Prêt à Servir Asst. 15 onces	.41
Gelée de Pommes	"Oka" Jarre 24oz	.95
Papier Toilette	"White Swan" Blanc - 6 Roul.	1.49
Tissus	Mouchoirs - Kleenex - Couleurs Blanc paquet de 12	.89
Essuie-Tout	White Swan - couleur Bordés - pqt. 2 Roul.	.99
Sacs à Sandwich	"Glad" Roul. 100'	.79
Détergent	"Mir" 2 Bouteilles 24 oz	1.00
Nettoyeur	à Fourneau - Easy-Off Format 14 onces	1.20
Désodorisant	"Secret" Inodore - 6 onces	1.15
Mini-Serviettes	Staytree Johnson Boite de 12	.55
Sel de Fruits	"Eno" Régulier Format 4½ onces	.89
Rince-Bouche	"Scope" Bouteille 17 oz	1.59

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



Ananas Tranchés
"Provigo" Boite 19 oz
.60

Fèves Jaunes	Coupées - Provigo Boite 19 onces	.31
Relish Sucrée	"Provigo" Jarre 24 oz	.78
Pois à Soupe	No-1 - Provigo Cello 4 lb	1.36
Confiture	de Fraises - avec Pectin Provigo 24 onces	1.19

ORANGES
Sunkist - Navel
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 113
LA DOUZAINE 89¢

Maïs sur Epi	FRAIS - DE FLORIDE	5 POUR .79
Echalottes Fraiches	DES ETATS-UNIS - LE PAQUET	.13
Persil Frais	DES ETATS-UNIS - LE PAQUET	.19

provipop

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE, SAMEDI LE 15 MAI 1976.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ
Soeur Berthe
...notre experte !



S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIPOP"
CERTIFICATS DE NOEL 1976
EN VENTE EN TOUT TEMPS
$1.00 chacun
VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE !

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

2e section | Mercredi 12 mai 1976 | Page 17

"Ce ne sont plus les mêmes Flyers"
— Savard

Le Canadien tire profit de sa rapidité

MONTREAL (PC) — Jacques Lemaire a marqué sans aide en deuxième période, et son coéquipier Guy Lafleur a répété l'exploit à la troisième, hier soir, pour conduire le Canadien de Montréal à une victoire de 2-1 contre les Flyers de Philadelphie et lui procurer une avance de 2-0 en série finale pour la coupe Stanley.

L'ailier gauche Dave Schultz a privé Ken Dryden d'un deuxième blanchissage en matches d'après-saison en touchant la cible à 17:35, au dernier tiers.

Les deux buts du Tricolore sont survenus à la suite d'erreurs de la part des défenseurs adverses. Lemaire a soutiré le disque à Larry Goodenough au centre de la patinoire, dans la 16ème minute de jeu, pendant que le Canadien jouait à court d'un homme, et s'est présenté seul devant le gardien Wayne Stephenson, suivi de Jim Roberts. Tom Bladon a commis une bévue similaire devant Lafleur et ce dernier en a tiré parti pour enfiler le deuxième but des siens à 2:41.

Stephenson a néanmoins offert une autre belle performance devant le filet des Flyers, et bien qu'il ait été mis à l'épreuve seulement 19 fois, contre 26 pour Dryden, c'est lui qui a connu la soirée la plus difficile.

Le premier vingt, contrairement à ce qui s'était produit dimanche soir, a donné lieu à un véritable duel de gardiens. Les deux équipes ont préconisé un jeu très serré mais dans l'ensemble le Canadien, beaucoup plus rapide, a eu de meilleures chances de marquer. Ses défenseurs, Serge Savard notamment, qui a disputé un excellent match, dégageaient leur territoire aisément et ont permis ainsi aux avants de se présenter à quelques reprises en zone adverse à deux contre un.

Lemaire a déjoué Stephenson 62 secondes après que Guy Lapointe eut été chassé pour avoir retenu Gary Dornhoefer.

Pendant que Lapointe et Dornhoefer se bousculaient, une bagarre, la seule du match, a éclaté entre Mario Tremblay et André Dupont. Les deux joueurs ont été pénalisés pour cinq minutes.

Lemaire donc, qui a été proclamé première étoile de la rencontre, a subtilisé la rondelle à Goodenough à la ligne rouge et a foncé en territoire des Flyers. Il a effectué un tir bas à la droite de Stephenson. C'est lui qui avait réussi le but égalisateur, dimanche, dans une victoire de 4-3 du Canadien. Il s'agissait du troisième but de la formation montréalaise en infériorité numérique depuis le début des séries.

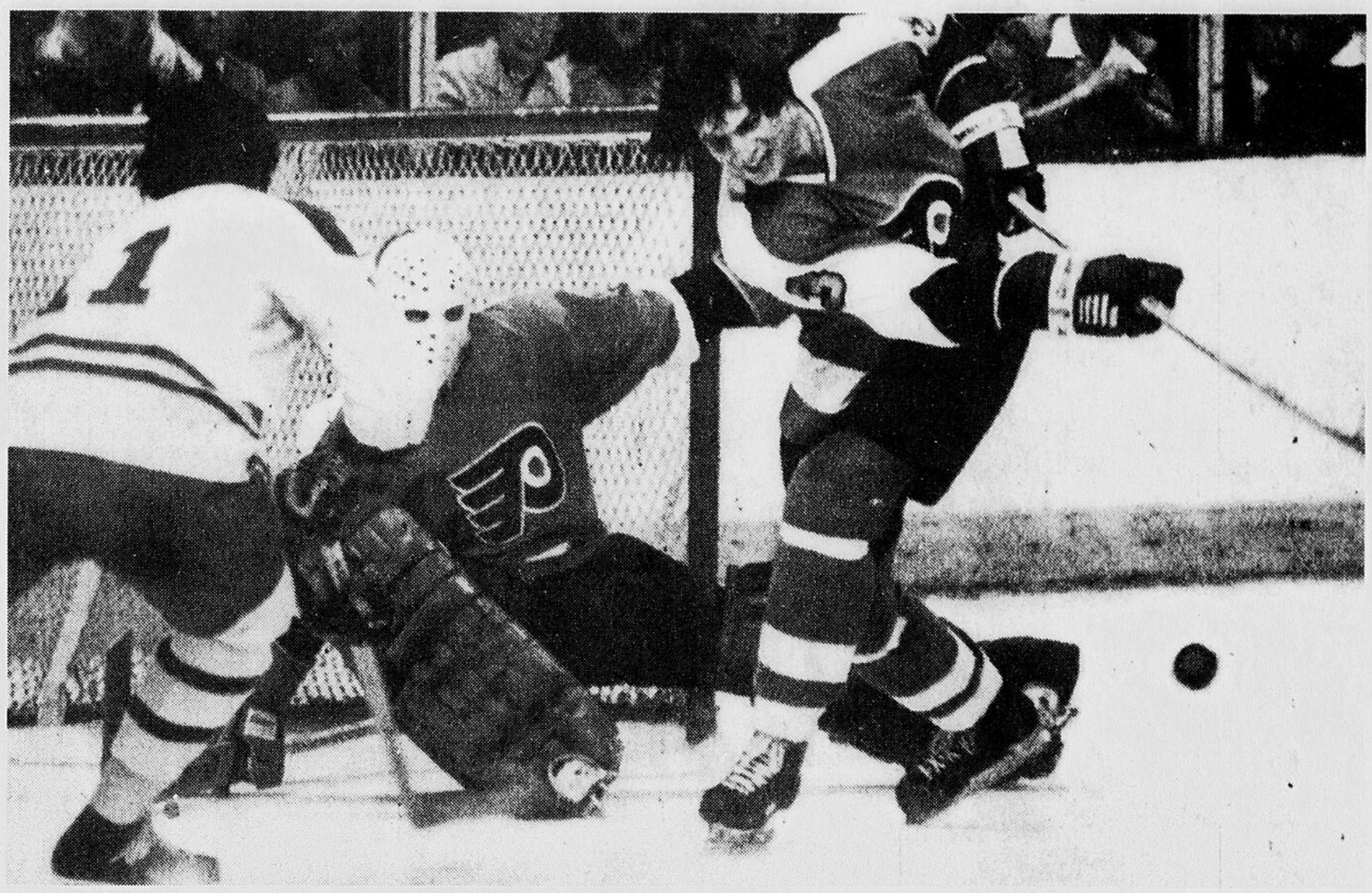
Lafleur a enfilé son sixième but des séries après avoir enlevé le disque à Bladon en zone neutre. Il s'est servi du défenseur Joe Watson comme écran pour déjouer Stephenson avec un tir dans le coin supérieur droit.

Vers la fin du match, Larry Robinson a appliqué une solide mise en échec à Dornhoefer le long de la clôture mise en échec qui semblait tout à fait légale, mais devant la force de l'impact l'arbitre Dave Newell a décidé de sévir. Le jeu a été interrompu pendant quelques minutes pour permettre aux préposés à l'entretien de la patinoire de réparer la clôture...

Newell a imposé sept pénalisations mineures au cours du match, dont quatre au Tricolore.

Le trio de Bob Gainey, Doug Jarvis et Roberts a limité Bobby Clarke, Reggie Leach et Bill Barber à trois tirs au but.

La série se poursuit jeudi soir à Philadelphie.



FORT OCCUPE — Wayne Stephenson, malgré le peu de lancers dirigés contre lui, a quand même dû s'illustrer à plusieurs reprises devant les francs tireurs du tricolore, hier. (Téléphoto PC)

Barrette hors de combat

MONTREAL — Les Remparts de Québec devront faire leur deuil de l'excellent gardien de but Maurice Barrette, au rancart pour le reste de la saison.

Opéré d'urgence hier pour l'ablation de l'appendice, Barrette ne pourra prêter main forte à ses coéquipiers qui se trouvent en pleine lutte pour l'obtention de la Coupe Memorial.

Son désistement impromptu laisse l'instructeur Ron Racette avec un épineux problème sur les bras. Rappelé des Dynamos de Shawinigan, Yves Guillemette a joué jusqu'ici le rôle de réserviste, tandis que Gino Yanire a été retenu comme second substitut.

Même s'il a été impossible de rejoindre le pilote des Remparts au moment d'écrire ces lignes, il n'est pas impossible que Yanire, qui s'est distingué devant les cages des Hullois, soit appelé à protéger la cage des Remparts lors du match de vendredi, dont l'adversaire sera déterminé ce soir, à la suite du duel entre Hamilton et New Westminster.

Savard analyse les Flyers

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont joué un excellent match hier soir et ont arraché une difficile victoire aux Flyers de Philadelphie dans le deuxième match de la série finale de la coupe Stanley.

Tous les joueurs des Canadiens étaient d'accord pour dire que cela n'avait pas été facile. La série se déplace maintenant à Philadelphie et les Flyers seront encore plus coriaces à domicile.

"Je crois que la tension repose maintenant sur les épaules des Flyers, a mentionné le défenseur Serge Savard, qui a joué un autre match superbe. Je ne dis pas que nous allons remporter les deux prochains matches à Philadelphie, mais les Flyers savent qu'ils ne peuvent se permettre de perdre jeudi. On ne sait jamais, l'allure d'une série peut changer très rapidement. Mais je soutiens toujours que les Flyers sont moins puissants qu'ils ne l'étaient la saison dernière. Bobby Clarke, qui est encore l'âme des Flyers, a joué un bon match, c'est indéniable, mais il n'est plus le même Clarke. Il est peut-être fatigué".

Savard a mentionné qu'il croyait que les Flyers n'allaient pas modifier de beaucoup leur tactique lors du prochain match au Forum.

"Les Flyers ne changeront pas. Ils frapperont peut-être plus fort un peu, mais je ne crois pas qu'ils tenteront de nous intimider ou d'engager la bagarre. Ils savent que cela ne serait pas à leur avantage. Ils savent que cette tactique ne donnerait rien contre les Canadiens".

Quant à l'instructeur Scotty Bowman, il ne croit pas lui non plus que les Flyers vont tenter d'engager la bagarre jeudi au Spectrum.

"Les deux équipes se respectent mutuellement et les Flyers savent que ces tactiques ne donneront rien. Contre Toronto, ils ont connu une série très difficile parce qu'ils ont tenté d'intimider l'adversaire. Ils ont appris et contre les Bruins de Boston, ils s'en sont tenus au hockey et ont disposé facilement des Bruins".

Bowman n'a pas aimé le travail de l'arbitre Dave Newell, qui n'a jamais été un de ses favoris, mais il n'a pas voulu le critiquer trop ouvertement. "Newell a rendu des décisions qui ne me plaisaient pas, mais les pénalités n'ont pas eu de conséquences sur l'allure du match. Par contre, je ne crois pas que Larry Robinson méritait une pénalité pour avoir bousculé Dornhoefer. La mise en échec était tout à fait légale."

Bowman a expliqué que les Canadiens avaient eu de meilleures chances de marquer en troisième à cause d'un changement de stratégie de la part des Flyers.

"En troisième, les défenseurs des Flyers se sont avancés plus profondément dans notre territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons eu quelques échappées. Par contre, notre jeu de puissance n'a pas trop bien fonctionné. Nous voulions trop bien faire et il faut dire que Yvon Lambert n'est pas en excellente forme. Il est un membre très important de notre jeu de puissance".

L'AMH remplace la LNH

MONTREAL — Le Canada réalisera un retour sur la scène du hockey international l'hiver prochain, alors qu'il déléguera une formation afin de le représenter au prochain championnat mondial qui sera tenu dans un pays européen de l'est.

La Ligue nationale avait été invitée à former une formation toute étoile afin d'assurer la représentation du pays.

Toutefois, les dirigeants du circuit Campbell ont fait savoir, hier, qu'ils étaient nullement intéressés à ce projet, prétextant qu'ils préfèrent consacrer leurs énergies à la prochaine confrontation mondiale qui aura lieu l'automne prochain en sol canadien.

Devant cet état de choses, l'Association mondiale de hockey a accepté l'invitation de Hockey-Canada, et elle défendra les couleurs canadiennes en mettant sur pied une formation composée de ses meilleurs éléments.

Le Canada en sera donc à sa première présence à ce championnat mondial depuis fort longtemps.

Pete trouve le moyen de sermonner Lafleur

MONTREAL — Guy Lafleur s'était retiré hier à l'écart du vestiaire où, dans un coin reculé, séchoir à la main, il replaçait ses mèches blondes, quand le grand Pete Mahovlich vint le trouver pour le repousser encore plus loin, dans le gymnase de l'équipe.

Assis dans un coin, la tête rentrée entre les épaules, Guy regardait Pete gesticuler du haut de ses 6'3". Guy était silencieux, le visage renfrogné. Il semble que le joueur de centre est prodigue de sermons à l'endroit de son ailier droit. Pourtant, hier soir, le numéro 10 a retrouvé ses jambes, ses exécutions magiques, ses coups audacieux.

"Il ne m'engueule pas, se parle, s'explique, devait rectifier Lafleur après le départ de Mahovlich. Reste qu'il avait un reproche sérieux à me faire. Si j'avais mis Dave Schultz en échec à la fin du match, il n'aurait jamais compté ce but."

Oui, d'accord, Lafleur a fait demi-tour alors que le mastodonte des Flyers prenait possession du disque, mais c'était peut-être de mauvaise guerre de la part de l'entraîneur d'expédier Lafleur face à Schultz en fin de rencontre. Il n'en reste pas moins ceci que Lafleur s'est affiché en compagnie de Jacques Lemaire avec des réflexes sains et costauds, et cela pour la première fois depuis un bon moment alors que Reggie Leach et Bobby Clarke se faisaient passer les menotes.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

"Non, je ne pense pas que c'était la fatigue qui m'arrêtait, il se produisait plutôt des choses que je ne pouvais pas comprendre, affirme Lafleur. Par exemple, j'arrivais à la patinoire, et je me sentais en grande forme, mais dès que je sautais sur la glace, je n'avais plus de jambes. Absolument rien des fois. J'étais découragé. Ce soir, je suis arrivé au Forum me sentant comme ci, comme ça, et tout à coup je découvre que j'ai mon patin."

Rarement a-t-on vu la défensive des Flyers s'octroyer autant de bévues défensives dont deux atroces pavant la voie aux buts de Lemaire et de Lafleur. Le mur que Fred Shero avait dressé devant l'Armée rouge était passablement lésardé, et il était le premier à en sourire, dans le vestiaire des siens.

"Mais il se trouve qu'on peut reconstituer ce mur en rentrant au Spectrum," fit-il accentuant son sourire et partant sur une longue envolée oratoire qui s'est terminé exactement à minuit moins le quart alors que son vestiaire était complètement désert. En abrégé suivant Shero, dans son jeu, il dispose de deux douzaines de systèmes. Il s'agit de flanquer le bon dans les pattes des Glorieux demain soir.

"On va les sonner"

Contrairement à son entraîneur, Gary Dorahosfer ne s'embarasse pas lui d'un jargon académique pour décrire les armements que les Flyers vont tirer au flanc des Habitants pour cette troisième rencontre:

"On a été trop doux avec eux. On va les sonner comme il faut, et on va gagner toutes les batailles dans les coins de la patinoire. Au Spectrum, vous savez, on a toujours fait bien les choses dans ce domaine. La foule nous gongle à mort, et je sais qu'on va avoir une autre petite surprise pour ces messieurs de Montréal."

Non franchement, il n'y aura pas de surprises. Les Flyers se transforment en fauves dès que leurs partisans les cravachent. Hier soir, ils ont été désarçonnés par le patin des Canadiens, et ils n'ont jamais été capables de contenir ces poussées revenant par vagues continues. En revanche, les choses ne se déroulent jamais de la même façon dans l'enceinte de Philadelphie où l'équipe adverse perd souvent ses moyens comme les Leafs de Toronto en ont fait la triste expérience. C'est Reggie Leach qui m'a corrigé là-dessus.

"Les Leafs et le Canadien, ce n'est pas la même chose, fit-il pensif. Oui, le Canadien c'est le meilleur club au monde, bien meilleur que l'Armée rouge. On ne les intimidera pas chez-nous."

C'est un fait, les patineurs du Forum comptent vraiment sur quelques spécimens difficiles à impressionner, et Mario Tremblay en a fait la preuve, hier soir, quand il est allé chercher André Dupont de force. Ce Dupont n'était pas intéressé, mais pas du tout, mais Mario l'a ramené aux tristes réalités de pugilistes.

"Il n'était pas intéressé, mais moi je l'étais, je lui ai crié: viens par ici, prétend Mario. Mais je me suis fais mal aux poings sur son maudit casque. Je pense qu'il n'est pas si brave que ça. En tout cas, je n'ai pas peur pour le Spectrum. Je ne suis pas tout seul. Il y a encore Bouchard, Robinson, Lambert, Risebrough, et d'autres."

Il ne faut pas se raconter d'histoire, les Flyers auront l'oeil mauvais dans cette bâtisse survoltée.

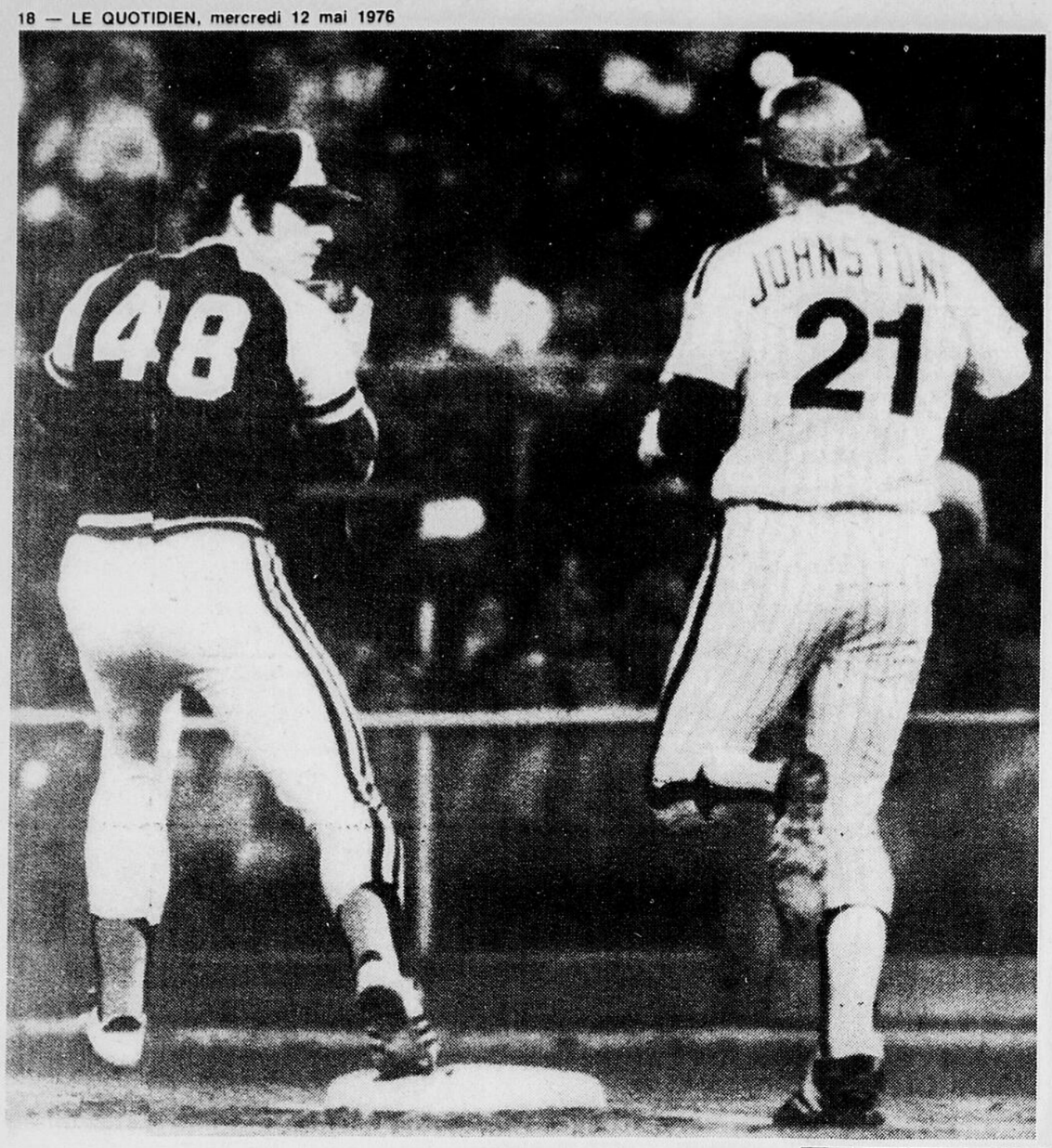
Sans être une tâche facile, les Canadiens ont les hommes pour faire face à la tempête.

Sommeil difficile

Scotty Bowman racontait, hier soir, que pour la première fois cette saison, il a été incapable de fermer l'oeil après l'affrontement de dimanche... Il était 4 h., du matin quand son fils Stanley, 3 ans, est venu bavarder avec lui... "Il voulait qu'on aille déjeûner, raconte Bowman. Je lui ai dit: Stanley, tu devrais faire ce que j'essaye de faire, dormir."

Est-ce que le trio de Clarke, cerné de toutes parts, à Montréal, retrouvera la liberté à Philadelphie... Je pose la question à Clarke qui répond: "Ils ont trois centres différents qu'ils peuvent jeter sur moi, et ils sont tous tenaces. Il va falloir que je trouve un moyen de travailler plus fort pour aider mon équipe."... Plusieurs observateurs affirment que Bobby cache une blessure beaucoup plus sérieuse qu'on ne le prétend, un genou passablement abimé... Bobby jure que c'est de la pure invention!

Dans les milieux bien informés, on affirme que c'est l'AMH qui aura pour mission de déléguer une équipe d'étoiles pour représenter le Canada, au championnat mondial de hockey, à Vienne, en avril 1977... Curieux, les joueurs de l'AMH, comme leurs collègues de la LNH, auront d'autres chats à fouetter avec les séries éliminatoires battant leur plein.



SAUF MALGRE LUI — Jay Johnstone des Phillies de Philadelphie atteint le premier but sauf malgré lui. En effet, le premier-but des Padres de San Diego, Mike Ivie a fait preuve d'imprécision sur son relais avec le lanceur Dan Spillner, pour atteindre le joueur des Phillies sur son casque protecteur.

(Téléphoto PA)

Autre gain des Astros

Anderson a-t-il passé un sapin aux Expos?

HOUSTON — Sparky Anderson savait ce qu'il faisait lorsqu'il a cédé Clay Kirby pour Bob Bailey le printemps dernier. Il n'a jamais hésité à laisser partir l'ancien lanceur des Padres de San Diego. "Il n'est pas vilain, mais il donne trop de buts sur balles. Dans mon livre, il est primordial qu'un lanceur lance des prises pour faire sa marque. Ce n'est pas plus compliqué que ça," avait-il dit lors du dernier camp d'entraînement.

Et l'on croit comprendre maintenant le raisonnement du gérant des Reds de Cincinnati Kirby a alloué trois passes gratuites et deux circuits aux cinq premiers frappeurs à lui faire face en première manche hier contre les Astros de Houston. Ces derniers s'assurèrent d'un coussin de 5-0 pour finalement décrocher les honneurs de ce match par un score de 5-3.

Kirby a donné des buts sur balles aux deux premiers frappeurs à lui faire face, Larry Milbourne et Enos Cabell. Et avec un compte de trois balles et une prise, Kirby a décidé "d'en mettre une dessus" et Jose Cruz, qui s'avère un substitut de taille pour Cesar Cedeno blessé, au champ centre, a frappé un circuit dans les estrades de droite.

Kirby ne s'est pas découragé pour autant. Il s'est remis à la tâche, mais avec des résultats aussi désastreux. Il a donné un autre but sur balle à Bob Watson, et un circuit de deux points, au champ gauche cette fois, au receveur Cliff Johnson, son cinquième de la saison. C'est alors que Karl Kuehl a jugé que la farce avait assez duré et a remplacé Kirby par Don Carrithers.

Après avoir fait le compte, le rendement de Kirby depuis le début de la saison donne à peu près ceci. Il a commencé cinq parties; en a terminée aucune, il va sans dire; a lancé 16 manches, donné 19 coups sûrs dont trois circuits; onze buts sur balles; et sa moyenne de points mérités s'élève à 7.87.

C'était la deuxième fois cette saison que Houston marquait cinq points dans une même manche et saviez-vous contre qui les Astros avaient réussi le truc la première fois? Et oui. Vous avez devinez juste et méritez ainsi un voyage au Vietnam, aller seulement. Contre les Expos le 28 avril au parc Jarry, mais au détriment de Wayne Granger et Fred Scherman, qui, ironie du sort, suivaient justement Kirby au monticule.

Il est encore tôt pour condamner les Expos dans l'échange de Kirby, mais si ça continue, on sera forcé de dire qu'ils se sont fait rouler une fois de plus. Et cette fois, ce ne sera pas la faute à GENE MAUCH!

Les Expos ne se sont pas découragés, malgré leurs malheurs et ont chassé Joe Niekro du monticule à la troisième manche. Et Joe aurait peut-être tiré sa révérance dès la première manche, si Gary Carter n'avait pas frappé dans un double-jeu avec un retrait et un coureur au premier et un autre au troisième.

Barry Foote a fait compter le premier point des Montréalais à la deuxième manche avec un simple. Un double par Jerry White et un triple par Larry Parrish, ont produit le deuxième en troisième manche, qui a forcé Bill Virdon à remplacer Niekro par Tom Griffin au monticule pour les Astros.

Griffin n'a pas donné un coup sûr avant la septième manche, quand Pepe Mangual a cogné son deuxième circuit de la saison au-delà de la clôture de gauche. Don Carrithers de son côté a empêché les Astros de marquer, même si Houston a laissé neuf coureurs sur les sentiers de la troisième à la sixième manche, et quatre autres contre Dan Stanhouse dans les deux dernières pour un total de 14 dans le match.

John McHale a été plus chanceux que Jim Fanning, ayant atteint l'Astrodome à la septième manche. Il a manqué la première manche fatidique. "Quant votre lanceur partant ne peut durer cinq manches, il est difficile pour votre club de gagner" de commenter le président des Expos.

Kirby a-t-il capté le message?

Les négociations en sont à un point mort

NEW YORK (AP) — Le baseball progresse présentement sur le terrain, mais les négociations en vue d'un contrat collectif en sont à un point mort.

Marvin Miller, directeur-exécutif de l'Association des joueurs, n'est nullement surpris de cet état de chose.

Miller passe pour un prophète alors que de plus en plus de joueurs signent des contrats en vue de la saison 1976 et que le nombre de sessions de négociations régresse.

Miller avait déclaré avant l'ouverture de la saison que les joueurs accepteraient volontiers de jouer sans contrat collectif tant et aussi longtemps que les négociations se poursuivraient. Les joueurs ont accepté de jouer sans contrat et le baseball majeur connait présentement une bonne saison, mais les négociations n'avancent pas du tout.

"Nous n'avons eu que trois sessions de négociations depuis le début de la saison, a mentionné Miller. Cela prouve tout simplement que ce que j'avais prédit était vrai. Les joueurs ont démontré qu'ils étaient très raisonnables en jouant sans contrat collectif. Mais les propriétaires en ont profité pour assomer les joueurs. Les propriétaires n'ont pas imité le geste des joueurs et ne veulent pas se montrer raisonnable."

Miller a mentionné qu'il y avait plusieurs inconvénients pour les joueurs. Le montant de leur argent de poche est le même que l'an dernier, les procédures de grief n'ont pas été établies et Miller ne sait pas encore si les propriétaires verseront leur contribution au fonds de pension en août et novembre.

Pendant ce temps, les propriétaires craignaient qu'un grand nombre de joueurs jouent sans contrat personnel pour ainsi devenir agent libre après la saison 1977.

Tel n'est pas le cas cependant. Miller a mentionné hier que seulement trois pour cent de tous les joueurs des ligues majeures joueraient sans contrat cette année.

"Les propriétaires avaient la phobie de voir des centaines de joueurs devenir agents libres. Cette peur était totalement injustifiée."

Miller prétend que d'ici la fin de la saison, le nombre de joueurs sans contrat aura atteint 15 ou 18, ce qui est loin des craintes exprimées par les propriétaires, qui ne veulent toujours pas négocier.

AU LOS ANGE

Le titre de joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball a été décerné au voltigeur Ron Leflore des Tigers de Detroit. Ce dernier, qui a obtenu une moyenne de .476 au cours de la semaine écoulée, a porté sa moyenne de la saison à .386. En cinq matches, il a enregistré quatre points et volé deux buts.

* * *

Un porte-parole des White Sox de Chicago a indiqué que le lanceur Wilbur Wood, qui a subi hier avec succès une intervention chirurgicale au genou, sera absent du jeu pendant au moins trois mois. On sait que Wood a subi une fracture de la rotule au cours du match de dimanche dernier contre les Tigers de Detroit.

* * *

Rico Petrocelli, le troisième-but des Red Sox de Boston, a été hospitalisé afin de subir des examens au sujet de malaises au dos. Petrocelli aurait quelques disques déplacés et son état ne fait que s'aggraver. Les médecins ne savent pas encore si une intervention sera nécessaire.

* * *

Même si les Astros de Houston n'ont pas maintenu une moyenne de .500 au cours de leur dernière série de matches à l'étranger, le gérant Bill Virdon est tout de même satisfait du rendement des siens. "Ils ont bien joué et j'ai vu plusieurs signes encourageants chez mon équipe. Nous connaîtrons une bonne saison", a-t-il dit. A tout événement, ils ne peuvent faire pire que l'an dernier, ayant terminé au dernier rang de la division ouest de la Ligue nationale.

* * *

Bill Plummer, l'auxiliaire de Johnny Bench avec les Reds de Cincinnati, a le sens des affaires. Il avoue que la blessure de Bench lui donnera la chance de se faire valoir dans les majeures aux yeux de toutes les organisations de la Ligue nationale. "Je sais bien que si je connaissais du succès pendant l'absence de Bench, je ne pourrais faire autrement que retourner sur le banc au retour de ce dernier. Toutefois, ma valeur marchande aura augmenté et il sera plus facile pour moi de demander à être échangé à la fin de la saison", de dire celui qui est fatigué de jouer le rôle de réserviste.

* * *

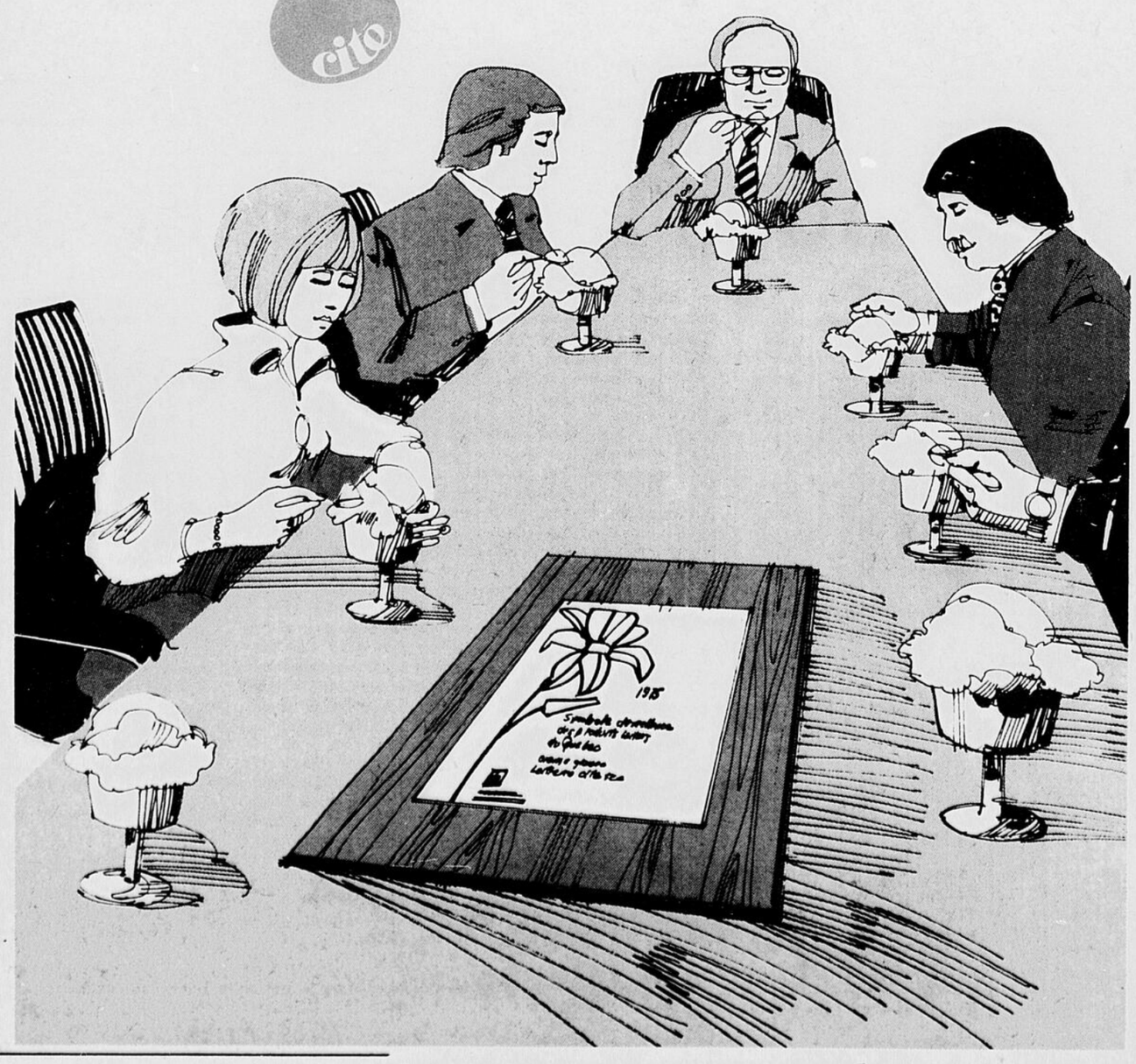
Bill North des Athlétiques d'Oakland a bien hâte de voir son équipe connaître le succès sur une base plus régulière. "Lorsque vous êtes habitué de jouer avec une équipe qui gagne régulièrement, vous paniquez lorsque celle-ci traverse une mauvaise période. Et c'est un peu mon histoire présentement. Mais je demeure convaincu que nous décrocherons à nouveau le championnat de notre division", de dire le voltigeur de centre des Athlétiques.

les experts



Le grand jury du Ministère de l'Agriculture du Québec a décerné le LYS D'OR 1975 à la Laiterie Cité pour l'excellence de sa crème glacée. Le jury reconnaît ainsi que la crème glacée Cité est la meilleure quant à la saveur, à la texture et aux ingrédients qui la composent. Ils ne sont pas les seuls. La popularité de nos 8 essences de crème glacée prouve que vous les consommateurs, nos vrais experts, vous êtes d'accord avec le jury. Nous vous en remercions.

préfèrent Cité



Georges Gilbert se lance dans le baseball junior

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Tout est bien qui finit bien! D'accord, la formule fait vieillotte, mais elle indique bien l'état d'âme dans lequel est plongé le commissaire de la Ligue junior régionale, Claude Vaillancourt, suite à la réunion de son circuit, lundi soir, à Alma.

Ainsi, tous les doutes sont maintenant dissipés quant au retour, longtemps improbable, des franchises d'Arvida et de La Baie. La ligue débutera donc une fois de plus avec huit formations.

En ce qui a trait à la formation de La Baie, Louis-Marie Desbiens aura charge de mettre à flot la barque de cette équipe, en dénichant un gérant et un groupe d'instructeurs.

Déjà, Desbiens a frappé à la porte de Georges Gilbert afin de lui offrir le poste de gérant général. Figure populaire à La Baie, celui qui a connu de grands succès avec le National midget au cours du récent hiver, devrait rendre une réponse affirmative ce matin.

"Le défi m'intéresse, mais pour des raisons personnelles, j'ai préféré attendre quelque temps avant de rendre ma décision. Il existe également une raison majeure qui me rend indécis. J'ai en tête un projet innovateur pour le hockey et je réfléchis à une solution possible pour concilier les deux", de révéler Georges Gilbert dans un premier temps.

"Si je m'embarque, ce sera pour bâtir quelque chose de solide, un peu comme le National au hockey. Je verrai à mettre tous les atouts de notre côté afin de doter La Baie d'une équipe représentative", de poursuivre Gilbert dont les services sont de plus en plus recherchés. Quant à savoir le pourcentage de ses chances d'accepter ce nouveau défi, il avoue qu'elles se situent à 75%. Ce qui laisse présager que Gilbert aura répondu dans l'affirmative à Louis-Marie Desbiens dès le lever du soleil.

Pendant ce temps à Arvida, Denis Meilleur, l'homme à tout faire de cette formation, réussira un tour de force en maintenant en vie cette franchise. Président, secrétaire, balayeur, maître-chantre et vendeur de billets moitié-moitié, il ne serait nullement surprenant de voir Meilleur décider de revêtir l'uniforme des Ferco-manes afin de les piloter au cours de la prochaine campagne.

Et Claude Vaillancourt dans tout ça? Eh bien, il est comme l'homme qui n'a pas de chemise, il est heureux!

"En plus de voir nos huit équipes revenir, nous avons l'assurance de compter sur la présence d'un groupe de dix arbitres qui représentent des valeurs certaines..."

"Nous avons procédé au repêchage St-Félicien-Dolbeau. Ainsi, tous les joueurs d'Alma pourront évoluer avec l'une ou l'autre de ces deux équipes. Mais il est assuré qu'ils reviendront à Alma l'an prochain, alors que cette ville possédera sa propre franchise dans notre ligue. Tout s'est bien déroulé puisque les deux équipes ont mis de l'eau dans leur vin", poursuit-il.

"L'important dans tout ça demeure le fait que l'an prochain, la formation d'Alma possédera un excellent noyau de joueurs alors que les équipes de St-Félicien et Dolbeau ne tomberont pas à zéro suite à la perte de ces joueurs", de conclure Claude Vaillancourt qui respire beaucoup plus à l'aise maintenant.

D'autant plus que son circuit possédera maintenant ses propres contrats ainsi que sa propre constitution.

Coupe Memorial

Bruins et Fincups se mesurent ce soir

MONTREAL — Si les Bruins de New Westminster triomphent des Fincups de Hamilton dans le 3e match du tournoi à la ronde de la coupe Memorial ce soir, ils atteindront directement la finale dimanche.

A leur premier match dimanche dernier, les Fincups ont baissé pavillon devant les Remparts de Québec 4-3 tandis que les Bruins triomphaient des Remparts 4-2 lundi soir.

Toutefois, en cas de victoire des Fincups sur les Bruins ce soir, on déterminera les participants des demi-finale et finale par la formule des buts comptés et alloués.

Ce qui a surtout surpris les Remparts lundi au sujet des gros Bruins, ce ne fut pas seulement leur habileté à frapper leurs rivaux à volonté, mais aussi leur rapidité.

Valmore James, du Québec, a révélé que les Remparts avaient été surpris par le fait que les Bruins avaient débuté rapidement en prenant une avance de 4-1 dès la première période.

"Ne me demandez pas pourquoi, mais nous avons gelé, a dit le pilote Ron Racette, des Remparts.

"Ca nous a pris une période pour constater que les Bruins laçaient leurs patins de la même façon que nous, mais il était déjà trop tard."

Ce fut d'ailleurs la même faute commise par les Fincups contre les Remparts dans le premier match de la série.

Aussi, les Fincups devaient démarrer rapidement ce soir contre les Bruins, mais ils devront probablement affronter le gardien régulier du New Westminster, Carey Walker, les Bruins ayant été obligés d'utiliser Glen Hanlon, du Brandon, contre les Remparts. Walker a été le meilleur gardien dans l'Ouest cette année.

Walker a été atteint à l'épaule dans la période de réchauffement et a dû céder sa place à Hanlon, qui n'avait pas joué depuis trois semaines.

Le pilote Ernie McLean, des Bruins, s'attend à un match plus dur contre les Fincups même s'il ne prévoit pas que le gardien des Ontariens soit supérieur à Maurice Barrette, des Remparts.

"Notre club est rude et nous avons dominé la ligue en pénalités, gains, points et buts."

Les Bruins et les Fincups ont tenu un exercice hier tandis que les Remparts jouissaient d'un congé.

"Nous ne jouons pas avant vendredi, a dit Racette, et nous profiterons du repos, surtout après ces deux durs matches successifs."

Templeton est aussi bon maquignon que Racette

MONTREAL — Pas plus que les négligés Remparts de Québec, les Fincups de Hamilton n'auraient d'affaire à participer à la présente finale de la Coupe Memorial, emblème de la suprématie du hockey junior au pays.

De l'aveu même de plusieurs confrères ontariens, les Wolves de Sudbury formaient la meilleure équipe de leur circuit. Tout autant que les Castors de Sherbrooke pour la ligue du Québec, ils auraient dû être en lice pour cet affrontement final.



ANDRÉ LESTOURNEAU

Malgré tout, les fiers représentants de Hamilton pourraient bien causer une autre surprise et mériter les plus grands honneurs. Des trois équipes en présence, ils me semblent les mieux équilibrés et ce, à tous les points de vue.

Pour atteindre ce standing recherché, les Fincups ont employé quasi le même procédé que les Remparts de Québec en ayant recours à l'hasardeuse voie des transactions. A ce niveau, leur pilote Bert Templeton n'a rien à envier à son rival Ron Racette puisqu'il s'est montré aussi bon maquignon que lui.

A l'instar de Racette, Templeton a eu autant de veine dans ses échanges. En moins de deux ans, il a sorti du tourbier le club de la ville de l'acier, lequel avait bouclé la campagne 73-74 au onzième et tout dernier rang du circuit.

Des échanges hasardeux

Pour refaire l'image de l'équipe, dont les frères Mario et Ron Cupido devaient se porter acquéreurs avec leur associé Joe Finocchio, Templeton a joué le tout pour le tout en embauchant deux hockeyeurs de 17 ans, en l'occurrence Marck Locken et Al Jensen, pour assurer la protection du filet.

Désireux d'écarter cet esprit de défaitisme qui s'était infiltré au sein de l'équipe, le courageux pilote du Hamilton n'a pas hésité à se départir d'un joueur des plus populaires auprès du public pour obtenir l'ailier gauche Joe Kowal.

Dans une autre transaction de première importance, Templeton a sacrifié le solide défenseur Tony Horvarth au profit des Ed Smith. Entre-temps, il a réussi à convaincre Ted Long et Sean Sullivan de revenir sur leur décision et d'effectuer un retour chez les juniors, à la suite d'un essai peu fructueux chez les professionnels.

Pas encore satisfait de posséder un noyau de joueurs de centre de la trempe de Dale McCourt, cinquième meilleur marqueur de la ligue, de Joe Contini et Dan Schearer, Templeton a fait preuve de clairvoyance en rappelant Stove Hazlett, auteur de huit buts en séries éliminatoires, pour ajouter plus de profondeur à sa formation.

Club mieux équilibré

Si les Fincups ont déjoué les calculs de tous les experts lors des séries de la Ligue junior majeure de l'Ontario, principalement en écartant les Wolves de Sudbury en cinq parties, leur prochain coup d'éclat pouvait être de ravir la Coupe Memorial.

Malgré leur défaite contre les Remparts, je persiste à croire que les Ontariens regroupent le club le mieux équilibré, tout en possédant le plus de punch à l'attaque.

Comparés aux "gros bras" de l'Ouest, ils n'ont que quelques pouces à leur envier sur le plan physique, tout en étant plus mobiles et plus dangereux autour du filet adverse. Le match de ce soir, entre Hamilton et New Westminster, devrait servir d'apéritif à la finale de dimanche prochain.

Qu'il me soit permis une prédiction... Les Fincups de Hamilton prendront la succession des Malboros de Toronto, pour procurer à la ligue de l'Ontario un sixième titre au cours des dix dernières années.

Choix de Peter

Selon une indiscrétion commise par un dirigeant de la compagnie CCM, commanditaire du concours, le prolifique Peter Lee, des '67 d'Ottawa, sera désigné le joueur par excellence au Canada pour 1976...

Dommage que Jean Gagnon ait si mal paru contre les Bruins de New Westminster, car il a sûrement perdu des points aux yeux des dépisteurs qui attendaient de voir comment le diminutif défenseur des Remparts se comporterait devant des géants...

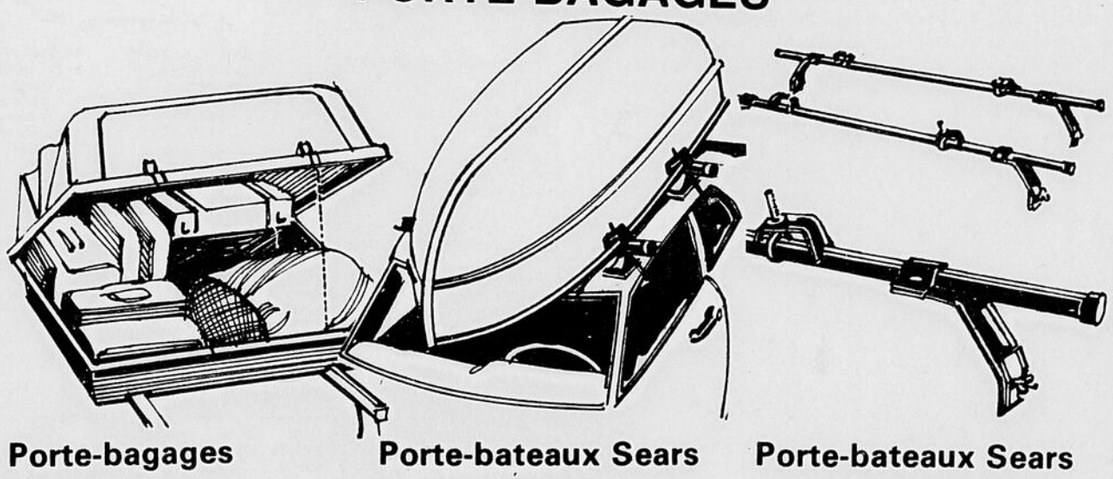
Jean Savard est le joueur qui m'a le plus impressionné chez les Remparts depuis le début de cette finale canadienne. Reconnu pour être habituellement peu brave, Savard n'a pas craint de foncer tête première à l'attaque. Et que dire de son coup de patin!...

Le retour de Jacques Laperrière derrière le banc du Junior de Montréal est loin d'être assuré, selon un proche de l'organisation. On reprocherait à l'ancien défenseur du Canadien de ne pas avoir assez d'emprise sur ses joueurs... En outre, Laperrière n'aurait pas aidé sa cause en intentant une poursuite contre le club montréalais après avoir été blessé...

Sears

Centre de l'auto et du pneu

PORTE-BAGAGES



Porte-bagages légers et robustes

Rég.: $78.98

$73.98

Porte-bagages fermés d'une capacité de 14 pi. cu. Plastique moulé, très résistant à barres en acier et réglables pour installation sur la plupart des autos. #28RO 016 280.

Porte-bateaux Sears de premier choix

Rég.: $22.98

$19.49

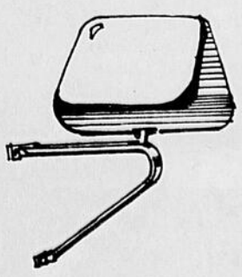
Jeux de 2 barres acier tubulaire. 60" long. Réglables pour la plupart des autos. Pour autos sans gouttières. #28RO 016 208.

Porte-bateaux Sears en acier tubulaire

Rég.: $22.98

$19.49

Jeux de 2 barres enduites de polypropylène pour ne pas abîmer. Pour autos avec gouttières. #28RO 016 202.



Rétroviseurs pour camionnettes et automobiles

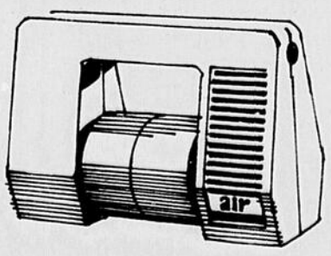
Idéal lorsque vous tirez une remorque.

Pour camionnettes:

$11.49

Pour automobiles:

$10.98



Pompes portatives

Rég.: $31.98

$28.98

A brancher dans votre allume-cigarettes. Boyau et adapteur inclus. #28RO 18660.

Accessoires d'automobile — (Rayon 28)

Simpsons-Sears Ltée

Sears

Centre de l'auto et du pneu

Laissez les experts de Sears vérifier votre système de freinage

ESTIMATION GRATUITE
pour la plupart des voitures nord-américaine



Nos experts en système de freinage remontent les 4 roues de votre voiture avec des bandes de frein garanties pour 25,000 milles.
Nous reconstruisons les cylindres de roues, remplaçons les joints d'étanchéités, vérifions le niveau d'huile, expulsons l'air du système et vérifions le tout par un essai sur route.
Pièces supplémentaires et main-d'oeuvre en sus.

Economisez 15%

a) Plaquettes de freins à disque. Garantie de 12,00 milles. #28R 037000.
Rég.: $12.99 à $14.49
$11.54 à $12.32

b) Bandes de freins collées. Construites et garanties pour assurer un freinage efficace de 25,000 milles. #28R 037000.
Rég.: $6.99 à $10.99
$5.89 à $9.89

Sears — Centre de l'auto — (Rayon 28)

Simpsons-Sears Ltée

Avant un match de hockey professionnel

La publicité devrait être contrôlée

QUEBEC (PC) — La publicité qui entoure les parties de hockey des équipes professionnelles devrait être contrôlée pour éviter qu'on y mette l'accent sur la violence, estime le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger.

Intervenant hier à la commission parlementaire chargée d'étudier les crédits du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Léger a de plus suggéré quatre autres mesures que le gouvernement devrait appliquer pour enrayer la violence au hockey.

Ces autres mesures sont:

— l'obligation, pour les joueurs professionnels, d'être soumis au Code criminel;

— l'obligation, pour les arbitres de tous les niveaux, de passer un test de compétence;

— l'institution d'un code d'éthique pour les entraîneurs, spécialement ceux du hockey mineur;

— la création d'un organisme seul responsable de tout le hockey au Québec.

Pour sa part, le ministre responsable, M. Paul Phaneuf, a déclaré à la suite des propos de M. Léger: "Je partage entièrement vos préoccupations, vous avez entièrement raison de dire ce que vous avez dit."

M. Phaneuf a expliqué que la Loi sur les sports, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, visait justement à amoindrir, par de tels moyens, la violence à tous les paliers du hockey.

M. Léger a d'abord prôné l'existence d'un organisme spécial chargé de surveiller la publicité et l'aspect "promotion" du sport professionnel en général.

"Pour mettre fin à l'abus criant qui existe dans ce domaine, c'est-à-dire la publicité basée sur l'aspect violence du jeu, le hockey professionnel devrait faire l'objet d'une réglementation sévère à ce titre, comme les autres sports professionnels", a dit le député de Lafontaine.

Deuxièmement, M. Léger a suggéré que les joueurs soient soumis eux aussi au Code criminel dans l'exercice de leur profession.

"Si un assaut grave survient sur la glace, il devrait être traité comme un assaut grave sur la rue, a-t-il dit. Le Solliciteur général devra porter les plaintes nécessaires dans tous les cas où il sera démontré qu'un joueur a voulu blesser intentionnellement un autre joueur, qu'il y ait blessure ou non."

M. Léger a de plus proposé des mesures pour s'assurer de la compétence des arbitres en devoir lors d'un match de hockey.

"On ne devrait pas engager un arbitre qui n'a pas subi avec succès un test devant un organisme nommé par l'Etat, de façon à s'assurer que l'arbitre soit compétent, et éviter ainsi les scènes disgracieuses qu'on a eues dans le hockey junior", d'affirmer M. Léger.

L'apprentissage de l'arbitrage devrait se faire par une lente progression dans les différents niveaux de hockey, depuis la catégorie "mosquito", et jamais un arbitre ne devrait être habilité à changer de niveau sans une vérification de ses capacités et sans une approbation officielle, croit M. Léger.

Un grand contrôle devrait être exercé également sur les instructeurs, a poursuivi le député de Lafontaine.

"Cette profession devrait désormais être soumise à un code d'éthique, a-t-il dit. Les instructeurs devraient se regrouper en association. C'est vraiment à ce niveau que la réglementation devrait être sévère car ce sont souvent les instructeurs qui incitent les joueurs à la violence par un trop grand désir de gagner."

"Beaucoup d'instructeurs n'ont aucun contrôle sur leur équipe et ne s'occupent que très rarement de la formation humaine de leurs joueurs."

Enfin, le député péquiste a prôné une restructuration du hockey au Québec, avec le chapeautement de la pyramide par un seul organisme responsable.

Actuellement, les joueurs sont soumis à plusieurs organismes, dont l'Association du hockey mineur, et la Fédération québécoise de hockey amateur, sans compter l'emprise des organisations professionnelles.

Un organisme unique pourrait plus facilement mettre l'accent sur la participation et l'apprentissage du bon hockey, plutôt que sur l'élitisme et la compétition à outrance.

"Je pense que c'est toute une nouvelle philosophie qu'il faut instaurer dans le hockey au Québec, et particulièrement au niveau du hockey amateur", a conclu le porte-parole du Parti québécois.

DIXIT...



Bill Barber

"Je suis vraiment déçu de ma performance depuis le début de cette série finale. Je n'ai pas encore trouvé le fond du filet depuis six matches et j'ai comme l'étrange impression que je suis nuisible aux Flyers. D'autant plus que je suis moins agressif que par les années passées. Je crois que je suis fatigué", dixit Bill Barber.

HOCKEY

Ligue nationale

Série finale

	PJ	G	P	P	C	P
Montréal			*2*	*2*	*0*	*4 4*
Philadelphie			*2*	*0*	*2*	*4 6 0*

Dimanche, 9 mai
Philadelphie 3 Montréal 4

Mardi, 11 mai
Philadelphie 1 Montréal 2
(Montréal mène 2-0)

Jeudi, 13 mai
Montréal à Philadelphie

Dimanche, 16 mai
Montréal à Philadelphie

Mardi, 18 mai
Philadelphie à Montréal (si nécessaire)

Jeudi, 20 mai
Montreal à Philadelphie (si nécessaire)

Dimanche 23 mai
Philadelphie à Montréal (si nécessaire)

Le compteurs

	B	A	P
Leach, Pha	*16*	*5*	*21*
D. Potvin, NYI	*5*	*14*	*19*
Ratelle, Bos.	*8*	*7*	*15*
Drouin, NYI	*6*	*9*	*15*
Clarke, Pha.	*2*	*12*	*14*
Bridgman, Pha.	*6*	*7*	*13*
Goodenough, Pha.	*3*	*10*	*13*
Lafleur, Mtl	*6*	*6*	*12*
Sittler, Tor.	*5*	*7*	*12*
Saleski, Pha.	*6*	*5*	*11*
Barber, Pha.	*5*	*6*	*11*
Sheppard, Bos.	*5*	*6*	*11*
Kindrachuk, Pha.	*4*	*7*	*11*
Martin, Buf.	*4*	*7*	*11*
Martin, Buf.	*4*	*7*	*11*
Park, Bos.	*3*	*8*	*11*
Turnbull, Tor.	*2*	*9*	*11*

Association mondiale
Finale Américaine

Série "H"

	m	g	p	bp	bc	pt
Houston	*4*	*2*	*2*	*12*	*13*	*4*
N.-Angleterre	*4*	*2*	*2*	*13*	*12*	*4*

Mercredi, 5 mai
N-Angleterre 4 Houston 2

Vendredi, 7 mai
N.-Angleterre 2 Houston 5

Dimanche, 9 mai
N-Angleterre 4 Houston 1

Mardi, 11 mai
Houston 4 N.-Angleterre 3
(série égale 2-2)

Jeudi, 13 mai
N-Angleterre à Houston
(si nécessaire)

Samedi, 15 mai
Houston à Hartford
(si nécessaire)

Dimanche, 16 mai
N-Angleterre à Houston
(si nécessaire)

Les compteurs

	B	P	P
Nilsson, Wpg	*4*	*13*	*17*
Webster, NA	*6*	*8*	*14*
Hull, Wpg	*9*	*4*	*13*
Adduono, SD	*4*	*8*	*12*
Hedberg, Wpg	*7*	*4*	*11*
French, SD	*4*	*7*	*11*
Ruskowski, Hou.	*3*	*8*	*11*
Evans, Cal	*5*	*5*	*10*
Pleau, NA	*5*	*5*	*10*
Rogers, NA	*4*	*6*	*10*
Mark, Howe, Hou	*2*	*8*	*10*

LE RAPIDO

Les "citrons" saluent les "raisins"

Il fallait s'y attendre un peu. Et le fameux télégramme des Aiglons d'Alma, adressé aux "citrons" de Jonquière, vient de recevoir une réponse coiffée du titre: "Salutations aux "raisins" d'Alma. Bonjour — température magnifique (?) — récoltons ce que nous avons semé, les trophées et les championnats — consolez-vous bien avec oranges et pamplemousses — profitez bien de la chaleur — soleil de Floride aussi généreux pour les raisins..." Et c'est signé: un partisan des Marquis.

Satisfait de la saison

Malgré les problèmes en milieu scolaire, le responsable des activités physiques et sportives du collège d'Alma, Gilles Harvey, est fort satisfait de la saison. Les Jeannois ont remporté le championnat régional au handball et ils ont obtenu une troisième place en judo, au niveau provincial. Au tir à l'arc, Lynda Bergeron a mérité une cinquième position sur la scène provinciale. "Seule la discipline du volleyball rencontre certains problèmes de relève", a noté Gilles Harvey.

Hockey mineur de Roberval

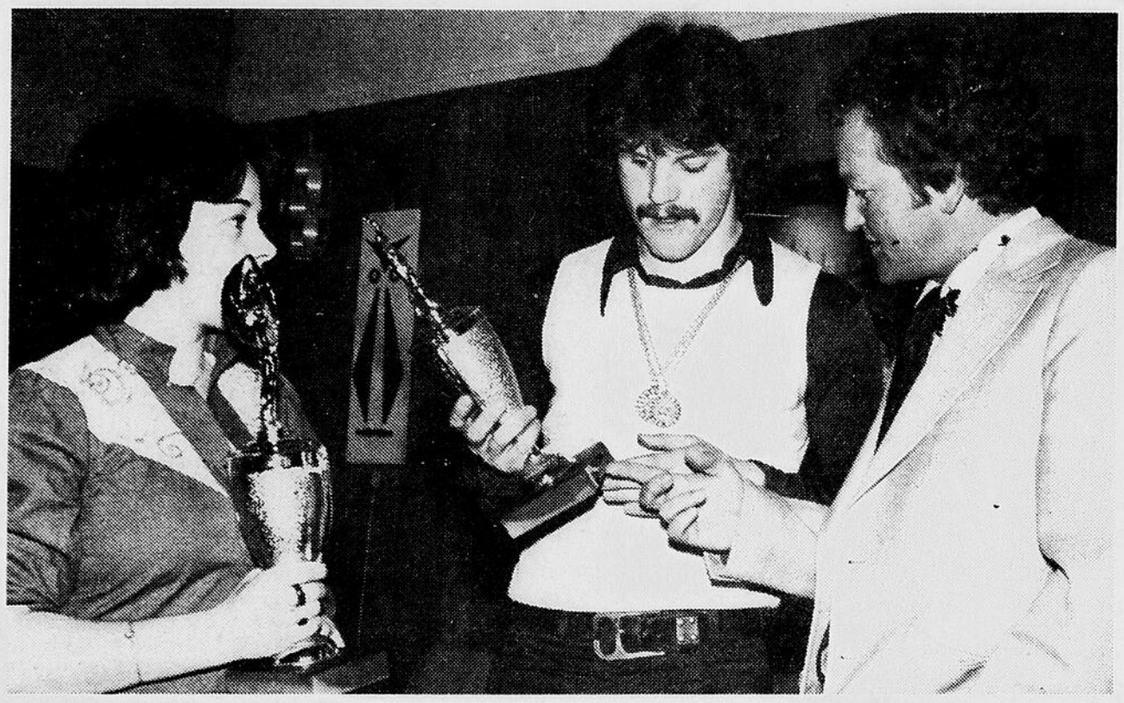
Les dirigeants du hockey mineur de Roberval désirent que les parents participent à l'élaboration du programme des activités et qu'ainsi ils comprennent mieux l'attitude des instructeurs, d'une part, et qu'ils soient de meilleurs spectateurs, d'autre part. C'est pourquoi, les parents et le public en général sont convoqués à la réunion générale du hockey mineur robervalois, réunion qui se tiendra à l'école Benoit-Duhamel, ce soir (mercredi) à compter de 19 h. 30. On choisira notamment un nouvel exécutif pour la prochaine saison.

Elan victorieux

Il est à se demander si Notice Him, un rejeton de Formal Notice, poursuivra son élan victorieux, ce soir à Pré Vert. Jusqu'ici, en six présences officielles sur le tracé, le porte-couleurs de Vincent McCarvill a visité le cercle des vainqueurs à quatre reprises. Il a tout particulièrement brillé dimanche dernier, parcourant le mille en 2:11.3, son meilleur temps à vie. Notice Him partira dans la première partie du pari double, ce soir.

Journée reconnaissance

"L'auto-course", une promotion que la piste Pré Vert a lancé le 4 avril dernier, connaîtra son dénouement dimanche proc' ain avec la présentation de la "journée reconnaissance". C'est au cours de ce programme dominical que les spectateurs pourront se mériter une Pontiac Ventura 1976, d'une valeur de $5,000. Il faudra noter toutefois qu'il s'agira d'un prix de présence.



ATHLETES MERITANTS — Elise Villeneuve et Louis-Marie Tremblay ont été choisis les athlètes par excellence au Collège d'Alma. Ils discutent ici avec Gilles Harvey, responsable du département de l'éducation physique, lors de la soirée méritas qui s'est déroulée plus tôt cette semaine.

On signe chez les Pionniers

Les Pionniers de Chicoutimi-Nord ne perdent pas leur temps. A l'entraînement depuis quelque temps déjà, les troupiers de l'instructeur Marcel Rioux mettent les bouchées doubles. D'ailleurs, suite à leur séance d'entraînement, ce soir, les Pionniers feront signer leurs premiers contrats.

Jean-Pierre Barette, Jean Grenon, Pierre Girard, senior, Jocelyn Dubois, Jean-Claude Gaudreault et Laval Carrier parapheront alors leurs ententes avec la formation chicoutimienne.

Espoir de valeur

Marcel Rioux est emballé du travail accompli à l'entraînement par un jeune joueur de 17 ans, Yves Gauthier de St-Honoré. Le jeune homme occupe le poste de voltigeur de centre et selon le mentor des Pionniers, Gauthier possède un bras extraordinaire. Ce dernier a évolué dans un circuit de fastball l'été dernier. Toujours selon Marcel Rioux, Gauthier devrait s'avérer l'un des meilleurs voltigeurs de centre du circuit régional.

En diligence...

Le lourd bloqueur défensif Glen Weir, a signé un contrat de trois ans avec les Alouettes. Il en sera à sa cinquième saison... Le match des poids lourds entre Ken Norton et Oscar Bonavena, n'aura pas lieu le 12 juin, comme prévu... L'Association olympique Sud-Coréenne enverra une délégation de 86 athlètes et accompagnateurs aux Jeux de Montréal... Il a fallu moins de cinq minutes à Clyde Gray, champion welter du Commonwealth et du Canada, pour vaincre Dave Oropeza, dans un combat prévu en 10 rondes... Les deux fédérations rivales, World Boxing Association et World Boxing Council, sont maintenant prêtes à reconnaître le combat Monzon-Valdes, le 26 juin...

A LA BARRIERE

PRE VERT

Première course - $650

1 Edgewood Myrna	*N. Bélanger*
2 Huntley Lad	*R. Lambert*
3 Kid Uncle	*D. Jean*
4 Notice Him	*Côme Tremblay*
5 Fine Vintage	*G. Corneau*

Deuxième course - $300

1 Edgewood Irish	*Maurice Martel*
2 Fiery Grattan	*P.-E. Tremblay*
3 Spirit Mir	*R. Marquis*
4 Irish Marches	*M. Côté*
5 Duc El Paso	*M. Vallières*
6 Lumière	*R. Tremblay*
7 Scottys Leader	*N. Bélanger*
8 Bold Cross	*A. Boivin*

Troisième course - $400

1 Belissa	*R. Marquis*
2 Eastwood Voladios	*D. Pilote*
3 Edgewood Bruce	*R. Perron*
4 Senorita Mahone	*G. Corneau*
5 Volos Baby	*E. Lambert*
6 Miss Bye Martin	*L. Jean*
7 Pamela Test	*Y. Bélanger*

Quatrième course - $250

1 Meadow Victor	*R. Tremblay*
2 Peanut Boy	*E. Lambert*
3 Demon Frisco	*Cl. Tremblay*
4 Beau Blazes	*J. Marchand*
5 Dycar	*M. Vallières*
6 Abe Patch	*Y. Bélanger*
7 Duck Rapide	*Cl. Tremblay*

Cinquième course - $450

1 Marita Irish	*Cl.-C. Tremblay*
2 Windbreaker	*M. Gobeil*
3 Mauds Champ	*G. Bouchard*
4 Parker Forbes	*R. Marquis*
5 Nicks Pride	*Y. Bélanger*
6 Mannard Byrd	*L. Gravel*

Sixième course - $350

1 Fea Wejover	*C. Corneau*
2 Sea Lee	*A. Saucier*
3 Granby Shadow	*L.-G. Martel*
4 P. B. Jad	*R. Tremblay*
5 Cape Pine Lucille	*N. Barrette*
6 Grimard	*M. Vallières*
7 Confiture	*R. Marquis*
8 Alain D. L.	*M. Gobeil*

Septième course - $550

1 Belle Gay Pat	*J.-G. Duchesne*
2 Gerry Larry	*G. Corneau*
3 Step Moraka	*G. Bouchard*
4 Foster Don	*R. Marquis*
5 Valenti	*L.-G. Martel*
6 Mike Times	*R. Violette*
7 Perpetua	*E. McCarvill*

Huitième course - $400

1 Jamie Dazz	*Y. Bélanger*
2 Gray Star	*R. Lapointe*
3 Bocage Fleuri	*Pas nommé*
4 Vanway Duke	*R. Jomphe*
5 Finnigan	*R. Lambert*
6 Vicar Niles	*G. Corneau*
7 Meadow Ford	*S. Gagnon*

Neuvième course - $350

1 Denise Lapinière	*Y. Bélanger*
2 Roméo Gold	*G. Bouchard*
3 Mister Tim	*S. Gagnon*
4 Gamu	*J. Truchon*
5 Cash Frisco	*R. Tremblay*
6 Captain Angus	*J.-G. Duchesne*
7 Snoopy Moot	*R. Violette*

Dixième course - $350

1 Expresso Angus	*R. Lapointe*
2 Hi Taxi	*C. Corneau*
3 L. L. Dee	*M. Vallières*
4 Steady Candy	*R. Tremblay*
5 Briarwood Lance	*D. Jean*
6 Anita Counsel	*Y. Bélanger*
7 True Fire Mama	*A. Saucier*
8 Baron de Tracy	*G. Asselin*

LES PREFERES DE ANDRE LESTOURNEAU

Premier choix	A surveiller
1- Notice Him	*Fine Vintage*
2- Spirit Mir	*Duc El Paso*
3- Eastwood Voladios	*Volos Baby*
4- Abe Patch	*Meadow Victor*
5- Mauds Champ	*Parker Forbes*
6- P B Jad	*Alain D.-L.*
7- Step Moraka	*Mikes Time*
8- Vicar Niles	*Jamie Dazz*
9- Cash Frisco	*Denise Lapinière*
10- Anita Counsel	*Briarwood Lance*

Mon préféré: Vicar Niles.
Rendement du dernier programme: 60%.
Rendement global de la saison: 36%.

Le Barillet Ltée
141A, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE,
FETE SON 10ième ANNIVERSAIRE
Venez goûter à notre fondue chinoise dans un restaurant tout rénové.

SOMMAIRES

"Les juges ont fait preuve de favoritisme"

— Pierre Leclerc

MONTREAL (PC) — Il y a un mois environ, la Fédération internationale de gymnastique décidait que les points obtenus dans deux rencontres internationales antérieures étaient irréalistes, et qu'il fallait tenir une nouvelle épreuve de qualification pour déterminer les six pays qui seraient représentés en gymnastique aux Jeux olympiques de Montréal.

Les équipes des Etats-Unis, de la France, de la Tchécoslovaquie, du Canada, de la Pologne et de la Bulgarie, qui étaient qualifiées, se sont présentées a Weisbaden en Allemagne de l'Ouest en fin de semaine dernière.

La suite a cependant été désastreuse pour les Canadiens. Ils n'ont pu accumuler suffisamment de points dans cette rencontre, et ils ont dû céder la sixième place à la Bulgarie.

Toutefois, quatre des membres de l'équipe canadienne ont rencontré les normes olympiques et ils seront aux Jeux de Montréal pour les épreuves individuelles. Ce sont Pierre Leclerc, de Montréal, Philip de Lasalle, de Victoria, Masaaki Naosaki, originaire de Hiroshima au Japon et qui demeure à Toronto, et Keith Carter, de Winnipeg.

Cependant, Naosaki devra d'abord obtenir sa citoyenneté canadienne.

Pierre Leclerc, âgé de 22 ans, qui est chez lui pour quelques jours avant de retourner à ses études au Michigan, a personnellement donné deux versions de l'élimination de l'équipe canadienne: la suspension de Naosaki et un certain favoritisme.

"Nous avons très bien fait. Mais la soustraction des points récoltés par Naosaki dans les trois rencontres parce qu'il n'est pas encore citoyen canadien nous a coulés. Sinon, nous nous serions qualifiés devant la Bulgarie", a expliqué Leclerc hier.

Néanmoins, Leclerc ne voit pas là l'unique explication de l'élimination des Canadiens. Il croit qu'un certain parti pris des juges délégués à Weisbaden par la Fédération internationale de gymnastique y est aussi pour quelque chose.

"Nous avons été jugés sévèrement sur deux épreuves en particulier, a fait remarquer Leclerc. Je suis d'avis que nous n'avons pas obtenu les notes qu'on méritait, qu'on a essayé de conserver notre total le plus bas possible."

Ce n'est pas la première fois qu'une telle remarque est faite par un athlète canadien suite à une rencontre sportive amateur en terre européenne. Lors des derniers Jeux d'hiver à Innsbruck en Autriche, c'est Toller Cranston qui avait accusé les juges d'une sévérité exagérée face au rendement des Canadiens.

Leclerc, pour sa part, a apporté une explication nouvelle à ce qui s'est passé à Weisbaden.

"Je ne dirais pas que les juges ont été plus difficiles avec notre équipe.

Je suis plutôt d'avis qu'ils agissent de la sorte avec l'équipe qui s'accroche au sixième rang. La Fédération internationale de gymnastique est dominée par le bloc socialiste et l'équipe qui bataillait avec nous pour la sixième position était la Bulgarie, un pays socialiste. On a donc souffert de cette situation, car je pense que nous aurions dû terminer avec les pays qualifiés", a déclaré ce jeune athlète de Sainte-Thérèse.

Leclerc concentrera maintenant ses efforts en vue des championnats canadiens de gymnastique qui auront lieu les 22 et 23 mai à Calgary.

Ligue nationale

Montréal 2
Philadelphie 1

Première période

Aucun but.
Pun.: Lafleur M 8:44, Jim Watson P 11:44, Lapointe M 16:54.

Deuxième période

1- Mont., Lemaire 3, 15:19.
Pun.: Barber P 7:46, Dupont P 11:29, Tremblay M, Dupont P majeures, Lapointe M 14:17.

Troisième période

2- Mont., Lafleur 6, 2:41;
1- Phil., Schultz 2 (Bladon) 17:35.
Pun.: Robinson M 11:20.

Tirs aux buts:

Philadelphie	*9*	*8*	*9-26*
Montréal	*6*	*8*	*5-19*

Gardiens: Stephenson, Philadelphie; Dryden, Montréal.
Assistance: 17,687.

Association mondiale

Houston 4
N.-Angleterre 3

Première période

1- Houst., P. Popiel 1 (Labossière) 10:16;
2- Houst., P. Popiel 2 (Labossière, G. Howe) 12:42;

3- Houst., J. Popiel 1 (Hall, Taylor) 13:12.
Pun.: P. Popiel H 2:41, Schella H, G. Roberts NA 4:13, O'Donnell NA, Ruskowski H mineures, majeures 7:23, Butters H 7:35, Fotiu NA 9:52, Selwood NA 11:47, J. Popiel H 17:27.

Deuxième période

1- N.-Ang., Selwood 2 (G. Roberts, Paiement) 9:00;

4- Houst., Ruskowski 4 (P. Popiel, G. Howe) 14:21.

Pun.: Fotiu NA mineure, inconduite 4:25, Schella H 8:03, Butters H 10:49, Selwood NA 12:40, Fotiu NA, Butters H 18:16.

Troisième période

2- N.-Ang., Webster 7 (Rogers, G. Roberts) 2:31;

3- N.-Ang., G. Roberts 2 (Paiement, T. Abrahamsson) 10:41.

Pun.: Ruskowski H 0:53, Larway H 9:26.
Tirs aux buts:

Houston	*11*	*6*	*8-25*
N.-Angleterre	*8*	*15*	*12-35*

Gardiens: Grahame, Houston; Raeder, Cooley, N.-Angleterre.
Assistance: 10,507.

Les compteurs

	B	A	P
Nilsson, Win.	*4*	*13*	*17*
Webster, NA	*7*	*8*	*15*
Hull, Win.	*9*	*4*	*13*
Ruskowski, Hous.	*4*	*9*	*13*
Paiement, NA	*4*	*8*	*12*
Hedberg, Win.	*7*	*4*	*11*
Adduono, SD	*4*	*7*	*11*
French, SD	*4*	*7*	*11*
Rogers, NA	*4*	*7*	*11*
G. Roberts, NA	*2*	*9*	*11*

BASEBALL

Ligue nationale

Montréal	011	000	100-3	8	0
Houston	500	000	000-5	8	0

Kirby (0-2) Carrithers (2) Scherman (7) et Foote; Niekro, Griffin (2-0) 3 Forsch (8) et Johnson. Cs: Mon-Mangual (2); Hou-Cruz 1 Johnson 5.

San Diego	000	001	000-1	6	2
Philadelphie	240	000	12X-9	10	0

Spillner (1-5), Wehrmeister (2), Folkers (2), Tomlin (5), Dupree (7) et Kendall; Carlton (2-1) et McCarver. C: Phi-Schmidt 13.

New York	000	302	110-7	11	0
Atlanta	003	211	001-8	10	0

Matlack, Webb 7, Apodaca (1-2) 8 et Hodges. Grote 7; Morton, Moret 6, Sosa (2-2) et Correll, Pocoroba 7. Cs: NY-Hodges 1, Harrelson 1; Atl-Perez 1, Lacy 1.

Pittsburgh	000	000	000-0	6	1
Cincinnati	310	000	202-6	8	0

Kison (2-3), Tekulve 1, Demery 2, Hernadez 7 et Sanguillen, Nolan (3-1) et Plummer. C: Cin-Perez 3.

Los Angeles	000	010	210-4	11	0
St-Louis	000	000	000-0	5	1

Sutton (4-3) et Yeager; Curtis (2-3) Frisella 8, Proley 9 et Simmons. Cs: LA-Cey 2 8, Ferguson 3.

San Francisco	000	000	000-0	5	1
Chicago	000	004	00X-4	8	0

Halicki (2-5) et Hill; Frailing, Zamora (2-0) 4 et Swisher.

Classement

Division Est

	G	P	MOY	DIF
Philadelphie	16	7	.696	—
New York	18	11	.621	1
Pittsburgh	15	10	.600	2
St-Louis	12	16	.429	6½
Chicago	12	16	.429	6½
Montréal	9	16	.360	8

Division Ouest

Cincinnati	16	10	.615	—
Los Angeles	17	11	.607	—
Houston	15	14	.517	2½
San Diego	13	14	.481	3½
San Francisco	9	18	.333	7½
Atlanta	9	18	.333	7½

Hier
Chicago 4 San Francisco 0
Atlanta 8 New York 7
Philadelphie 9 San Diego 1
Cincinnati 6 Pittsburgh 0
Los Angeles 4 St-Louis 0
Houston 5 Montréal 3

Aujourd'hui
Los Angeles (Rhoden 2-0) à St-Louis (Forsch 0-1)
San Francisco (Barr 1-2) à Chicago (R. Reuschel 1-3)San Diego (Jones 5-2) à Philadelphie (Kaat 2-1)
New York (Swan 2-1) ou Koosman 3-1) à Atlanta (Messersmith 0-3)
Pittsburgh (Rooker 3-1) à Cincinnati (Gullett 2-1)
Montréal (Fryman 3-2) à Houston (Richard 5-1)

Demain
San francisco à Chicago

Les meneurs

Rose, Cin	25	107	27	45	.421
Oliver, Pit	17	62	9	23	.371
Russell, LA	17	57	9	21	.368
Torre, NY	20	52	8	19	.365
McBride, SL	24	96	13	35	.365
Monday, Chi	26	114	31	40	.351
Grote, NY	23	80	8	28	.350
Morgan, Cin	24	83	22	29	.349
Foster, Cin	22	93	16	32	.344
Griffey, Cin	22	93	21	32	.344

Circuits: Kingman, New York, Schmidt, Philadelphie, 12 chacun; Monday, Chicago 7.

Points produits: Kingman 30; Monday 26.

Doubles: Madlock, Chicago, Zisk, Pittsburgh, 10 chacun; Millan, New York, 9.

Triples: Cash, Philadelphie, Parker, Pittsburgh, 5 chacun; Turner, San Diego, 4.

Buts volés: Morgan, Cincinnati, 11; Cedeno, Houston, 10.

Retraits au bâton: Seaver, New York, 46; Montefusco, San Francisco 38.

Lanceurs (3 décisions): Lonborgh, philadelphie, 4-0, 1.000; Matlack, New York, 3-0, 1.000.

Ligue américaine

Detroit	000	001	003-4	8	1
New York	000	000	120-3	6	1

Roberts, Hiller 7, Grilli (1-1) 8 et Wockenfuss, Kimm 9; Figueroa (2-2) et Munson. C: NY-Nettles 2.

Baltimore	000	001	003-4	8	1
Milwaukee	100	010	000-2	5	3

Cuellar (1-2) Garland (7) et Hendricks; Colborn (2-3) Augustine 3 Castro 6 et Porter. C: Mil-Scott 2.

Chicago	000	400	100-5	11	0
Texas	200	000	211-6	11	0

Forster, Hamilton (1-2) 7 Vuckovich 9 et Varney; Barr, Persznowski 4 Hoerner 8 Terpko (1-1) 9 et Sundberg. C: Hi-Dent 1.

Boston	300	000	000-3	5	0
Cleveland	100	000	30Z-4	7	1

Jenkins (1-5) et Fisk; Dobson (3-3) Thomas 9 et Ashby. Cs: Bos-Fisk 4; Cle-Ashby 2.

Minnesota	101	100	000-3	11	2
Kansas City	000	030	21Z-6	12	3

Hughes, Luebber (0-1) 7 Burgmeier 7 et Roof; Bird (3-0) Littell 9 et Martinez. C: KC-Ottis 5.

Classement

Division Est

	G	P	MOY	DIF
New York	15	7	.632	—
Milwaukee	10	8	.556	3
Detroit	11	9	.550	3
Cleveland	11	12	.478	4½
Baltimore	10	13	.435	5½
Boston	6	15	.286	8½

Division Ouest

Texas	16	7	.696	—
Kansas City	12	9	.571	3
Oakland	13	13	.500	4½
Minnesota	11	11	.500	4½
Chicago	8	12	.400	6½
Californie	10	17	.370	8

Hier
Cleveland 4 Boston 3
Detroit 4 New York 3
Baltimore 5 Milwaudee 2
Kansas City 6 Minnesota 3
Texas 6 Chicago 5
Californie à Oakland (soirée)

Aujourd'hui
Boston (Wise 1-2 ou Tiant 3-2) à Cleveland (Brown 2-1)
Detroit (Bare 2-1) à New York (Nay 2-0)
Minnesota (Decker 2-2) à Kansas City (Busby 1-1)
Baltimore (Holtzman 2-2) à Milwaukee (Slaton 4-1)
Texas (Singer 2-0) à Californie (Kirkwood 0-2)

Demain
Baltimore à Milwaukee
Boston à Cleveland
Detroit à new York
Chicago à Kansas City
Texas à Californie

Les meneurs

Lynn, Boston	16	59	10	25	.424
Leflore, Det	14	57	15	22	.386
Chambliss, NY	21	92	13	35	.380
Bostock, Minn	19	64	9	24	.375
Patek, KC	19	58	10	21	.362
Bonds, Cal.	18	64	13	23	.359
Horton, Detroit	19	66	9	23	.348
Carty, Clev	22	81	15	28	.346
Brett, KC	20	79	11	27	.342

Circuits: Horton, Detroit, 6; Hendrick Cleveland, Bando, Oakland, Burroughs, Grieve, Texas, 5 chacun.

Points produits: Rudi, Oakland, 27; Horton, 21.

Lanceurs (3 décisions): Ellis, New York, Brewer, Californie, Fitzmorris, Kansas City, chacun 3-0, 1.000; Slaton, Milwaukee, Campbell, Minnesota, Chacun 4-1, .800.

Doubles: Melton, Stanton, Californie, Rudi, Oakland, 8 chacun; Evans, Boston, Carew, Minnesota, Garner, Oakland, 7 chacun.

Triples: Piniella, New York, 3; cinq joueurs ex aequo avec 2 chacun.

Buts volés: North, Oakland, 13; Rivers, New york, 12.

Retraits au bâton: Ryan, Californie, 65; Tanana, Californie, 48.

Montréal 3

	AB	P	CS	PP
Mangual cg	4	1	2	1
White cc	4	1	1	0
Jorgensen 1b	3	0	0	0
Carter cd	4	0	1	0
Parrish 3b	3	1	1	1
Foli ac	4	0	0	0
MacKanin 2b	4	0	1	0
Foote r	4	0	1	1
Kirby l	0	0	0	0
Carrithers l	2	0	0	0
Scherman l	0	0	0	0
Colbert fu	1	0	0	0
Stanhouse l	0	0	0	0
Morales fu	1	0	1	0
Total	34	3	8	3

Houston 5

	AB	P	CS	PP
Milborne 2b	4	1	0	0
Cabell 3b	4	1	1	0
Cruz cc	3	1	1	3
Watson cc	3	1	1	3
Watson 1b	2	1	1	0
Johnson r	3	1	2	2
Gross cd	3	0	2	0
Howard cg	4	0	0	0
Metzger ac	4	0	1	0
Niekro l	1	0	0	0
Griffin l	2	0	0	0
Boswell fu	0	0	0	0
Forsch l	0	0	0	0
Total	30	5	8	5

Montréal	001	000	100-3	Stanhouse	2	2	0	0	3	1
Houston	500	000	00x-5	Niekro	2⅔	5	2	2	2	1
				Griffin G,2-0	4⅓	1	0	0	0	4
				Forsch	2	2	0	0	0	1

DJ-Montréal 2, Houston 1. LSB-Montréal 7, Houston 14. 2B-White, Gross. 3B-Parrish, R. Metzger.

C-Cruz 1, Johnson 5, Mangual 2. BV-Mangual, Watson. S-Gross.

ictoire préservée: K. Forsch 7. FPL-par Carrithers Watson. LE-Carrithers 3, Niekro.

T-2:37.

Assistance: 8,706.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Kirby P,0-2	0	2	5	5	3	0
Carrithers	5⅔	4	0	0	5	3
Scherman	⅓	0	0	0	0	0

Au Canada c'est
TILDEN

Que vous ayiez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher. Appelez donc Tilden et roulez bien.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

TILDEN

74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

UN COMPLET D'ÉTÉ QUE VOUS NE REGRETTEREZ PAS D'AVOIR ACHETÉ

Cela vaut-il la peine d'acheter un complet d'été qui coûte très cher?

Non. Car d'une part, vous ne le portez en général que deux mois par an; et d'autre part, plus le tissu est léger, plus il se froisse facilement.

Tip Top a la réponse à ces deux problèmes: une vente de complets d'été . . . avant même l'arrivée de l'été.

Ce sont des complets deux pièces confectionnés avec du tissu d'épaisseur moyenne qui présente l'avantage de vous garder bien au frais et de ne pas se froisser.

De plus, nous avons choisi des coloris clairs, très jolis pour l'été, avec choix de complets unis ou avec rayures.

Même au prix régulier de $147.50, ce complet d'été Tip Top représente un achat exceptionnel.

Car vous ne trouverez, nulle part ailleurs, un complet confectionné en mélanges de laine et polyester à un tel prix.

Et comme ils viennent de nos propres ateliers, ils sont finis avec un soin méticuleux. Coutures nettes. Doublures bien assorties. Revers impeccables.

Bien des choses font que ces complets représentent un excellent achat, même au prix régulier.

Et pensez que pendant les 10 prochains jours ils vous sont offerts pour $119.99 seulement. A ce prix, vous auriez bien tort de vous passer d'un complet d'été aussi élégant et confortable.

Venez vite chez Tip Top . . . vous ne regretterez pas d'être venu nous voir.

10 JOURS SEULEMENT $119.99



Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, MasterCharge et Chargex.

PLACE DU SAGUENAY — CHICOUTIMI



METRO®

un choix

Pâte de tomates
Hunts

Bte 5.5 oz **29¢**

Sauce B.B.Q.
Gaza

Bte 14 oz **31¢**

Breuvages Allen
Orange, raisin, punch, fraises

Bte 48 oz **42¢**

Margarine Golden Girl

Aluminium 1 lb **44¢**

Molle 1 lb **58¢**

Soupes Habitant
Pois ou légumes

Bte 28 oz **45¢**

EAU DE JAVEL
Métro

Cont. 64 oz **49¢**

Papier de toilette
Couleurs assorties
Lady Scott

Paquet 2 roul. **52¢**

Biscuits David
Feuille d'érable cello 1 lb et gaufrettes café, caramel, suisse cello 10.6 oz

69¢

Détersif en poudre
Tide

Bte 10 lb **4.29**



Métro

qui va de soi

Rosbif de palette
Régulière
Boeuf Canada Catégorie "A"
58¢ lb

"Flamingo"
Poitrines de poulets
Congelées
Bte 5 lb **4.78**

Cantaloups
sucrés et juteux
É.U., catégorie Canada No. 1
Grosseur 45 **59¢** ch.

CORNICHONS BREAD & BUTTER YUM YUM BICK'S Bocal 24 oz **79¢**

BETTERAVES MARINÉES TRANCHÉES BICK'S Bocal 24 oz **49¢**

CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE ALLEN **4** env. 3.4 oz **79¢**

SAUCE AUX TOMATES HUNT'S Bte 28 oz **59¢**

TARTES MEILLEUR
pommes, raisins, citron, bleuets, fraises, noix, framboises, cerises ou ananas
15 oz
au sucre, 14 oz
59¢ ch.

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS Bte 10 f. **55¢**
EN FEUILLES BOUNCE Bte 20 f. **95¢**

NETTOYEUR À VITRES AÉROSOL BON AMI Bte 15 oz **79¢**

CULOTTES BABY SCOTT A B C D **69¢** ch.

NOURRITURE POUR CHIENS BALLARD
Morceau boeuf, morceaux de foie Bte 14 oz
Boulettes/ 14.5 oz
Ragoût de boeuf/ 14.5 oz
29¢

CHOCOLAT ASSORTIS LOWNEY'S Cello 5 tablettes **79¢**

GÂTEAUX STUART Assortis Bte familial **69¢**

SAVON DE TOILETTE IVORY Pqt 4 pains **63¢**

PÊCHES DEMIES CANADA DE CHOIX AYLMER Bte 14 oz **45¢**

COCKTAIL de FRUITS CANADA DE CHOIX AYLMER Bte 14 oz **45¢**

PATATES ENTIÈRES CANADA DE FANTAISIE AYLMER Bte 19 oz **29¢**

BETTERAVES AYLMER EN CONSERVES ENTIÈRES MOYENNES CANADA DE CHOIX Bte 19 oz **29¢**

DÉJEUNER ÉCLAIR ASSORTIS CARNATION Bte 6 env. **99¢**

COUPE CAFÉ COFFEE-MATE Bocal 11 oz **89¢**

SHAMPOOING HALO POUR CHEVEUX NORMAUX OU GRAS Bout. 8 oz **89¢**

GATTUSO
olives farcies manzanilla Bocal 15 oz **1.11**
oignons sucrés Bocal 12 oz **85¢**
olives nature Bocal 15 oz **69¢**

DÉODORANT SOFT & DRI RÉGULIER OU EN POUDRE Cont. 9.8 oz **1.29**

RELISH HEINZ POUR HOT DOG OU HAMBURGER Bocal 12 oz **53¢**

GUIMAUVE VANILLE, OU FRUIT JET PUFF KRAFT Cello 11 oz **45¢**

DÉTERGENT LIQUIDE SUNLIGHT Bout. 32 oz **89¢**

FÈVES AU LARD BRUNES FONCÉES LIBBY'S Bte 19 oz **49¢**

POULET COQ D'OR Jarre 16 oz **2.49**

SOUPES LONEYS POULET ET NOUILLES Env. **14¢** VARIÉTÉS ASSORTIES Env. 2 oz **19¢**

SACS À ORDURES GLAD
"Kitchen Catchers" Pqt 12 **67¢**
Pour l'extérieur Pqt 20 **2.29**

DENTIFRICE THÉ DES BOIS M F P COLGATE Tube 150 ml. **1.17**

POUDRE POUR LA VAISSELLE CALGONITE Bte 35 oz **1.48**

PAPIER PLASTIQUE SARAN WRAP Roul. 50' **54¢** Roul. 100' **95¢**

KETCHUP HEINZ Bout. 15 oz **62¢**

MAYONNAISE KRAFT Bocal 16 oz **86¢**

FROMAGE KRAFT TRANCHES INDIVIDUELLES KRAFT Pqt 8 oz **72¢**

CHAISES CANEVAS MOTIFS À FLEURS
pour enfants **4.19** droite adulte **5.29** longue canevas **10.39**

NETTOYEUR FANTASTIK Vaporisateur 24 oz Rechange 32 oz **1.13**

ESSUIE-TOUT BLANC OU ASSORTIS VIVA Paquet 2 roul./rolls **1.14**

PAPIER MOUCHOIRS BLANC SCOTTIES Bte 200 f. **63¢**

SOUPE LIPTON POULET ET NOUILLES 2 env. **41¢**

viandes BOEUF MÉRITE de qualité

BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

ROSBIF DE CÔTES CROISÉES **88¢** lb

"MÉRITE" **SOC DE PORC ROULÉ** FUMÉ 2 à 3 lb **1.79** lb

ROSBIF DE PALETTE ROULÉ **88¢** lb

"MÉRITE" **SAUCISSES FUMÉES** 1 lb **79¢**

"MÉRITE" **SAUCISSON DE BOLOGNE** Morceau 2 lb et plus **59¢** lb

"MÉRITE" **TOURTIÈRE** 16 oz **99¢**

"BOEUF MÉRITE" **SAUCISSES PORC ET BOEUF** **79¢** lb

"HER PAK" **BOEUF FUMÉ PASTRAMI** 8 oz **1.49**

"HER PAK" **SAUCISSON PEPPERONI** 10 oz **1.19**

"TAILLEFER" **BOUDIN AU LAIT** **58¢** lb

"TAILLEFER" **CRETON** 10 oz **95¢**

"TAILLEFER" **TÊTE FROMAGÉE** 10 oz **79¢**

Bientôt pour mieux vous servir

fruits et JARDIN MÉRITE légumes

FRAISES ROUGES ET SUCRÉES CALIFORNIE, CATÉGORIE CANADA NO. 1 Bte Chop. **47¢**

BANANES "DÔLE" QUALITÉ SUPÉRIEURE **21¢** lb

POMMES "GRANNY SMITH" AFRIQUE DU SUD, CANADA DE FANTAISIE **49¢** lb.

FÈVES VERTES FRAÎCHES É.U. **39¢** lb

TOMATES FRAÎCHES FLORIDE, CATÉGORIE CANADA NO. 1 **2 lb. 79¢**

POIRES ANJOU SUCRÉES, WASHINGTON, CANADA DE FANTAISIE **35¢** lb.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix en vigueur jusqu'au 15 mai 1976.

j'y crois



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Au Canada

L'importation étrangère a fait tort à l'industrie

Par la Presse Canadienne

L'inquiétude provoquée par la concurrence des importations étrangères à vils prix fait du tort à diverses industries au Canada, et a provoqué la semaine dernière une nouvelle campagne en faveur de barrières tarifaires.

C'est de l'industrie des textiles que sont venues les récriminations les plus éloquentes, pour fustiger le défaut de protection contre ces importations.

Selon M. David Treleaven, président national du "Committee for an Independent Canada", les industries de la chaussure, de l'électronique et des pièces d'automobiles souffrent également beaucoup de cette situation.

Il explique que d'autres pays industrialisés recourent aux barrières tarifaires pour protéger leurs industries intérieures beaucoup plus agressivement que le fait le Canada.

Actuellement, soutient-il, plus de 100,000 emplois dans les industries des textiles et de la chaussure sont menacés par le défaut de protection, et il rappelle que les industries manufacturières canadiennes de l'électronique et des pièces d'automobiles emploient, respectivement, 20,000 personnes de moins qu'elles le faisaient il y a huit ans.

M. Treleaven préconise un retour à la législation tarifaire d'avant 1968, qui protégeait mieux nos industries.

D'autre part, M. Claude Bennett, ministre de l'Industrie et du Tourisme en Ontario, recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures qui s'imposent immédiatement afin de protéger les emplois des travailleurs du textile et du vêtement.

Toutefois, M. Ray Dobbin, vice-président de Riverside Yarns Ltd., de Cornwall, Ontario, soutient que des lois sévères existent déjà contre les importations à vils prix, mais qu'on ne les fait pas respecter. Il est d'avis qu'il suffirait de mettre en vigueur les lois déjà existantes, mais qu'elles semblent enlisées dans une masse de décisions bureaucratiques qui restent toujours à prendre.

Il souligne qu'une compagnie comme la sienne doit passer six mois à tenter d'obtenir une décision ministérielle avant d'obtenir du secours. "Et quand celui-ci arrive, il est déjà trop tard."

Le ministre fédéral de l'Industrie, M. Donald Jamieson, a récemment annoncé qu'un comité spécial représentatif du gouvernement et des textiles serait formé pour s'occuper des difficultés auxquelles fait face cette industrie. Il a fait cette promesse devant le Comité des banques au Sénat, où l'on avait reproché à M. Jamieson et à ses hauts-fonctionnaires de n'être pas intervenus assez tôt pour protéger les manufacturiers en textiles et en vêtements.

Au sujet de l'industrie des pièces d'automobiles, M. Jamieson a annoncé que des dirigeants canadiens et américains avaient accepté d'accorder une haute priorité à l'examen des causes du déficit commercial dont souffre le Canada, pour $2 milliards, en ce domaine. Cependant, le ministre canadien, et le secrétaire du Commerce aux Etats-Unis, M. Elliott Richardson, ont admis qu'ils ne comptaient pas effectuer de changements majeurs dans le pacte de l'auto conclu entre les deux pays voisins.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les indices, celui des papiers excepté, ont progressé mardi à la Bourse de Montréal et le virement y a été ordinaire.

L'indice général a monté de 3.46 et atteint 200.06, l'indice des industrielles, de 4.53 et atteint 208.81, celui des banques, de 1.82 et atteint 247.25, celui des services publics, de 0.70 et atteint 143.75, tandis que celui des papiers a baissé de 0.74 et est tombé à 126.22.

Le volume a été de 664,500 actions, contre 593,900 actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 85 gains, 72 pertes et 60 inchangées, contre 74 gains, 81 pertes et 53 inchangées la veille.

Toronto Star Ltd. B, dont 40,000 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a fléchi de 1-8 et est tombée à $18. Acroll Oil and Gas Ltd., dont 59,100 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a fléchi de 8 cents et est tombée à 54 cents.

Les pétroles ont été mixtes.

Dans le secteur de la spéculation, Dynamic Mining Exploration a fléchi de un cent et est tombé à 83 cents, dans un virement de 5,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel à la Bourse de Toronto est à son niveau le plus élevé depuis onze semaines. En effet, mardi, il a monté de 1.33 et atteint ainsi 194.77, ce qui est son plus haut niveau depuis le 26 février, alors qu'il avait clôturé à 195.02.

L'activité a été grande tout au cours de la séance, mardi, sur le marché torontois.

Au fait, le nombre d'actions transigées a été de 3.68 millions, contre 3.29 millions la veille. La valeur totale des actions transigées se situe à $40.51 millions, au regard de $30.45 millions lundi.

L'indice des minerais a monté de .26 et atteint 90.38, celui des pétroles de l'Ouest, de 1.15 et atteint 240.00, son plus haut niveau depuis le 18 avril 1974, mais l'indice de l'or a fléchi de 3.43 et est tombé à 290.25.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 263 gains, 207 pertes et 244 inchangées, contre 243 gains, 177 pertes et 250 inchangées la veille.

Onze des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et les cinq autres ont régressé. Les plus forts gains y vont aux boissons alcooliques, aux raffineries de pétrole et aux communications, tandis que les plus fortes baisses y sont subies par la construction et les papiers.

Sur le marché des options, 481 contrats ont été négociés, contre 333 lundi.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été hésitant mardi à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu près de un point après avoir fluctué étroitement toute la journée autour de son niveau de la veille.

Le volume des transactions a continué de progresser par rapport à la semaine dernière. Le nombre des valeurs en hausse, 781, l'emportait nettement à la clôture sur celui des baisses (655). En l'absence d'éléments nouveaux sur la scène économique, les investisseurs semblent indécis et manquer des stimulants nécessaires pour faire avancer l'indice des industrielles vers des sommets rarement explorés.

La plupart des compartiments ont clôturé sur une note irrégulière. C'est le cas des aérospatiales, où Boeing a cédé 1 3-8, à 34 3-4, des automobiles, où General Motors, en baisse de un dollar, termine à 70 1-8, des ordinateurs, électroniques, machines-outils, aluminiums, pharmaceutiques, alimentaires et télévisions.

Les papiers, par contre, ont été fermes, de même que les chemins de fer, mines d'or et acier, où Inland Steel a avancé de 1 1-4, à 57. Les grands magasins, cuprifères, pétroles, cinémas et pneumatiques se sont effrités.

L'indice Dow Jones a fléchi de .87 et est tombé à 1,006.61.

Le volume a été de 23.59 millions d'actions, contre 22.76 millions d'actions la veille. C'est le plus élevé depuis près de trois semaines.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 787 gains, 664 pertes et 453 inchangées, contre 1,092 gains, 416 pertes et 378 inchangées la veille.

L'indice général de la Bourse de New York a fléchi de .06 et est tombé à 54.84.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre a monté de 1 1-2 et atteint 41 1-2 et les autres titres ont fluctué en bas d'un point.

Le dilemme des Canadiens

Une plus grande prospérité ou l'indépendance économique

OTTAWA (PC) — Le banquier américain David Rockefeller a déclaré, mardi, que les Canadiens ont à choisir entre une plus grande indépendance économique et une plus grande prospérité.

"Votre dilemme est d'envergure", a dit le président de la Chase Manhattan Bank, de New York, lors d'une entrevue télévisée, à Ottawa. "Avez-vous plus hâte d'être tout à fait indépendants ou de voir vos ressources mises à profit plus rapidement, grâce à une aide extérieure?"

M. Rockefeller, un des frères du vice-président américain Nelson Rockefeller, a déclaré lors de l'émission Canada AM, sur le réseau de télévision CTV, que les financiers américains perdaient leur intérêt pour le Canada à cause des diverses mesures fédérales et provinciales destinées à contrôler les investissements étrangers.

Il s'est rendu à Ottawa pour assister à une réunion de la Commission tripartite, un organisme qui défend les intérêts des grandes entreprises d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et du Japon.

Ses commentaires sur le nationalisme économique constituaient une réponse à M. Trudeau.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre, arrivages courants: 92 points, $1.07, 93 points, $1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.12, 1-2; prix de détail moyen, $1.12, 1-2.

Fromage Cheddar: blanc, $1.12; coloré, $1.13.

Poudre de lait écrémé: no 1, contenants de 50 lb, $0.70; procédé par rouleau et par vaporisation, $0.39 à $0.40.

Lait de beurre en poudre, $0.38 à $0.41; pour nourrissage, $0.34 à $0.37.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra gros, $0.91, 9-10; A-gros, $0.86, 7-10; A-moyens, $0.83, 1-2; A-petits, $0.62, 7-10.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.89; A-gros, $0.84; A-moyens, $0.81; A-petits, $0.60; A-pee wee, $0.42.

Pommes de terre de table: Québec, $3.85 à $4.00, les 50 lb, $0.87 à $0.89 les 10 lb; arrivages: 1,122 sacs de 50 lb et 316 sacs de 10 lb. I.P.E., $4.60 à $4.65, les 50 lb, $2.15 à $2.20, les 20 lb, $1.10 à $1.12, les 10 lb. Nouveau-Brunswick, $3.75 à $3.85, les 50 lb, $1.70 à $1.80, les 20 lb, $0.86 à $0.89, les 10 lb.

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Cortland, $3.25 à $3.75, la boîte de verger; McIntosh, $3.75 à $4.50; Délicieuses rouges, $6.00 à $7.00; Jaunes, $6.00 à $7.00, la boîte de verger.

Légumes

Asperges: $15.00, le 30 lb. Bettes à carde: $5.50, pour 12 à 18. Betteraves: $1.25 à $1.50, pour 25 lb; $2.25 à $2.50, pour 50 lb; $2.25, pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes ordinaires: $3.00 à $3.25, pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; $1.25, pour 25 lb et $1.75 à $2.00, pour 50 lb; jacketed, $3.75 à $4.00, pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Ciboulettes: $2.50, la douz., de pqts.

Echalotes: $0.90, la douz. de pqts.

Laitue frisée: $4.75, la douz.

Oignons: no 1, jaunes, $5.00 à $5.50, pour 50 lb; $3.50, pour 25 lb; rouges, $3.75, pour 12 cellos de 2 lb; jaunes, $7.00 à $7.25, pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Rhubarbes: $1.25 la douz. de pqts.

Rutabaga: $3.35 à $3.50, pour 50 lb.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.1550
Allemagne de l'Ouest mark	.3940
Australie dollar	1.2345
Autriche schilling	.0551
Belgique franc convertible	.0256
Bermudes dollar	1.0025
Brésil cruzeiro	.0947
Bulgarie lev	.9586
Chine yuan	.5026
Danemark couronne	.1655
Espagne peseta	.01510
Etats-Unis dollar	.9788
France franc	.2135
Grèce drachme	.0277
Hongrie forint	.0446
Inde roupie	.1115
Italie lire	.001240
Japon yen	.003350
Mexique peso	.0805
Norvège couronne	.1835
Nlle-Zélande dollar	1.0030
Pays-Bas florin	.3710
Pologne zloty	.0289
Portugal escudo	.0345
Roumanie leu	.1942
Roy.-Uni livre sterling	1.8130
Suède couronne	.2290
Suisse franc	.4030
Tchécoslovaquie couronne	.1850
URSS rougle	1.3031
Venezuela bolivar libre	.2290

Les firmes de professionnels doivent maintenant se procurer, remplir et remettre des formules de rapport à la Commission de lutte contre l'inflation.

Qui doit remplir les formules?

On s'attend à ce que les professionnels, comme tous les citoyens canadiens, se conforment aux indicateurs du programme de lutte contre l'inflation et en respectent l'esprit en fixant leurs honoraires.

Les fournisseurs de dix catégories de services professionnels sont légalement tenus de se conformer aux indicateurs anti-inflation et de remplir les rapports d'observation. Ce sont: les architectes, les experts-conseils, les chiropraticiens, les dentistes, les ingénieurs, les avocats ou notaires, les médecins ou chirurgiens, les optométristes, les comptables publics et les vétérinaires. Il incombe aux firmes professionnelles et aux professionnels à leur compte de remplir les formules de rapport, et non à leurs employés.

Les limitations touchant les revenus des employés sont basées sur les mêmes principes que ceux des indicateurs régissant la rémunération.

Utilité des formules dans le programme de lutte contre l'inflation.

Les formules fournissent à la Commission les données dont elle a besoin pour limiter l'augmentation des honoraires professionnels. Elles permettent aussi de situer l'évolution des honoraires réclamés ou du revenu perçu. En règle générale, conformément aux indicateurs anti-inflation, les professionnels ne peuvent majorer leurs honoraires que pour couvrir l'augmentation de leurs frais généraux d'exploitation et la hausse admissible de leur rémunération personnelle.

Date limite de remise des rapports.

Les premières formules de rapport sur la période d'observation sont exigibles quatre-vingt-dix (90) jours après la fin du premier exercice financier terminé depuis le début du programme anti-inflationniste. Toutefois, aucune firme de professionnels n'est tenue de soumettre des formules avant le 30 juin 1976.

Où se procurer les formules.

Vous pouvez vous procurer les formules (AIB-15) dès maintenant à votre bureau régional de la Commission de lutte contre l'inflation ou au bureau de district de Revenu Canada, Impôt le plus près de chez vous. Si ces bureaux sont trop éloignés, vous pouvez téléphoner au bureau régional de la Commission de lutte contre l'inflation ou encore à votre bureau de l'Impôt à Zenith 0-4000. Les formules vous seront envoyées dans les plus brefs délais. Un guide détaillé et un bulletin technique accompagnent les formules. Toutefois, si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à composer le numéro suivant: (613) 593-5236.

Les bureaux régionaux de la Commission de lutte contre l'inflation.

La Commission de lutte contre l'inflation
510, boul. Saint-Laurent
Bureaux 300 et 301
MONTRÉAL (Québec)
283-3895

La Commission de lutte contre l'inflation
3e étage
930, chemin Sainte-Foy
QUÉBEC (Québec)
694-7785

Dans l'intérêt national, dans votre intérêt

Commission de lutte contre l'inflation **Anti-Inflation Board**

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	800	200	195	195		−15
Abitibi	18875	$12 1/8	12	12		− 1/8
Abitbi10	200	$50 1/8	50 1/8	50 1/8		− 1/8
Acklands	150	$14	14	14		
AcmeGas	2000	8	7 1/2	8		+ 1/2
AftonMin	820	$6 3/4	6 5/8	6 3/8		+ 1/4
AgnicoE	1600	440	435	435		− 5
AgraIndA	1600	$6 3/4	6 5/8	6 5/8		
Albany	44800	38	36	37 1/2		+ 1/2
AltEastG	25075	$11 3/4	11 3/8	11 3/4		+ 1/4
AltEnergy	7600	$8 7/8	8 3/4	8 3/4		− 1/8
AltaGasA	23411	$12 1/2	12 3/8	12 3/8		− 1/8
AltaGCp	100	$57	57	57		
AltaGF	200	$25 3/8	25 1/4	25 3/8		+ 1/8
AltaNat	1100	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		+ 1/2
Alcan	43980	$29 1/2	29 1/8	29 1/4		− 1/8
AlgomaSt	2372	$27 1/4	27	27 1/4		+ 1/4
Algon	400	$7	7	7		+ 1/2
Algonqpr	500	$6	6	6		+ 1/2
All-CanB	1100	250	250	250		− 5
AllarcoDv	800	$11	11	11		− 1/8
AllianceB	1300	350	345	345		− 5
Alminex	27500	$6	5 1/2	6		+ 3/8
Almin4 1/2p	200	$37	37	37		
AmBonza	6880	350	340	340		−10
AmLarder	2000	19	19	19		+ 1
AmEagle	4350	45	44	45		+ 1
AndresW	600	$9 3/4	9 3/8	9 3/8		− 1/8
AngCT4 1/2	z20	$21 3/4	21 3/4	21 3/4		
AngCT315	110	$31 1/2	31 1/2	31 1/2		+ 3/4
AngUDev	z40	87	87	87		
AnthesCp	z50	$60	60	60		
Aquitaine	11548	$24	23	24		+ 3/4
Argosy	3000	14	12	12		− 2
Args260p	z25	$27 5/8	27 5/8	27 5/8		
ArgusBpr	z10	$28 3/8	28 3/8	28 3/8		
Asamera	79275	$13 7/8	13 1/4	13 7/8		+ 3/8
Asbestos	262	$29	29	29		
AshlandC	800	$10 1/2	10 3/8	10 1/2		+ 1/2
AsocPorc	1500	62	62	62		− 4
AtcoA	7640	$16 1/8	15 3/4	15 7/8		+ 3/8
AtlasYk	1000	5 1/2	5 1/2	5 1/2		−1 1/2
AtoHardA	1500	$14 1/4	14	14 1/4		+ 5/8
AvocaM	6000	18	18	18		− 3
BCSugarA	320	$21 1/2	21 3/8	21 3/8		
BPCan	3640	$9 1/2	9 3/8	9 1/2		
BPCanp	z80	$59 7/8	59 7/8	59 7/8		
BadBoy	1700	320	315	320		+10
BanisterC	2850	$10 3/4	10 3/8	10 3/8		− 3/8
BankBC	278	$20 3/4	20 3/4	20 3/4		− 1/4
BankMtl	6965	$15 3/4	15 1/2	15 5/8		
BankNS	8695	$40 1/8	40	40		− 1/8
Bankeno	7100	214	205	205		− 8
BCdnNat	1013	$15 1/4	15 1/4	15 1/4		− 1/4
BatonB	20450	$8 3/4	8 1/2	8 3/4		+ 1/4
BellCanad	18777	$47 1/4	46 7/8	47		
BellApr	232	$47	47	47		+ 1/4
BellBpr	603	$47 1/8	47 1/8	47 1/8		+ 1/8
BellCpr	z40	$25 5/8	25 5/8	25 5/8		
BellDpr	1375	$49 7/8	49 5/8	49 5/8		− 1/8
Bell2.28	2975	$26 3/4	26 5/8	26 3/4		+ 1/8
BellCanW	56225	405	385	400		+15
BethCopA	4200	$13 1/2	13 1/4	13 1/2		+ 1/4
BigNama	2000	12	12	12		
BlackPA	100	400	400	400		+10
BlakwodA	300	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
BlockBros	2810	410	400	410		+10
Bombrder	100	250	250	250		
BovisCor	4600	91	88	90		− 1
BowValy	36545	$27	26 1/4	26 7/8		+1 1/8
Bow-mpr	100	$39	39	39		
BralorRes	19940	310	297	310		+10
Bramalea	5130	$6	6	6		+ 1/8
Brameda	3711	191	186	186		− 9
BrascanA	8874	$11 3/8	11 1/4	11 3/8		
BrendaM	1200	$7 7/8	7 1/2	7 1/2		− 3/8
Bridger	17800	$6 3/4	6 1/2	6 5/8		
BrightA	z90	$8 1/8	8 1/8	8 1/8		
Brinco	500	385	385	385		
BCForest	700	$23 3/4	23 5/8	23 3/4		+ 3/4
BCPhone	2605	$12 1/4	12	12		
BCPh4 3/4p	z10	$47	47	47		
BCPh1956	z10	$46 3/4	46 3/4	46 3/4		
BCPh4.84	400	$12 3/4	12 5/8	12 3/4		+ 1/8
BCPh6.80	200	$17 7/8	17 7/8	17 7/8		+ 1/4
BCP10.16p	400	$26	26	26		3
BruckB	z10	190	190	190		
Brunswk	7411	$5 1/4	5	5 1/8		
BuddAuto	610	$6 1/4	6 1/8	6 1/8		− 1/8
BuddAw	500	220	220	220		− 5
BuloraCor	1500	27	27	27		+ 1
BurnsFds	1343	$11 1/2	11	11 1/2		+ 5/8
C						
CCYachts	1600	320	310	310		
CAEA	925	$10 5/8	10 1/2	10 3/8		+ 1/4
CFCN	z75	$8 1/4	8	8 1/4		
CadFrv	2760	$10 1/2	10 3/8	10 3/8		
CalPowA	3477	$30	29 7/8	30		+ 3/8
CalP4p	140	$41 1/2	41 1/2	41 1/2		+ 1/2
CalP5p	z85	$51 3/4	51 3/4	51 3/4		
CalP5.40p	z10	$86 1/2	86 1/2	86 1/2		
CalP10p	100	$102	102	102		− 3/8
CalP9.80	200	$100 7/8	100 7/8	100 7/8		+ 7/8
Calvert	4000	20	19	19		− 2
CamMine	16008	48	47	48		+ 1/2
Camflo	3500	$9 7/8	9 5/8	9 3/4		− 1/8
CChibA	1700	430	425	430		+ 5
CampRL	100	$23 1/2	23 1/2	23 1/2		+ 1/4
CampauA	505	$5 3/8	5 1/4	5 1/4		
Campau7p	500	$7 3/4	7 5/8	7 5/8		
CanCemL	458	$11	10 3/4	10 3/4		− 1/4
CanDevp	658	$98 3/8	98 3/8	98 3/8		
CanMaltA	166	$21 1/2	21 1/2	21 1/2		+ 1/8
CNorWest	21660	9	8 1/2	8 3/4		+ 1/4
CNorwstr	95900	40	32	39		+ 5
CPakrsgc	100	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		
CanPerm	3000	$17 3/8	17 1/8	17 1/8		− 3/8
CSPete	39310	345	320	330		+ 5
CanTrustA	450	$22 3/4	22 3/4	22 3/4		
CTrust7 1/4	300	$19 1/2	19 1/2	19 1/2		
CTung	17375	385	355	385		+30
CdnArrow	1000	14	14	14		
CCablesy	500	$16 1/4	16	16 1/4		+ 1/8
CCablew	2000	195	195	195		+ 5
CdnCel	4170	$7 1/8	7	7 1/8		− 1/8
CCManA	100	$25 1/4	25 1/4	25 1/4		− 1/4
CCurtis	2500	46	45	46		
CExGas	16900	405	390	390		−10
CGInvest	1000	$21	21	21		
CHidrogas	4000	100	100	100		
CHomestd	12220	$7 1/8	6 7/8	7 1/8		+ 1/8
CHydro	2140	$8	7 3/4	8		+ 1/4
CIBkCom	13853	$27 5/8	26 5/8	27 1/2		+ 3/4
CIL	1650	$22 3/4	22 1/2	22 3/4		+ 1/4
CILpr	z7	$37	35	37		
CIPowrA	400	$15 1/4	15	15		
CMalart	18500	43	40	40		−2 1/2
CManoir	500	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		+ 1/8
CMarconi	1750	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
CMerrill	2100	$8	7 1/2	7 1/2		− 3/8
COcdental	1300	$13	12 5/8	12 3/4		− 1/4
CPInve	22780	$21 1/8	20 5/8	20 3/4		+ 1/4
CPInvepr	380	$41 1/2	41 1/2	41 1/2		+ 1/2
CPLtd	61114	$18	17 3/4	17 7/8		+ 1/4
CPLAp	325	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
CReserve	1200	420	415	420		+ 5
CdnSalt	100	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
CdnSupO	800	$47	46 7/8	46 7/8		+ 1/8
CdnTire	z100	$46	46	46		
CdnTireA	5314	$48 1/2	48 1/8	48 1/8		− 3/8
CUilties	3400	$12 1/4	12 1/8	12 1/8		
CUI0 1/4	920	$26 1/4	26	26 1/4		+ 1/4
CUtilw	2500	370	355	370		+20
CVickers	100	$23 1/2	23 1/2	23 1/2		− 3/8
Canbra	500	395	395	395		+ 5
CandelOil	z50	$11 7/8	11 7/8	11 7/8		
Canron	308	$22 3/8	22 3/8	22 3/8		+ 3/8
CapitDiv	1300	33	33	33		
CarlOK	9185	365	355	360		
CarlAp	290	$20 1/4	20 1/4	20 1/4		− 1/4
CarlBp	550	$24 1/2	24 3/8	24 3/8		− 1/8
CarmaA	100	$11 1/4	11 1/4	11 1/4		
Cassiar	3835	$6 7/8	6 3/4	6 7/8		+ 1/8
CasidyAp	100	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
Celanese	3555	$5 1/4	5	5 1/4		+ 1/8
Celan175p	200	$17	17	17		
CflFundA	100	$9 1/8	9 1/8	9 1/8		+ 1/8
ChibKay	2000	11 1/2	11 1/2	11 1/2		
ChieftanD	24950	$10 1/2	10	10 3/8		+ 3/8
Chimo	8000	92	88	90		− 2
Chromaco	z3	200	200	200		
Chrysler	5675	$19 5/8	19 1/8	19 1/8		− 1/2
CHUMB	100	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		− 3/8
CS10 3/4	300	$10 1/8	10 1/8	10 1/8		
Claiborne	1000	215	215	215		+ 5
Cockfield	500	450	445	445		− 5
ColesBook	200	$7 5/8	7 5/8	7 5/8		
Cominco	13285	$39 5/8	39 1/8	39 1/4		
ComCap	1700	320	315	315		− 5
CHolidayI	8025	310	300	310		
Compro	1000	$6 5/8	6 5/8	6 5/8		
Comtech	1636	380	380	380		
ConduitA	800	305	300	300		−20
ConChmA	1600	$5 3/8	5 1/4	5 1/4		− 1/8
ConBathA	5375	$38	37 5/8	37 3/4		
CBath68w	1100	$17 1/2	17 3/8	17 1/2		− 1/4
ConBldg	1875	254	248	254		+ 4
ConFardy	5940	420	410	420		+ 5
CDurham	3000	59	59	59		

Industrielles Junior

BelgStand	100	110	110	110	
Isec	1040	105	105	105	
Lemte	1000	53	53	53	−2
Polcon	1000	40	40	40	

MINES ET PETROLES

AbitibAsb	500	95	95	95	−5
AbitCop	1000	5	5	5	
AcrolILtd	59100	61	45	54	−8
BasicRes	300	$10	9 7/8	10	
BakerTlc	1000	16	16	16	
Bellechs	5000	39	39	39	+2
BisonPet	2600	52	45	52	
Bluewtr	400	250	250	250	
CadillacEx	200	110	110	110	
ConsImp	14000	22	20 1/2	20 1/2	− 1/2
DomeMns	200	$41	41	41	+2
DynMn	5000	85	83	83	−1
FalconCop	2200	$8 1/4	8 1/8	8 1/4	+ 1/8
GEQ	700	210	210	210	
GoldHk	1250	7 1/2	7 1/2	7 1/2	− 1/2
GrCoast	500	25	25	25	+1
IntRock	2000	36	36	36	−4
Kallio	800	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2
Kiena	100	121	121	121	−1
Massval	1250	13	13	13	+1
Menorah	9240	8	7	8	+2
MinRes	400	145	145	145	+17
Mistango	5000	6	6	6	
MtJamie	2500	33	32	33	+1
NJobu	2000	47	46	47	−2
NAAsb	2000	23	23	23	+2 1/2
NARare	2000	30 1/2	29	29	−1 1/2
PesoSilv	2000	55	55	55	
QueExpl	6000	40	38	40	−3
Queenstn	6500	30	30	30	+2
StLCol	1200	75	75	75	−5
StandGld	8500	26	25	25 1/2	+ 1/2
Stafrd	500	55	55	55	
Talismn	38500	31	26 1/2	31	+5

Total des ventes: Industrielles 472,182; mines et pétroles 188,100.

CMarben	5050	60	57	57	− 3
CMorisn	900	175	174	175	+ 1
CRambler	1000	175	173	173	+ 2
CRexspar	8133	136	127	127	−11
ConDistrb	14650	420	390	405	−15
ConsGas	24231	$12 1/4	12	12 1/4	+ 1/8
ConGasD	100	$21 3/8	21 3/8	21 3/8	+ 1/4
ConGlass	10600	$15	14 3/4	14 3/4	
ControlF	200	280	280	280	
Conwest	220	370	370	370	
Corbyvt	200	$17 3/8	17 3/8	17 3/8	+ 1/8
CornatInd	1000	430	430	430	+ 5
CosekaR	45850	405	380	395	− 5
CostainR	1515	$10	9 7/8	9 7/8	+ 1/4
CostinRw	250	340	335	340	+ 5
CraigBit	300	405	405	405	+ 5
Craigmt	1650	$6 1/4	6 1/8	6 1/8	
CrainRL	200	$10 5/8	10 5/8	10 5/8	
CrwnLife	401	$48 3/4	48 3/4	48 3/4	+ 1/2
CrushIntl	6300	$9 1/8	9	9 1/8	+ 3/8
CuvierM	1000	102	102	102	− 1
Cyprus	2730	$10 3/4	10 5/8	10 5/8	
D & G					
DRGLtdA	100	$6	6	6	+ 1/4
Dale-R	z50	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	
DalmyA	700	3$10	9 5/8	10	+ 1/4
DaonDev	540	$7	7	7	
DaonA	890	$6 5/8	6 1/2	6 5/8	+ 1/8
DAragon	5000	16	16	16	− 1/2
Datline	400	350	350	350	
DeccaR	8260	$6 1/4	5 7/8	5 7/8	− 1/8
DEldona	14200	50	47	48	− 1
DelhiPac	4000	10 1/2	10	10	
DeltanLtd	200	475	475	475	
Denison	1860	$58	57	58	+1 1/8
Dicknsn	800	$5	490	490	
Digtech	z20	55	55	55	
DistTrA	500	365	365	365	
Domanl	2300	$5 1/2	5 1/4	5 1/2	+ 1/4
Dome	3075	$41 1/4	41 1/4	41 1/4	− 3/4
DomePete	13290	$40 5/8	39 3/4	39 3/4	− 3/8
DBridge	750	$36 1/2	36 1/8	36 1/2	+ 1/4
DExplor	1000	22	22	22	+ 1
DofascoA	23142	$29 1/4	29 1/4	29 1/4	− 1/8
DomStore	810	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	
DTextieA	2675	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	
Domtar	10843	$25 1/8	24 5/8	25	+ 1/8
Domtarpr	200	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	
DonleeM	300	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	
DrMcCA	3000	$15 1/4	15	15 1/4	
DundePal	1333	35	35	35	
DylexLtd	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	+ 1/8
DylexLA	13700	$7	6 3/4	7	+ 1/8
E-LFin	500	$6 1/8	6 1/8	6 1/8	+ 1/8
EastMal	710	202	202	202	− 4
EastSulA	1200	155	152	155	+ 5
EstnCanS	330	$13	13	13	− 1/2
Econinv	100	$14	14	14	
EgoMines	5500	61	60	60	− 1
ElectroA	300	420	400	420	+20
ElksStors	600	$10	10	10	
Emco	350	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	+ 1/8
Emcow	500	325	325	325	
Exquisite	600	250	250	250	
Extndcar	8200	$6	5 3/4	5 3/4	− 1/2
FalconC	14410	$8 1/4	8 1/8	8 1/4	+ 1/8
Falcon	4804	$40 1/8	39 1/2	39 1/2	− 1/4
FedIndA	950	$5 1/2	5 1/8	5 1/2	+ 1/4
FedPion	21885	$26 1/2	25	26 1/8	+1 3/8
FedPionP	410	$105	103	105	
FieldsS	2300	$10	10	10	+ 1/8
FinningT	450	$13 3/8	13 3/8	13 3/8	− 1/8
FCityFin	3400	$8 1/4	8	8 1/4	+ 1/2
FCityFwt	1000	275	235	275	+30
FoodcrpLt	850	320	315	320	−10
FoodexS	3150	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/8
FordCnda	200	$91	90 1/4	90 1/4	− 1/2
Francana	10811	$9	8 1/2	8 3/4	+ 1/4
FraserA	200	$23	23	23	
FraserB	200	$23	23	23	
G&HSteel	100	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	− 1/8
GSWCIA	300	$7	7	7	
GaltMalA	100	$7	7	7	
GazMetr	1326	$6 7/8	6 3/4	6 7/8	+ 1/8
GMC	1153	$69 1/4	68 7/8	68 7/8	− 3/8
GenstarL	2100	$22 5/8	22 1/2	22 5/8	+ 1/4
GnstarLw	3600	$9	8 7/8	9	+ 1/8
GntMasct	11400	144	141	142	+ 2
Gibraltar	1550	$7 7/8	7 3/4	7 3/4	
Glendale	700	143	140	143	+ 2
GoldundM	4000	22	22	22	
Goldray	4500	52	50	52	+ 2
Goodyearp	100	$30	30	30	
Gozlan	27550	130	100	100	−30
GraftG	400	$32	32	32	
Granduc	1300	145	143	145	
GtOilSds	234	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	− 1/8
GLNickl	2800	80	80	80	
GLPaper	830	$32 7/8	32 1/2	32 1/2	− 3/8
GLPapw	970	$9	8 7/8	8 7/8	− 1/8
GtWLife	853	$55 1/4	55	55 1/4	
GtWestS	8950	395	375	375	−15
GWestwt	600	150	150	150	
GGooseA	250	$6	5 7/8	6	+ 1/4
Greyhnd	1733	$17 7/8	17 3/4	17 7/8	+ 1/4
GuarTrst	849	$6 1/8	6	6	− 1/8
GulfCan	4391	$33	32	33	+ 1/4
H & L					
HambroC	1800	258	251	258	− 2
HamTr	8200	$14 1/4	14 1/4	14 1/4	
HardCrpA	7100	$5 1/2	5 3/8	5 1/2	+ 1/8
HardCrpC	z30	475	475	475	
HarrisJS	5300	480	460	475	+15
HWood	4500	125	122	123	+ 4
HawkerS	6612	$6 7/8	6 1/2	6 1/2	− 3/8
HayesDA	653	$6 1/2	6 1/8	6 1/8	− 1/2
HedwayC	900	360	360	360	
Highmont	900	115	115	115	− 5
HolingerA	660	$36	35 1/4	36	+ 3/4
HomcoA	200	175	175	175	
HomeA	10923	$33 3/4	33 1/2	33 5/8	+ 1/8
HomeB	4260	$29 1/2	29 1/4	29 1/2	+ 1
HudBayA	4857	$21 1/8	21	21	+ 1/8
HBayCo	23956	$20 1/2	20	20 1/2	+ 3/4
HBOilGas	2732	$39	38 7/8	39	+ 1/4
HuskyOil	3560	$20 3/8	20 1/2	20 1/2	+ 1/8
HuskyApr	z7	$33 3/8	33 3/8	33 3/8	
HuskyBpr	100	$34	34	34	
HuskyEw	800	$6	5 7/8	5 7/8	
Hy'sLtd	150	280	280	280	− 5
IAC	15431	$18 1/2	18 1/4	18 1/2	
ITLInd	1300	115	110	110	−10
IUIntl	13245	$10 3/4	10 1/2	10 5/8	− 1/8
IWCCom	8500	190	190	190	
ImascoA	1450	$25 3/4	25 3/4	25 3/4	− 1/4
ImpOilA	64802	$24	23 1/8	23 7/8	+ 1
INCOA	43575	$35 3/8	34 1/2	35 1/8	+ 3/8
INCOB	225	$35	34 3/8	35	+ 3/8
Indusmin	200	$8 7/8	8 7/8	8 7/8	+ 3/8
IndAdhes	100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	− 1/2
Inglis	100	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	− 1/2
InlandGas	805	$9 1/2	9 3/8	9 1/2	+ 1/8
InlandGp	z50	$10	10	10	
Inter-City	9325	435	430	430	
Inter-Cityr	43604	23	19	21	+ 3
InterCBw	500	237	237	237	+ 2
IntDiv	3500	160	160	160	
Intrmetco	1800	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+ 1/4
IBM	242	$253	251	251	+ 1
IntMogul	3350	268	265	265	+ 4
IntObaska	z600	13	13	13	
IntPipeA	45255	$14 1/2	14	14 1/4	− 1/4
IntPipew	7375	46	42	42	− 4
Ipsco	1223	$14 1/4	14	14	
InvGroup	200	$7 1/4	7	7 1/4	
InvGrpA	2665	$7 1/2	7 1/4	7 1/4	
InvGrpSp	100	$14	14	14	− 1/4
IrishCop	55500	11	9	11	+2 1/2
IronBayT	300	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+ 1/4
ISO	2400	127	127	127	
IvacoA	300	$8 7/8	8 3/4	8 7/8	+ 1/8
Jannock	750	$6 3/4	6 5/8	6 5/8	
JannockB	287	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	
JannockD	706	$6 5/8	6 3/8	6 5/8	
Janocép	z40	$60	60	60	
Jelex	6600	12 1/2	12	12	− 1
Joliet	1000	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
JorexLtd	2500	19	18	19	
KaiserRe	57240	$13 3/4	13 1/4	13 3/8	+ 3/8
Kaiserwt	19575	$10 3/4	10 1/2	10 3/4	+ 1/2
KamKotia	4700	62	60	60	
KapsTran	7090	180	177	180	− 5
KeepriteB	300	$8	8	8	
KellyDA	1000	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
KelseyH	350	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	
Kenting	4390	$16	16	16	
KerrAA	1980	$12 1/2	12	12 1/8	− 3/8
KofflerA	4460	$5 1/4	5 1/8	5 1/4	
KofflerAp	100	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	
LabattA	7140	$16 1/2	16 3/8	16 3/8	− 1/8
LabattAp	300	$16 3/8	16 3/8	16 3/8	+ 1/4
LabMin	570	$34 1/4	34	34 1/4	− 3/4
Lacana	2800	370	365	370	− 5
LaidlawA	150	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	
LOntCem	1450	390	390	390	
LShore	162	210	210	210	− 5
Lakehead	32000	32	29	32	
Laurasia	1000	52	52	52	− 2
LauFin	1100	$6 3/4	6 5/8	6 5/8	− 1/8
LeighInst	2200	218	210	215	−10
LeonsFrn	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	
LincolnTr	1036	$20 3/4	20 3/4	20 3/4	+ 1/8
LincTw	2525	255	250	255	−35
LLLac	500	145	145	145	− 3
Livingsto	295	$14 1/8	14 1/8	14 1/8	+ 1/8
LobCoA	900	470	465	465	− 5
LobCoB	850	480	470	470	
LobCopr	355	$23 3/4	23 1/2	23 1/2	− 1/4
LobLtdAp	250	$14 1/4	14 1/8	14 1/8	
LobLtdBp	700	$15 1/4	15 1/8	15 1/4	− 1/4
LobLtd2p	100	$62	62	62	− 1
Lochiel	17550	132	120	123	−10
LoebM	825	295	295	295	
LostRiver	6100	270	260	270	+10
LyttonM	2000	58	58	58	+ 3
M & O					
MEPC	4000	$6 1/8	6	6 1/8	+ 1/8
MEPCw	z200	57	57	57	
MICC	1000	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	− 1/4
MICCA	1400	$25 5/8	25 1/2	25 1/2	
MLWWor	z38	$13 3/8	13 3/8	13 3/8	
MaclarnA	z20	$32 1/4	32 1/4	32 1/4	
MaclarnB	z20	$32 1/4	32 1/4	32 1/4	
MHCable	625	$9 1/8	9	9 1/8	+ 1/8
MBLtd	12310	$20 7/8	20 1/2	20 5/8	− 1/8
Madeline	1800	250	250	250	+ 5
Madsen	z100	41	41	41	
MagnaInt	100	$15	15	15	
Magnetcs	9300	62	60	62	+ 2
Maherpr	200	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	+ 1/4
Maislinl	2000	380	380	380	
MajstcWil	5800	249	245	249	− 1
MajorHD	100	$5	5	5	
Malartic	z71	77	77	77	
ManBar	7000	72	70	71	
MLfMills	850	$29 3/4	29 1/2	29 1/2	
Marcana	4166	16	15 1/2	16	+ 1/2
Maritime	z84	$18	18	18	
MartimAp	z38	$7 1/8	6 7/



DOUCHE FROIDE — La chaleur qui s'est abattue ces jours derniers sur Toronto a permis aux jeunes et moins jeunes de faire trempette à la plage Kew. Dave Somerville, à droite, devant les multiples plaintes et jérémiades de ses deux amies sur cette soudaine canicule, a décidé de prendre les grands moyens et de les asperger de belle façon. Ces dernières n'ont pas cessé leurs jérémiades pour autant, mais elles avaient au moins une raison un peu plus sérieuse pour pousser de hauts cris.

Système parlementaire

J. Clark propose 3 projets de réforme

OTTAWA (PC) — Le leader de l'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, a proposé hier trois mesures visant à réformer le système parlementaire canadien de façon à rendre davantage le gouvernement responsable de ses actes devant le Parlement.

Dans une allocution devant les membres du club Rotary, d'Ottawa, M. Clark a dit croire que pour répondre aux exigences de la société actuelle, la forme de gouvernement au Canada doit permettre à la population de se rapprocher des dirigeants en amenant ces derniers à répondre de leurs décisions devant le Parlement.

Il a d'abord proposé que les comités parlementaires acquièrent le pouvoir et les moyens de faire leurs propres enquêtes sur les questions qui leur paraissent nécessaires, telles que par exemple l'affaire Sky Shops, l'adjudication des contrats à l'aéroport de Mirabel, ou l'assurance-chômage.

On doit par ailleurs restaurer le pouvoir du Parlement de rejeter une prévision budgétaire, de même qu'accorder aux comités parlementaires le temps et le pouvoir de réviser en détails les dépenses du gouvernement.

Enfin, le gouvernement devrait justifier devant un tribunal indépendant toute décision visant à garder confidentiel un document, de manière à éviter qu'il opère dans le secret.

Le texte de l'allocution de M. Clark a été remis à l'avance à la presse.

Ottawa refuse payer de l'avocat Holden

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral refuse de payer à Me Richard Holden, avocat montréalais, des honoraires de $21,053 pour la poursuite de l'ancien ministre de la Consommation André Ouellet, a-t-on appris, hier, aux Communes.

M. Ronald Basford, ministre fédéral de la Justice, a réitéré dans une réponse écrite la position du gouvernement au sujet de cette affaire.

Selon M. Basford, le compte de Me Holden "a été transmis au ministre de la Justice de la province de Québec, la poursuite de cette cause relevant de la juridiction de cette province".

Me Holden avait été désigné procureur spécial de la poursuite dans la cause judiciaire portée en décembre contre M. Ouellet par le juge Kenneth Mackay de la Cour supérieure du Québec.

A Ottawa

Négociations cruciales des producteurs laitiers

OTTAWA (PC) — Les représentants de 87,000 producteurs laitiers canadiens ont entrepris, mardi, deux journées cruciales de négociations qui serviront à déterminer, pour la prochaine année, leurs revenus et les prix à la consommation.

L'organisme fédéral de tutelle, la Commission canadienne des produits laitiers, rencontre les délégués provinciaux des producteurs pour tenter de répartir uniformément une baisse prescrite de 18 pour cent de la production industrielle de 1976.

La politique laitière fédérale, dévoilée le mois dernier, s'applique à la production destinée à la fabrication du beurre, du lait écrémé en poudre et du fromage, mais pas à celle du lait liquide et de la crème vendus au détail.

Ce programme à deux volets est conçu pour aider les producteurs affligés d'un surplus en faisant porter une plus grande partie du fardeau financier au contribuable et au consommateur et, d'un autre côté, en pénalisant sévèrement les fermiers qui produisent plus de lait que ne le permet un système de quota réduits.

Les producteurs sont contrariés car ces limites amoindrissent leurs ventes et leurs revenus.

Quant au gouvernement, il était déjà mécontent d'être pris avec un surplus considérable de lait en poudre alors que les fermiers avaient dépassé leurs quota de 15 pour cent. Les consommateurs, eux, n'ont pu échapper à une autre hausse.

Erreur et cupidité

On attribue à des mesures gouvernementales erronées et à la cupidité des producteurs les problèmes actuels et la commission doit s'assurer que cela ne se reproduira pas.

Elle a connu un lamentable échec, en 1975, dans sa tentative de faire coïncider les degrés de l'offre et de la demande grâce à un système compliqué de quota qui devait empêcher les fermiers de produire plus de lait que le marché peut en absorber, sans que les prix tombent.

Lorsque le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a fait part de sa décision de porter secours aux fermiers, cette année, il a précisé aux journalistes: "J'espère qu'ils seront heureux de ce contrat car nous n 'en aurons jamais un autre semblable."

Il semble de plus en plus évident, toutefois, que les producteurs ne sont pas transportés d'allégresse.

Les critiques les plus virulentes, ce n'est pas surprenant, sont celles des fermiers québécois et ontariens qui produisent environ 75 pour cent du lait industriel canadien.

Dans les deux provinces, ils n'ont pas tenu compte des quota, soutenant qu'ils s'y étaient conformés l'an dernier. Selon eux, la faute est celle du gouvernement fédéral qui a fixé des niveaux de production trop élevés.

Capitale fédérale

Des étudiants s'initient aux rouages de l'administration

OTTAWA (PC) — Un groupe de 255 étudiants canadiens venant de tous les coins du pays sont présentement en visite dans la capitale.

Commanditée par le club Rotary, (section Ottawa) cette rencontre des étudiants est organisée dans le cadre du programme "Le patriotisme vécu" qui permet chaque année à des jeunes citoyens de se familiariser avec les rouages de l'administration fédérale.

Durant quatre jours, les jeunes visiteurs auront l'occasion d'observer le gouvernement "en action". Ils seront accueillis par les membres de la Chambre des communes et du Sénat et visiteront aussi les centres d'intérêt artistique et scientifique de la capitale fédérale.

Lors du dîner hebdomadaire du club Rotary, lundi midi, le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, a souligné devant les étudiants, invités pour l'occasion, l'importance de la participation des Canadiens de tout âge à l'administration de leur gouvernement.

M. Jerome a déclaré que le plus grand danger qui menace une démocratie, comme le Canada, est l'apathie et le désintéressement de la population à la chose politique.

"Lors de votre séjour à Ottawa, a dit le président des Communes, n'ayez pas crainte de poser des questions et de discuter avec vos représentants, et de les critiquer au besoin. C'est ça la participation", de dire M. Jerome.

Les journées de ces étudiants seront bien remplies. Ils seront les invités de l'Université Carleton, où ils pourront discuter du rôle du Parlement. De plus, le chef de l'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, qui est lui-même un ancien visiteur de "Patriotisme vécu" s'adressera au jeunes citoyens lors d'un dîner-causerie.

Subventions

Construction des bateaux de pêche

OTTAWA (PC) — Le ministère des Pêches a confirmé, lundi, qu'il poursuivra cette année son programme de subventions à la construction des bateaux de pêche.

Le programme coûtera $4 millions au cours de l'année fiscale 1976-77, y compris une somme de $700,000 reportée de l'année dernière.

Les subventions ne sont accordées que pour la construction de nouveaux bateaux. Le gouvernement a annoncé cependant qu'une nouvelle réglementation sera mise en vigueur dans deux mois environ pour étendre le programme à la modification ou à la conversion des bateaux.

Une autre révision consisterait à ramener de 35 pieds à 30 pieds la longueur des bateaux éligibles à une assistance financière du gouvernement dans le cas de la pêche en haute mer, et à 20 pieds dans le cas de la pêche en eau douce.

Les navires de plus de 75 pieds ne seront pas éligibles aux subventions en ce qui concerne leur modification ou leur conversion, sauf dans le cas de la pêche au hareng dans la baie de Fundy et sur la Côte ouest.

GOODYEAR

Offre de présentation

Radial

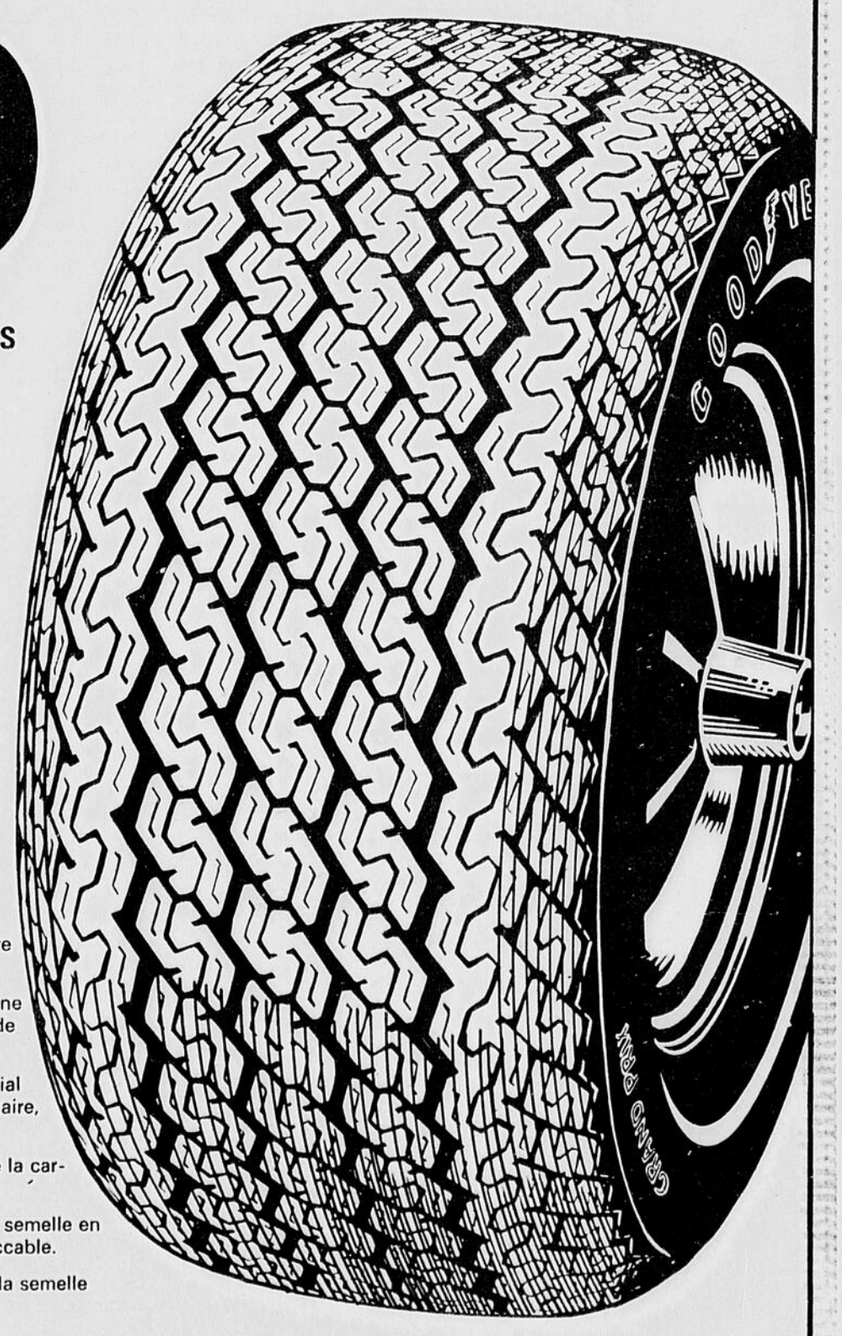
Grand Prix à bande blanche

$39 chacun

DIMENSIONS POUR PETITES VOITURES
AR78-13, BR78-13, DR78-14

VOITURES INTERMÉDIAIRES
ER78-14, FR78-14, GR78-14, GR78-15 **$49** chacun

VOITURES DE LUXE ET GROSSES VOITURES
HR78-15, JR78-15, LR78-15 **$59** chacun



Goodyear présente le radial Grand Prix à bande blanche dans les dimensions de la série 78. Le nom Grand Prix provient de la piste de course la plus rigoureuse du monde . . . là où les gagnants roulent sur des Goodyear depuis nombre d'années. Le radial Grand Prix de Goodyear a été conçu pour utilisation sur la grand-route et selon les mêmes principes que ceux suivis pour construire un pneu de course. Voici pourquoi il est avantageux de chausser votre voiture de pneus de type radial, sans tarder.

- LA CONSTRUCTION RADIALE . . . réduit la friction interne permettant un meilleur refroidissement du pneu au cours de la conduite.
- ÉCONOMIE D'ESSENCE . . . étant donné que la pneu radial roule avec plus de facilité que le pneu à plis en biais ordinaire, vous économisez de l'essence.
- DOUCEUR DE ROULEMENT . . . le câblé de polyester de la carcasse assure un roulement doux et confortable.
- BONNE ADHÉRENCE . . . la construction radiale garde la semelle en contact ferme avec la chaussée pour une adhérence impeccable.
- SÉCURITÉ . . . les ceintures jumelées en fibre de verre de la semelle aident à résister aux chocs du freinage.

Profitez dès maintenant de cette offre qui prend fin le 22 mai.

777, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI

GOODYEAR

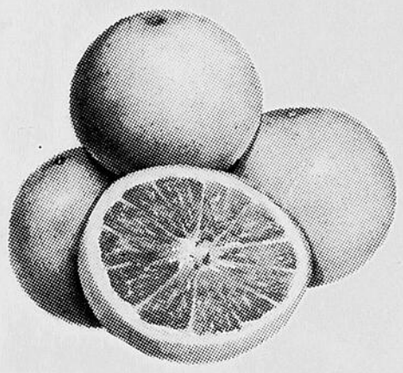
MARGARINE PARKAY

1.48 REGULIERE PQT DE 3 LB

ORANGES

de Floride, produit importé, très juteuses, cello de 5 lb

.75



CONCOMBRES

sans noyaux, produit Ontario, Canada no 1

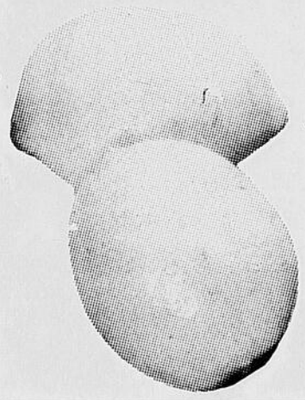
.39 ch.



CITRONS

produit Californie, grosseur 40

.09 ch.



TOMATES

CHOIX CO-OP 28 OZ

49¢

EAU MINERALE

ST-YORRE 32 OZ

.51

NOURRITURE CHIENS

DR BALLARD, ASST. 25.5 OZ

.31

NETTOYEUR FANTASTIK

24 ONCES, AEROSOL
32 ONCES, RECHANGE

1.03

EAU DE JAVEL

CO-OP 64 OZ

.46

JUS DE PAMPLEMOUSSES

CO-OP SUCRE ET NON SUCRE 48 OZ

.53

CRISTAUX ORANGES

TANG 4 ENV. DE 3¼ OZ

.99

Les produits Co-Op que vous trouverez dans notre département de viande sont toujours de première qualité

ROTI DE GIGOT D'AGNEAU

demi ou complet, congelé, Nouvelle-Zélande



$1.15 lb

BOUDIN

en vrac Taillefer

.59 lb

BOLOGNE

en morceau, Co-Op, 2 à 4 lb

.69 lb

CO-OP

minipri

CO-OP

M. C. Albanel, Albanel.

S.C.S. L'Ascension, L'Ascension Cté Lac-St-Jean, G0W 1Y0.

S.C.A. Chambord, Chambord, Cté Roberval, G0W 1G0.

M. C. Desbiens, 1,011, rue Hébert, DESBIENS. Cté Lac-St-Jean.

M. C. Hébertville, 95, rue Turgeon, HEBERTVILLE.

S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cté Roberval.

M. C. Naudville, 375, boul. Dequen, ALMA Cté Lac-St-Jean, G8B 5P2.

M. C. Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-la-Doré, Cté Roberval.

S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PERIBONKA, cté Roberval, G0W 2N0.

M. C. Roberval, 420, boul. Marcotte, ROBERVAL.

Association CO-OP, St-Ambroise, 73, rue Brassard, comté Dubuc.

S.C.A. St-Bruno, 1, rue Melançon, ST-BRUNO, Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Coeur-de-Marie, ST-COEUR-DE-MARIE, cté Lac-St-Jean.

S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Eugène, St-Eugène-d'Argentenay, Cté Roberval.

S.C.A. St-Félicien, 1,199, rue Vaudreuil, ST-FELICIEN, Cté Roberval, G0W 2N0.

M.C. St-Jérôme, 15, rue St-Pierre, ST-JEROME. Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ère Avenue, ST-NAZAIRE. Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Prime, ST-PRIME, Cté Roberval.

minipri

J.-P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cté Roberval.

Marché Dufour, 186, de l'Eglise, MISTASSINI, cté Lac-St-Jean.

J.-Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-Dominique, JONQUIERE, Cté Lac-St-Jean.

J.-P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOUCHETTE, Cté Roberval.

Marché Général Inc., 1415, rue du Manoir nord, quartier de l'Ile-Maligne, ALMA.

Jacques Laroche, 1,155, boul. Marcotte, ROBERVAL, Cté Roberval.

Juneau & Fils Ltd., 1,220, boul. Walberg, DOLBEAU, Cté Roberval, G0W 3A0.

Adhémar Lavoie, 2,708, rang St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI, G7H 5V1.

Lavoie & Fils Enr., 360, rue Ste-Anne, CHICOUTIMI, G7J 2M6.

Epicerie Marc Prévost, 149, rue Principale, GERARDVILLE, Cté Roberval.

Héliodore Sénéchal, 23, rue Forguet, ST-THOMAS-DIDYME, Cté Roberval, G0W 1P0.

Marché Tremblay Enr., 66, rue Principale, CHAMBORD, cté Roberval, G0W 1A0.

Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULGENCE, Cté Dubuc. G0V 1S0.

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité.

Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi 15 mai 1976

Appel des évêques

CITE DU VATICAN (AFP) — Quarante jours avant les élections générales, les évêques italiens ont invité les catholiques à rejeter les partis marxistes, tout en lançant un avertissement à la démocratie-chrétienne.

Un communiqué de la Conférence épiscopale italienne a été diffusé, mardi, à la salle de presse du Vatican. "Nous lançons un appel ardent, parce que nous voulons éviter des choix en opposition ouverte avec le message chrétien".

Il prie les catholiques de "ne pas disperser leurs énergies". Il leur rappelle que, seule, une "sincère et constante conversion intérieure" peut sauvegarder les "valeurs indispensables aux hommes et à leur coexistence". C'est là, selon les observateurs, une allusion transparente au rejet par l'Eglise du principe marxiste de la lutte des classes.

Mais le document contient également un sérieux avertissement à la démocratie chrétienne. L'exercice du pouvoir, est-il précisé, exige l'honnêteté" une vie "transparente et irréprochable" et "un dévouement assidu et courageux à l'intérêt public".

Le communiqué précède de peu la réunion à Rome de quelque 300 évêques italiens, du 17 au 22 mai prochains.

Après les avertissements solennels, il y a sept mois, du cardinal vicaire de Rome, Ugo Poletti, repris par les évêques et par Paul VI lui-même, il entend rappeler, sous une forme moins violente, l'opposition entre marxisme et christianisme.

Le texte suit de quelques jours une conférence à Vienne d'un des plus proches collaborateurs du pape, Mgr Giovanni Benelli, sur les difficultés d'un dialogue avec les marxistes. Parallèlement, la presse italienne avait signalé l'acceptation par certains intellectuels catholiques de se présenter comme candidats communistes, tel M. Mario Gozzini, ancien membre de la Commission culturelle de la démocratie chrétienne.

Angleterre en Sécheresse

LONDRES (AP) — Un tapis de prière du Botswana est suspendu dans les bureaux de la direction des eaux du Wessex. On peut y dire le mot "Pula", ce qui veut dire: "Que tombe la pluie".

Le pays des parapluies connaît en effet une sécheresse qui n'a pas eu de précédent depuis 29 ans.

De nombreux réservoirs du pays sont déjà à moitié vides alors qu'ordinairement à la même date, ils devraient suffire pour répondre à toute demande même si la canicule règne pendant l'été.

De mai 1975 à avril 1976, la hauteur de pluie qui est tombée sur le pays a diminué de 40 centimètres en moyenne.

Une petite averse n'est même plus salvatrice car "la terre est si sèche et si assoiffée qu'elle absorbe immédiatement toute l'eau", explique un expert des services météo de Londres.

La moitié environ du pays souffre de la sécheresse, les régions les plus durement atteintes étant l'Anglia, à l'est, le Wessex, à l'ouest, le Pays de Galles et le sud du Yorkshire, au nord. La région de Londres, le nord de l'Angleterre et les Midlands sont affectés dans une moindre mesure.

La sécheresse complique déjà la vie de tous les jours des Britanniques. Une ménagère du sud-est du Pays de Galles ne peut plus faire marcher correctement sa machine à laver: la pression de l'eau a été diminuée de moitié.

Quant à l'industrie, les conséquences pourraient être graves. Elle consomme la plus grosse quantité de l'eau disponible. Il faut ainsi 450,000 litres d'eau pour fabriquer un moteur de voiture et une tonne d'acier nécessite la contribution de 170 tonnes d'eau.

La gigantesque vente d'un mois

Jeudi le 13 mai jusqu'à samedi le 15 mai

vente de mai

continue

Tricots pour hommes

Prix de vente de mai !

3.33

Attrayant tricot à motif jacquard empiècement au col et touches de côtelés, en couleurs estivales. Grs P.M.G.XG.

Jeans brossés pour hommes

Valeur comparative: $10.99 !

7.94

Jeans en denim de coton brossé bleu marine, de coupe western à 5 poches et largeur de 24" à la cheville. Grs pour hommes : 28-36.

Souliers sport en vinyle

Pour hommes, garçons et garconnets

6.94 la paire

Souliers de trot en vinyle blanc décoré de deux raies bleues, sur semelle tricolore, encolure, langue et fausse semelle coussinées capuchon en suède. Point. 11-13. 1-6. 7-11.



ÉPARGNEZ PLUS DE $2!



ÉPARGNEZ $3

Tricots sans manches

Valeur comparative: $3.99 !

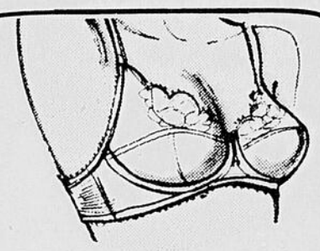
2.94 ch.

Tricots pour dames en polyester entrecroisé, frais et gais. Choix de 3 motifs imprimés et de 3 encolures. P.M.G.

Jeans en denim

9.94

Les jeans populaires en denim de coton bleu marine délavé, élasticisés au dos et pourvus de poches à l'avant. Grs 7-15. Épargnez aujourd'hui !



Soutiens étroits

Bonnets en dentelle sur armature métallique et nylon. Blanc, chair. Grs B34-38, C.D.DD 34-40.

Valeur jusqu'à $9 !

3.74

Super-sacs

En vente

Valeur comparative: $17

13.44

Commande spéciale de tout nouveaux sacs à main en vinyle souple simulant le cuir. Blanc, tan, os. Venez très tôt ! Quantité limitée ! Pas de partie remise pour ces sacs !

Peintures Kem

Latex lustré Kem	Kem velours, une couche	Kem lustré, une couche
12.97 le gall.	13.37 le gall.	14.97 le gall.

CHOIX DE 3 PRÉPARATIONS: grand lustre blanc, idéal sur faces lisses: latex velours de première qualité, pour l'extérieur: latex lustré blanc étincelant pour l'extérieur: bois, stuc, maçonnerie.



Échelle extensible 24'

39.84

Échelle de 24' en aluminium léger, idéale pour le proprio. Traverses plates de 1½", confortables et sûres, corde en polypropylène imputrescible et poulie. Appr. C.S.A. (Ass. can. de normalisation).

ÉPARGNEZ $5

Pinceaux

2"	3"	4"
2.29	3.67	4.44

Pinceaux à soies pures, résistants et durables, en trois grosseurs. Manches en plastique.



ÉPARGNEZ $3!

Gril roulant et recouvert

Prix de vente de mai !

35.84

Modèle de luxe en acier, pourvu d'une hotte basculante et de bouches de ventilation aux côtés. Le foyer à 4 positions se vide aisément. Rayon au bas, plateau en rallonge, roues de 5".

Hibachi rond de 16" avec 3 ustensiles

15.84

Voici un barbecue Hibachi plus lourd dont le gril se règle en hauteur. Le support qui l'accompagne se déplace sur roues. Livré avec fourchette, pince et palette.

Fauteuil et chaise longue fleuris, qualité luxe

Fauteuil

13.88

Chaise longue

25.88

Modèles spacieux et confortables. La chaise longue mesure 20" x 72" dans son cadre de tube d'aluminium rebelle aux intempéries, a un matelas de mousse et se déplace sur roues. Le fauteuil est de construction identique. Habillement en vinyle fleuri.

Zellers

Facilités de crédit chez Zellers ! L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée !

PLACE DU SAGUENAY

Zellers Charge Card / Carte de Crédit — CHARGEX — master charge

2	8	30	12	26	42	50	26	14	6	20	16	30	2	44	10	14	8	16	12	20	18	32	4
14	42	16	38	2	14	6	2	40	2	8	44	12	50	8	6	36	4	40	50	6	24	46	12
50	28	12	44	10	8	16	10	14	34	16	6	14	12	44	10	18	2	6	34	22	42	14	10
4	30	48	26	6	24	34	28	12	8	10	12	34	26	42	18	26	48	8	20	46	8	36	16
42	6	16	18	2	16	14	46	22	26	32	10	28	46	22	50	32	16	14	10	2	28	12	4
2	8	30	12	26	42	50	26	14	6	20	16	30	2	44	10	14	8	16	12	20	18	32	8
14	42	16	38	2	4	6	2	40	2	8	44	12	50	8	6	36	4	40	50	6	24	46	12
50	28	12	44	10	8	16	10	14	34	16	6	14	12	44	10	18	2	6	34	22	42	14	10
4	30	48	26	6	24	34	28	12	8	10	12	34	26	42	18	26	48	8	20	46	8	36	16
42	6	18	12	24	2	16	14	46	22	26	32	10	28	46	22	50	32	16	14	10	2	28	12
2	8	30	12	26	44	50	26	14	6	20	16	30	2	44	10	14	8	16	12	20	18	32	4
14	42	16	38	2	14	6	2	40	8	44	12	50	8	6	36	4	40	6	50	8	24	46	12
50	28	12	44	10	8	16	10	14	34	6	16	14	12	48	10	18	2	14	6	34	42	10	14
4	30	48	26	6	24	38	26	12	8	10	12	34	26	42	18	26	48	8	20	46	8	36	18
42	6	12	1	2	14	7	46	9	23	1	17	22	3	19	41	33	25	50	19	21	13	47	12
2	8	30	9	12	23	26	44	47	50	26	49	20	16	30	7	2	44	10	3	14	8	39	4
14	42	16	15	39	38	2	14	31	13	45	23	6	2	8	29	50	12	8	15	6	36	1	50
50	28	12	21	44	41	10	8	3	16	10	5	14	34	2	9	12	48	10	7	2	14	13	10
4	30	48	43	26	6	3	24	25	12	8	7	10	12	34	5	26	42	18	1	35	7	9	26
42	6	18	12	4	2	16	14	46	22	26	32	10	28	46	22	50	32	16	14	10	2	28	12
2	8	30	12	26	42	50	26	14	6	20	16	34	2	44	10	14	8	16	12	18	20	32	4

CETTE SEMAINE, L'ATHLETE OLYMPIQUE RECHERCHE A GAGNE LA MEDAILLE D'OR A LA LUTTE LIBRE, JUSQU'A 52 Kg., A MUNICH EN 1972.
POUR LE DECOUVRIR, IL VOUS SUFFIT DE NOIRCIR LES RONDELLES PORTANT LES CHIFFRES ''IMPAIRS''.

CONCOURS
GRILLE OLYMPIQUE

$15,000. EN PRIX

Durant 11 semaines, 35 marchés de $25 et à la 12e semaine, 75 marchés de $25 chacun seront attribués, soit du 29 mars au 19 juin. En plus, le 30 juin, parmi tous les coupons accumulés, 3 personnes gagneront respectivement...

LE PRIX DE LA MEDAILLE DE BRONZE **$500.00 EN ARGENT**

LE PRIX DE LA MEDAILLE D'ARGENT **$1,000.00 EN ARGENT**

LE PRIX DE LA MEDAILLE D'OR **$2,000.00 EN ARGENT**

ECRIVEZ LA SOLUTION SUR LES COUPONS DISPONIBLES CHEZ VOTRE EPICIER "GEM" AVEC UN MINIMUM DE $5.00 D'ACHATS.

Participez souvent et multipliez vos chances de gagner, tout en améliorant vos connaissances olympiques.

Ce concours est tenu conjointement avec les épiciers "CASINO D'AUBAINES".

alimentation Gem

bière et cidre

FARINE TOUT USAGE ROBIN HOOD Sac 20 lb **3.39**

EAU DE JAVEL JAVEX Cont. 128 oz **.99**

POIS VERTS ASSORTIS CATEGORIE DE FANTAISIE LIBBY Bte 10 oz 2/ **.59**

SOUPE TOMATES ET LEGUMES LIPTON Bte 2 env. **.54**

BISCUITS FEUILLE D'ERABLE VIAU Cello 24 oz **1.09**

CROUSTILLES SAVEURS ASSORTIES HOSTESS Sac 8.8 oz **.79**

THON A CHAIR BLANCHE SOLIDE CLOVER LEAF Bte 7 oz **.85**

MOUTARDE PREPAREE SCHWARTZ Bocal 16 oz **.45**

TOASTS MELBA NATURE OLD LONDON Bte 100 **.89**

SAUMON KETA TEA ROSE Bte 1 lb **1.75**

BEURRE SUCRE - CARAMEL OU FUDGE GRENACHE Cont. 14 oz **.58**

GATEAUX ALOUETTE VACHON Bte de 12 **.99**

PATES ALIMENTAIRES SPAGHETTINI GATTUSO Cello 2 lb **.85**

TABLETTES DE CHOCOLAT (CHERRY BLOSSOM OU CARAVAN) LOWNEY Cello 5/.20 **.81**

PAPIER DE TOILETTE BLANC OU COULEURS ASSORTIES ROYALE Pqt 2 roul. **.57**

FEVES BLANCHES THOMPSON Sac 2 lb **.85**

MAÏS EN CREME CATEGORIE DE CHOIX OPAL Bte 19 oz **.39**

BREUVAGE DE FRUITS ASSORTIS FBI Bocal 64 oz **.75**

GARNITURES POUR TARTES ANANAS OU FRAISES ET RHUBARBE VACHON Bte 19 oz **.65**

POUDRE A LIQUEUR NON SUCREE, SAVEURS ASSORTIES KOOL-AID 10/ Env. **.89**

ARACHIDES COCKTAIL PLANTERS Bte 6½ oz **.59**

SHAMPOOING HEAD & SHOULDER Bout. 175 ml **1.51**

BISCUITS ENROBES A LA SAVEUR DE CHOCOLAT VELO OU SATURNE DE VIAU Cello 14 oz **.75**

SEL FIN Bte 2 lb **.23**

NETTOYEUR A FOURNEAUX EASY-OFF Aérosol 14 oz **1.36**

COUCHES POUR BEBES BABY SCOTT REGULIERES ou SUPER ABSORBANTES Pqt 30 ou Pqt 24 **2.49**

POUDRE POUR BEBES JOHNSON Cont. 14 oz **1.39**

MARGARINE DURE (¼) MONARCH Pqt 1 lb **.58**

CEREALES POUR BEBES ASSORTIES PABLUM Bte 8 oz **.54**

PATE DE TOMATES GATTUSO Bte 5½ oz **.35**

ESSUIE-TOUT BLANC OU COULEURS ASSORTIES ROYALE Pqt 2 roul. **1.09**

CHOCOLAT POT OF GOLD MOIRS Bte 1 lb **3.19**

SAVON DE TOILETTE IVORY FORMAT PERSONNEL 4/ **.65**

LAMES DE RASOIR ACIER INOXYDABLE SCHICK INJECTEUR Pqt 7 **1.07**

SERVIETTES SANITAIRES CONFIDETS Bte 48 **2.99**

HUILE POUR BEBE JOHNSON Bout. 8.8 oz **1.59**

SHAMPOOING POUR BEBE JOHNSON Bout. 7.9 oz **1.35**

Les produits de qualité St-Castin toujours en bonne place à la bonne place chez votre épicier GEM

PAINS HAMBURGERS ST-CASTIN Pqt 12 **.59**

COCKTAIL DE FRUITS CATEGORIE DE FANTAISIE ST-CASTIN Bte 28 oz **.74**

TOMATES CATEGORIE DE CHOIX ST-CASTIN Bte 19 oz **.55**

EAU MINERALE ST-CASTIN Bout. 30 oz **.29**

CONFITURES DE FRAISES PECTINE ST-CASTIN Bocal 24 oz **1.10**

EAU GAZEUSE ESSENCES ASSORTIES ST-CASTIN Canette 10 oz **.17**

MAÏS SUR EPIS ST-CASTIN Bte 40 oz **.69**

FEVES JAUNES LONGUES CATEGORIES DE CHOIX ST-CASTIN Bte 19 oz **.49**

MACEDOINE CATEGORIE DE CHOIX ST-CASTIN Bte 19 oz **.37**

MARINADES SUCREES ST-CASTIN Bocal 24 oz **.78**

Fruits et légumes

BANANES DOLE MURIES A POINT PRODUIT IMPORTE lb **.18**

CANTALOUPS SUCRES ET JUTEUX PRODUIT DU MEXIQUE GROSSEUR 45, CANADA #1 ch. **.69**

POIRES BARTLETT PRODUIT DU CHILI CANADA DE FANTAISIE lb **.39**

CAROTTES PRODUIT DES E.-U. CANADA #1 Cello 5 lb **.79**

PIMENTS VERTS PRODUIT DE LA FLORIDE lb **.45**

EPINARDS FRAIS PRODUIT DES E.-U. Cello 10 oz **.47**

PRIX SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE.

Viandes d'excellente qualité

BOEUF DE MARQUE ROUGE

ROTI DE PALETTE lb **.59**

SAUCISSES FUMEES ST-CASTIN Pqt 1 lb **.75**

ROTI DE COTES CROISEES (PRET POUR LE FOUR) lb **.99**

PATE A LA VIANDE REGAL Cello 16 oz **.99**

BOEUF FRAIS HACHE lb **.69**

LARD SALE ENTRELARDE MAIGRE lb **1.39**

TOUTES NOS VIANDES DE QUALITE St-Castin SONT APPROUVEES "CANADA"

CRETONS FRANÇAIS ST-CASTIN Cont. 10 oz **.99**

JAMBON DEMI-COTTAGE (MIDGET) ST-CASTIN (ENV. 2½ LB) lb **1.89**

TETE FROMAGEE ST-CASTIN Cont. 10 oz **.83**

BACON TRANCHE SANS COUENNE ST-CASTIN Pqt 1 lb **1.79**

GRAISSE DE ROTI ST-CASTIN Cont. 6 oz **.55**

SAUCISSON ST-CASTIN Tranche - lb **.79**

Vedettes à ne pas manquer!

BEURRE D'ARACHIDES CREMEUX ST-CASTIN Bocal 16 oz **.73**

SAUCE A SALADE ST-CASTIN Bocal 16 oz **.61**

JUS DE LEGUMES V-8 Bte 48 oz **.68**

MARGARINE MOLLE MONARCH Cont. 1 lb **.63**

PEPSI-COLA Bout. 26 oz 4/ **.89** Plus dépôt

DETERSIF EN POUDRE TIDE Bte familiale **2.19**

MOUCHOIRS DE PAPIER BLANC OU COULEURS ASSORTIES ROYALE Bte 100 (3 plis) **.55**

SOUPE POULET & NOUILLES LIPTON Bte 2 env. **.39**

SUPER MARCHE LAURIER LTEE 218, DE LA FABRIQUE, JONQUIERE. TEL.: 547-2154.	MAGASIN GUY 190, ANGER, JONQUIERE. TEL.: 547-2666.	SAGUENAY STORE 750, RUE PRICE, ALMA. TEL.: 662-2808.	TRUCHON & LAROUCHE, 142, SACRE-COEUR EST, ALMA. TEL.: 662-2390.	JOFFRE THIBEAULT, 451, 3IEME RUE, PORT-ALFRED. TEL.: 544-3326.	ANTONIN TREMBLAY, 638, HOTEL DE VILLE, ST-HONORE. TEL.: 673-4651.	ALIMENTATION BEAUPRE ENR., 6, RUE LAVAL, KENOGAMI. TEL.: 542-5705.	PHILIPPE HARVEY, 339, ST-JEAN-BAPTISTE, JONQUIERE. TEL.: 542-2104.	BOUCHERIE DAVIS, 325, DAVIS, ARVIDA. TEL.: 548-5243.

ANNONCES CLASSÉES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

provigain

AVIS

Dans l'annonce Provigain parue mardi le 11 mai 1976, nous avons lu l'item suivant:

MARGARINE MOLLE PROVIPRIX LA LB

(Il n'y a pas de prix qui a paru dans l'annonce). Nous aurions dû lire:

MARGARINE MOLLE PROVIPRIX

.57 LB

PROVIGAIN

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

J.M.R.
Revêtement métallique en tout genre, couverture, système à air chaud, etc.
ESTIMATION GRATUITE
Tels: 549-5780 673-7336

ÉCOLE DE CONDUITE LACOMBE INC. 547-6627 - 548-5385 PERMIS 80105 — 80148

GESTION SGA INC.
110, RACINE, EST, CHAMBRE 126, CHICOUTIMI,
PREPARATION DE VOTRE RAPPORT D'IMPOT
ETATS FINANCIERS MENSUELS
TENUE DE LIVRE
JEAN-YVES BELANGER, 545-1833, CHICOUTIMI.

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave, Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

Service **D'APPAREILS MENAGERS**
Réparations à domicile.
Poêles, réfrigérateurs, laveuses-sécheuses,
TECHNICIENS SPECIALISES.
Tél.: 547-6545.

RAPPORT D'IMPOT
$5.00 et plus
CHARLES GIRARD,
449, rue Morin, CHICOUTIMI.
Tél.: 543-4629.

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776

ARMOIRES DE CUISINE
comptoirs, vanités, SUR MESURE,
PRIX TRES RAISONNABLES
TEL.: 549-7490, YVON...

Maurice Girard
151 rue St-Jean, Bagotville
Fabrique: AUVENTS - CUISINETTES DE CAMPING
et répare toile de tente
Tél.: 544-2479

Les Améliorations LRD Inc.
Vente et pose, revêtement: Acier et Aluminium
Dépositaire exclusif d'acier Pre-coat Dofasco
2365 Ave du Pont Sud ALMA, P.Q.
Tél.: 668-3611
LAVAL CARON représentant
ESTIMATION GRATUITE

HENAULT & GOSSELIN INC.
2365, ave. du Pont sud, Alma.
SPECIALITES: DEMENAGEMENT DE BATISSES ET CONSTRUCTION DE FONDATION.
LOUIS DESCHESNES, 668-3611. ALMA

A VENDRE
Un chalet cottage P.M.C. 1975, 14' x 44' situé au lac Emmuraillé, terrain de 37,700 pi. ca., 180 pieds de façade sur le lac, installé, habitable en hiver, aqueduc sous terre, fosse septique. Offre raisonnable sera considérée. Acheteurs sérieux seulement. Pour renseignements, téléphonez le soir entre 7 hres et 8 hres, à:
549-1070

ANIMAUX A VENDRE

CHEVAL American Saddle Horse, bonne disposition pour sauts, extrêmement bien dressé, très doux, 14½ mains, 10 ans, $500.00. Tél.: 547-9601.
F-5770

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET, pick-up, 1958, $100.00; Plymouth Criquet, 1972, automatique; Renault 16, 1971, automatique; Plymouth Satellite, 1970; Mazda, 1972. Tél.: 548-4341.
F-5919

ACADIAN, 1970, mécanique en bon ordre, (idéale pour chalet, chasse et pêche). Tél.: 548-6342.
F-6469

FORD LTD, 1971, convertible, équipée au complet, stéréo-cassettes, très propre, très bon ordre, cause: 2ième voiture, bas prix. Tels: 543-1205 ou 549-7296.
F-6448

CHEVROLET, Bel Air, 1968, 4 portes. Tél.: 549-1745.
F-5923

PONTIAC, Parisienne, 283 po. cu., shocks neufs, mufflers neufs, très propre, prix à discuter. Tél.: 549-4530.
F-5925

BATEAUX A VENDRE

VOILIER OLYMPIC DOLPIN, 23 pieds, complet, avec voiles, équipement hors-bord, remorque, conditions excellentes, prix à discuter, contactez Gerry Cotter, à: 544-1336.
F-5791

CHALOUPE à vendre, longueur: 17 pieds, avec remorque. Tél.: 543-1226.
F-5786

CAMIONS A VENDRE

PICK-UP Ford, 1975, transmission manuelle, prix d'aubaine. Tél.: 544-3310.
F-5793

CAMPING

ROULOTTE DE VOYAGE, 27 pieds, de marque P.M.C., 1974. Tél.: 544-2614.
F-5887

CHALETS A VENDRE

CHALET, dans Rang 4, Chicoutimi-Nord, près d'une rivière, avec beau paysage, acheteur sérieux seulement. Tél.: 549-5158.
F-5785

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE, très bon chiffre d'affaires, dans centre d'achats, cause: maladie, très bon prix pour acheteur sérieux. Tél.: 549-8475, après 6 hres.
F-6475

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEUR, G. E., jaune or, antigivre, en bonne condition, prix à discuter. Tél.: 547-7358.
F-6487

ACCESSOIRES: auvents, toiles, réfrigérateurs, catalogues Beico $1.00. Ecrire à: 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6461

MACHINERIE A BOIS; telle que mortaiseuse double, machine à tenon, Jos Poitras, avec moteur, quelques moteurs 110-220, meule avec mandrin flexible, meule de 12", complète avec base, assortiment de pompes à eau, petit shaper, très versatile; avec ou sans moteur, 1 force, ventilateur double pour immeuble, complet avec boyau en tôle, environ 100' de long. Copieuse (polycopieuse) de plans, environ 30" et 9", en parfait ordre. Tél.: 543-1728.
F-6437

CANTINE à patates frites, équipement complet, à vendre. Tél.: 342-6911.
F-5915

ANTIQUITES: set de salle à manger, horloge grand-père, set de salon. ARTISAN DU MEUBLE LTEE, Délisle, tél.: 668-8784.
F-5866

$10,000.00 D'ACCESSOIRES pour roulottes, de tous genres, air climatisé, pour maisons-mobiles. Jean Fiola, 131, de la Voye, Jonquière. Tél.: 547-8690, tous les soirs.
F-5790

FOIN A VENDRE de cette année. Tels: 545-9293 ou 549-9763.
F-5797

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-5752

BUREAU SECRETAIRE, poêles, réfrigérateurs, 24 et 30 pouces, sécheuses, laveuses conventionnelles, sets de cuisine, sets de salon, sets de chambre, matelas et sommiers, 39 et 54 pouces. Tél.: 549-7308.
F-6477

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au no de téléphone: 418-899-6840.
F-5753

MACHINERIE

COMPRESSEURS, neufs et usagés, pour garages, industries et constructions, QUEBEC COMPRESSEUR LTEE: 514-381-8871, Montréal; 418-653-9324, Québec.
F-5765

MAISONS A VENDRE

A VENDRE: Maisons modèles, 561, Colibri, foyer préfabriqué, 26 x 40, briques, arrière de Place du Royaume, style canadien, prix: $36,650.00, comptant: 10%, pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres, TREPIN INC., COURTIER.
F-5881

BUNGALOW, en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport, district: Rivière-du-Moulin, pour rendez-vous, communiquez avec: Trépin Inc., courtier, au no de tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres.
F-5754

MAISON, style provincial, 28 x 36, 2 étages finis, salon avec foyer, cuisine, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, conviendrait pour professionnel, pour rendez-vous, s'adresser à: TREPIN INC., COURTIER, de 4 hres à 7 hres. Tél.: 549-4322.
F-5878

DEUX ETAGES, 9½ pièces, 24 x 34, 5 chambres, salle à manger, salle familiale, entrée sous-sol, terrain: 8,000 pi. car., 586, des Saguenéens, Chicoutimi. Tél.: 545-4264.
F-5792

MAISON BUNGALOW, 25 x 40, en briques blanches, 3 chambres, salon, cuisine, sous-sol presque fini, sur terrain, 100 x 100, pour rendez-vous, s'adresser à: TREPIN INC, COURTIER, de 4 hres à 7 hres, tél.: 549-4322.
F-5879

BUNGALOW, 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio, pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres, TREPIN INC., COURTIER.
F-5880

ARVIDA, quartier CBJ, maison de 5 ans, à vendre, cause: départ, 26 x 40, briques, foyer, tapis, sous-sol partiellement fini, terrassement, asphalte, remise. Tél.: 548-3287, soir et fin de semaine.
F-6481

MAISON, 28 x 40, briquetée, avec terrain: 150 x 115, 2 revenus au sous-sol, de $245.00 par mois au total, construction 1969, intérêt: 8½%, taux fixe, 314, des Champs-Elysées, Chicoutimi. Tél.: 545-1832.
F-5788

CONSTRUCTION, 1½ an, joli bungalow, chauffage électrique, terrain aménagé: 10,000 pi. car., asphalte, sous-sol fini, grande salle de jeux, peinturée à neuf au printemps, MICHELINE HOULE, propriétaire. Tél.: 543-7361.
F-5926

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 14 x 68, entièrement installée, à vendre, directement du propriétaire. Tels: 678-9831 ou 549-6510.
F-6473

MOTOS A VENDRE

MOTO, YAMAHA, ENDURO, 175 c.c., 1975, 3,000 milles, (à voir). Tél.: 543-7011, après 6 hres, demandez Normand.
F-5789

YAMAHA, 1972, de trail, 360 c.c., en bonne condition. Tél.: 549-9162.
F-5920

HONDA, GL1000, de route, à l'état neuf, prix à discuter. Tél.: le jour à: 545-9621 ou 216, Normandie, Rivière-du-Moulin.
F-5914

YAMAHA, 175 c.c., 1975, de trail, en superbe condition. Tél.: 678-2213.
F-5924

YAMAHA, ENDURO, 175, bonne condition. Tél.: 549-1257.
F-5929

BMW, 750 c.c., entièrement équipée, à l'état neuf, 19,000 milles. Appeler à: 662-3927, demandez Laval.
F-5936

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeur: 6,000 pi. car. à 50,000 pi. car. par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00, conditions: $25.00 par mois et plus, aucun comptant, rendez-vous de 4.30 hres à 7.30 hres p.m., TREPIN INC., COURTIER.
F-5882

TERRAIN, 100 x 100, situé rue Elgin, face à la rue de la Fabrique, Bagotville. S'adresser à: Mme Pierre Gagnon, à: 544-6566.
F-6485

TERRAIN, paroisse St-Isidore, prêt à construire, belle vue. Tél.: 549-4181.
F-5937

TERRAIN, dans Chicoutimi-Nord, idéal pour maison mobile, bon prix. Tél: 548-3149 ou 548-7882.
F-5867

A LOUER

2 LOCAUX A BUREAUX, situés au 2184, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5874

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, situé rue Champs-Elysées, Chicoutimi, libre immédiatement, prix: $170.00. (Nous en avons plusieurs de disponibles pour le mois de juillet). Tél: 543-4021 ou 549-5149.
F-5912

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $205.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 543-4803.
F-5873

APPARTEMENT: 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 662-2576.
F-5905

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis, pour rendez-vous de 4 à 7 hres. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-5877

APPARTEMENT: meublé, chauffé, éclairé, stationnement réservé, $170.00 par mois, situé rue Dubé. Tél.: 549-1314, après 6 hres p.m.
F-5780

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ: CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU - CÔTE NORD

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

MAISONS DE CEDRE MODULAIRES
LINDAL CEDAR HOMES
Le seul moyen d'économiser c'est de monter vous-même votre construction résidentielle ou commerciale
4548, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI.
Tels: 549-6548, 549-7509

Institut Roland-Saucier
(Centre Régional de Santé Mentale)

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que, conformément à l'article 89 de la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q.71, chap. 48, modifié par le projet de loi 41), l'Institut Roland-Saucier de Chicoutimi-Nord tiendra sa séance publique annuelle d'information comme suit:

Date: le 18 mai 1976.
Heure: 19.00 heures.
Endroit: Salle de conférence, Institut Roland-Saucier, 150, Pinel, Chicoutimi-Nord.

Au cours de cette séance, les membres du conseil d'administration de l'Institut Roland-Saucier répondront aux questions qui leur seront posées relativement:

a) aux états financiers de l'établissement;

b) les différents services que l'établissement fournit;

c) les relations que l'établissement entretient avec les autres établissements;

d) les relations que l'établissement entretient avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux;

e) toute autre information pertinente.

Donné à Chicoutimi-Nord, ce 4ième jour de mai 1976.

LE DIRECTEUR GENERAL,
Paul Gaudreault, C.I.A.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

VENTE A L'ENCAN

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que MERCREDI, le 19 mai 1976, à onze heures de l'avant-midi, seront vendus par ENCAN PUBLIC, sur les lieux et à la place d'affaires des ATELIERS JMP BOILY CANADA LTEE, au 745, Route 170, Chicoutimi, les item ci-après décrits, savoir:-

150-11-000015-76 Q-46652 Ghislain Larouche	**FOYER FINI IMITATION BRIQUE, comprenant table tournante et stéréo-cassettes**
150-11-000032-76 Q-46668 Clément Patry et Michel Beaucage	**CARABINE 22 WINCHESTER, CARABINE 22 GEVARM, cal. 5.5, semi-automatique, grand chargeur. CARABINE 22 COEY, 1 coup, modèle 39**
150-11-000034-76 Q-46670 Claude Lapointe	**AUTO IMPERIAL CROWN 1969 CHRYSLER, ORGUE AUTOMATIQUE ORCANA avec banc SYSTEME DE SON PIONEER et table tournante et stéréo-cassettes**
150-11-000029-76 Q-46665 Marthe Richard	**AUTO HORNET 1973**

INSPECTION DE L'ACTIF: A partir de neuf heures, mercredi, le 19 mai 1976 et ce, jusqu'à l'encan.

Tous ces item seront offerts au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément à une autorisation des inspecteurs dans chacun des dossiers en cause.

Le tout se vendra item par item.

Lorsqu'elles seront applicables, les diverses taxes découlant de la vente des actifs ci-haut mentionnés seront à la charge de l'acquéreur en sus du montant adjugé.

Pour autres informations, s'adresser au bureau du syndic.

CONDITIONS DE PAIEMENT: **COMPTANT** sur ADJUDICATION.

YVON DELWAIDE, ENCANTEUR.

BUREAU DE:-
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine, Suite 225,
Chicoutimi.
543-3310 et 543-5334

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
No: 150-11-000015-76

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-46652

Dans l'affaire de la faillite de:-

GHISLAIN ET ESTELLE LAROUCHE, Route 170, Larouche, Cté Lapointe.

Débiteur:-

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le syndic YVON DELWAIDE, à son bureau d'affaires du 110 est, rue Racine, Suite 225, Chicoutimi, le ou avant le JEUDI, 20 mai 1976, à onze heures de l'avant-midi, pour ce qui suit:-

TERRAIN de 67' x 150' situé à Larouche (plus précisément 3 milles avant le restaurant Le Toit Normand à Larouche,) avec une maison mobile ci-dessus érigée de 64' x 14', chauffage électrique (Lot 36, Rang 4, renvoi officiel du Canton de Kénogami).

(Sujet à une hypothèque en faveur de la Caisse d'Entraide Economique d'Alma, $14,235.00, taux de 12½ l'an, terme de $192.86 par mois). (Maison mobile de marque Norab 1975).

Valeur: $?

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Palais de Justice d'Alma, le missionnaires sont invités à assister à l'assemblée. Les soumismissionnaires sont invités à assiter à l'assemblée. Les soumissionnaires pourront remettre leur soumission au syndic avant le début de l'assemblée.

INSPECTION DE L'ACTIF: En s'adressant au père du débiteur, Philippe Larouche, téléphone: 542-5149 (la maison mobile est située 1 mille passé le Royaume des Pièces - Moquin et/ou trois milles avant le restaurant Le toit Normand, Larouche).

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

a) Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% du montant de la soumission.
b) Que le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.
c) Que le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe (6) de l'Article 109 des Règles régissant la faillite.
d) Chaque soumission devra être cachetée et porter la mention "SOUMISSION GHISLAIN ET ESTELLE LAROUCHE".
e) Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.
f) Les titres et certificat de localisation peuvent être examinés en tout temps au bureau du syndic.
g) Le syndic se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

YVON DELWAIDE, syndic.

Chicoutimi, le 4 mai 1976.
BUREAU DE:—
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine, Suite 225,
Chicoutimi.
543-3310 et 543-5334

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

VENTE A L'ENCAN

155-11-000027-76 Q-45783 Jean-Claude Martel	**FUSIL 12, modèle 2400, 2¾ cham. FARGO VAN 1970**
155-11-000063-75 Q-45752 Raynald Tremblay	**SYSTEME DE SON "SEARS"**
155-11-000067-75 Q-45756-S Carol Pilote	**CHAUFFERETTE "COLEMAN", modèle 518B, POELE DE CAMP "COLEMAN", SAC A DOS, TENTE, LANTERNES "COLEMAN", CAMERA POLAROID SX70, CARABINE 22 BROWNING, LUNETTE GROSSISSANTE "BUSHNELL" 3 x 7 x Custom 22**
155-11-000014-76 Q-45773 Jean-Marie Tremblay	**AUTO OLDSMOBILE 1967 TENTE-ROULOTTE**
155-11-000060-76 Q-45749-S Noël-E. Gaudreault	**AUTONEIGE BOA-SKI 1970**
155-11-000016-76 Q-45775-S Claude St-Pierre	**AUTO PINTO 1973**
155-11-000004-76 Q-45762 Gilles Tremblay	**AUTO MUSTANG 1969**
155-11-000038-76 Q-45792-S Henri Morel	**AUTO TOYOTA 1973**
155-11-000026-76 Q-45782-S Georges-Henri Lavoie	**BICYCLE YAMAHA 350cc 1974**

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que ces item seront vendus par ENCAN PUBLIC, JEUDI, le 20 mai 1976, à trois heures de l'après-midi, 1015, du Pont Sud, Alma, chez M. Patrick Maltais (voisin des Galeries Lac-St-Jean).

Tous ces item seront offerts au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément à une autorisation des inspecteurs dans chacune des faillites en cause.

Cette vente sera faite item par item.

Lorsqu'elles seront applicables, les diverses taxes découlant de la vente des actifs ci-haut mentionnés seront à la charge de l'acquéreur en sus du montant adjugé.

Pour autres informations, s'adresser au bureau du syndic.

INSPECTION DE L'ACTIF: Jeudi, le 20 mai à partir de une heure jusqu'à l'encan.

CONDITIONS DE PAIEMENT: **COMPTANT** SUR ADJUDICATION

YVON DELWAIDE, ENCANTEUR.

BUREAU DE:—
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine, Suite 225,
Chicoutimi.
543-3310 et 432-5334.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
No: 155-11-000033-76

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45787

Dans l'affaire de la faillite de:—
CLAUDE COTE, faisant affaires seul sous les noms et raison sociale (non enregistrée) de "DECORATIONS EXTERIEURES CLAUDE COTE", 160 B, des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré.

Débiteur:—

VENTE A L'ENCAN

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que SAMEDI, le 15 mai 1976, à dix heures et demie de l'avant-midi, sur les lieux et à la place d'affaires du débiteur, seront vendus par ENCAN PUBLIC les items suivants, savoir:—

A) FONDS DE COMMERCE de bois, décorations, quincaillerie — peinture, etc, etc... (en bloc). $11,047.18

B) AMEUBLEMENT DE BUREAU tel que: bureau — armoires — chaises — calculatrice, etc, etc... (en détail). $ 418.00

C) OUTILLAGE comprenant: scie radiale KS-48 DE 175 — scie à ruban — ensemble scie radiale — ponçeuse — planeur — moteur — scies sauteuses — fusil à peinturer — compresseur à air, etc... (en détail). $ 3,000.00

D) MOTONEIGE MOTO-SKI 1974 $ 400.00

INSPECTION DE L'ACTIF: Samedi, le 15 mai 1976, à partir de neuf heures et ce, jusqu'au début de l'encan.

Tous ces item seront offerts au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément à une autorisation des inspecteurs.

Lorsqu'elles seront applicables, les diverses taxes découlant de la vente de l'actif ou d'une partie des biens en question seront à la charge de l'acquéreur en sus du montant adjugé.

Pour autres informations; s'adresser au bureau du syndic.

CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT SUR ADJUDICATION.

BUREAU DE:—
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Suite 225,
Chicoutimi.
543-3310 et 543-5334.
/ptl.

YVON DELWAIDE, encanteur.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE, meublée, lavabo, tapis, cuisine commune, service de buanderie, pour fille, $20.00 par semaine, rue Hôtel-Dieu. Tél.: 549-0736.
F-5781

CHAMBRES, tapis mur à mur, situées à Chicoutimi, coin Price et Lafontaine. Tél.: 549-7713.
F-5927

CHAMBRES, simples et doubles, avec tapis mur à mur, lavabo, cuisine communautaire, stationnement, situées près hôpital et université. Tél.: 548-4349.
F-5966

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL, à louer, situé sur le rue Smith, à Chicoutimi, superficie approximative: 1,025 pi. car., au rez-de-chaussée, plus sous-sol utilisable, air conditionné, facilité de stationnement. Pour informations, tél.: 543-3357.
F-5777

3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5875

LOGEMENTS A LOUER

DEMENAGER... C'EST TOUTE UNE AVENTURE. Que de choses à penser! Quelques oublis n'auraient rien d'étonnant. Un rappel important: N'oubliez pas d'avertir l'Hydro-Québec de votre déménagement. Un simple appel téléphonique et nous ferons le nécessaire pour que ce changement de domicile ne vous apporte aucun ennui quant à votre facture d'électricité. L'hydro-Québec vous souhaite beaucoup de bonheur à votre nouveau domicile.
F-5902

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $125.00 par mois, logement neuf. Tél.: 545-4168.
F-5918

LOGEMENT: 4 pièces, au sous-sol, semi-meublé, chauffé, éclairé, au centre-ville, Jonquière, $150.00 par mois. Tél.: 542-2248.
F-5896

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 543-4021 le jour, et le soir: 549-5149.
F-5869

LOGEMENT A SOUS-LOUER: 4½ pièces, du 31 mai au 31 août, dans Chicoutimi. Tél.: 545-1553 ou 544-2233.
F-5921

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

FEMMES DEMANDÉES

SERVEUSES DEMANDEES à Jonquière, âgées de 25 à 40 ans, apparence soignée, sérieuses, honnêtes, avec expérience, pour servir la boisson, possibilité de faire un salaire très intéressant. Toute application sera gardée strictement confidentielle. Pour donner références, écrire à: C.P. 82, Kénogami.
F-6484

HOMMES DEMANDÉS

MAGASIN A RAYONS de la Base de Bagotville, travail d'entrepôt et supervision de 2 départements. Bonne possibilité d'avancement. Tél.: 677-2262.
F-5787

HOMMES DEMANDES peu importe votre expérience, il suffit d'avoir bonne apparence, dynamique, ambitieux, posséder auto et demeurer à Jonquière ou Arvida. Entraînement payé par la compagnie, vous gagnerez de $15,000.00 à $25,000.00 par année, selon vos qualifications. Tél.: 547-5047.
F-6482

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tél.: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay; 662-4117 et 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-5868

MONSIEUR, MADAME, nous recherchons quelques couples qui seraient intéressés à faire un revenu additionnel à la maison, par les soirs, sans obligation de votre part. PAS DE PORTE-A-PORTE. Tél.: 545-0958.
F-5908

ON DEMANDE

INFIRMIERE LICENCIEE, TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Pour les cliniques, pour percer les oreilles dans les bijouteries à Chicoutimi.

Doit être confiante, bien mise et propre. Travail les jeudis, vendredis et samedis.
Entraînement complet.

Appelez à frais virés:

JEUDI LE 13 MAI avant 5 hres
Tél.: (416) 881-4723

ON DEMANDE

Un représentant et un assistant-gérant, demandés avec expérience dans le commerce du pneu à Chicoutimi.

Ecrire à:

LE QUOTIDIEN
316, ave Labrecque,
Dept 3009,
Chicoutimi.

ACCUEILLE LE PRINTEMPS

en participant activement à la grande semaine

D'EMBELLISSEMENT

DU 17 AU 23 MAI

SOYEZ PRETS POUR LA

CUEILLETTE GENERALE

QUI COMMENCERA LE

17 MAI

DANS LE GRAND CHICOUTIMI

Le 17, quartier Est, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin, Hamel-Fradette.

VILLE DE CHICOUTIMI

Paris

Ambassadeur assassiné

PARIS (AP) — L'ambassadeur de Bolivie à Paris, M. Joaquim Zenteno Anaya, a été assassiné, mardi, quai Kennedy à Paris, un peu avant 13 h., alors qu'il venait de sortir de l'ambassade et s'apprêtait à monter dans sa voiture.

La police devait relever sur le corps deux impacts de balles de calibre 7.65. Les agresseurs, qui seraient au nombre de deux et dont l'un était barbu, ont pris la fuite vers la station de métro Passy, en remontant les escaliers du pont Bir-Hakeim. Selon un autre témoin, il n'y aurait eu qu'un seul agresseur.

Peu après, dans un communiqué adressé à la presse, les "Brigades internationales Che Guevara" ont revendiqué la responsabilité de l'attentat.

Ernesto "Che" Guevara fut tué, en octobre 1967, par des troupes que commandait l'ambassadeur, alors colonel. L'organisation qui revendique l'attentat qualifie l'ambassadeur comme étant "l'homme qui a été derrière le meurtre de Che Guevara". Elle ajoute que l'attentat veut marquer l'anniversaire de la reddition nazie du 8 mai 1945, et déclare que l'ambassadeur avait défendu la décision bolivienne de ne pas extrader Klaus Barbie en France.

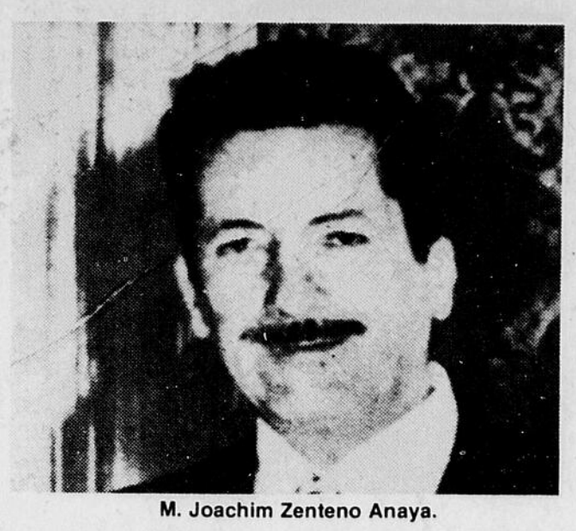
Au même endroit

On sait peu de choses des "Brigades internationales Che Guevara". Un porte-parole de cette organisation parlant un français sans accent a déclaré que l'arme qui a servi à tuer l'ambassadeur est la même que celle qui fut utilisée, en octobre dernier, dans l'attentat contre l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en France, le capitaine Bartolomé Garcia Plata-Valle, qui avait été grièvement blessé. Cet attentat avait été revendiqué par une organisation s'intitulant la "Brigade internationale Juan Pardes Manot" (nationaliste basque fusillé en Espagne après avoir été condamné à mort pour terrorisme).

L'ambassadeur de Bolivie a été assassiné pratiquement au même endroit que l'ambassadeur de Turquie à Paris, M. Ismail Erez, le 24 octobre dernier. Cet attentat avait été attribué à une "organisation de libération de l'Arménie".

Selon la police, l'ambassadeur bolivien a été abattu au moment où il mettait la clé dans la serrure de sa voiture, garée sous le pont Bir-Hakeim, à la hauteur du numéro 18 de l'avenue du Président-Kennedy. L'ambassade est située au 12. Le quartier était rapidement bouclé par les forces de l'ordre.

Une secrétaire de 22 ans, Mlle Véronique Mykulinczuk, a déclaré à la police qu'elle était assise à la terrasse d'un café à quelques mètres du lieu de l'attentat et qu'elle a vu toute la scène.



M. Joachim Zenteno Anaya.

"Tout s'est déroulé très rapidement. J'ai vu un homme qui marchait sur le trottoir, et soudain un autre homme est arrivé par derrière en courant, et il a tiré sur lui de face. L'agresseur semblait être seul. Il a tiré plusieurs coups de feu et la victime s'est effondrée sur place", a raconté la jeune fille.

"Elle a probablement eu juste le temps de voir l'homme qui l'attaquait. Aussitôt après, l'homme a remonté en courant les escaliers qui conduisent à la station de métro située sur le pont".

Contradiction

Selon la police, l'ambassadeur a été atteint dans le dos, mais la jeune fille affirme que l'agresseur a fait face à sa victime. Elle a ajouté que l'auteur des coups de feu "semblait âgé d'environ 35 ans". L'homme "avait les cheveux bruns et une barbe, et portait un costume brun et un chapeau".

Selon des sources proches de l'ambassade bolivienne, le général Zenteno Anaya avait récemment rasé sa moustache "à la Groucho Marx", craignant peut-être d'être la cible d'extrémistes voulant venger la mort de Guevara.

D'autre source latino-américaine, on fait observer que l'ambassadeur ne paraissait pas souvent en public.

Avant d'aller dans la région militaire de Santa-Cruz où fut tué Che Guevara, l'ambassadeur avait été ministre des Affaires étrangères, de 1964 à 1966. Ses succès dans la chasse à Guevara le firent nommer chef d'état-major des forces armées, quelques mois plus tard. Il était ambassadeur à Paris depuis 1973 et avait 53 ans.

BRIDGE

FACILEMENT PARDONNEE

Un faute commise par un joueur peut être facilement pardonnée si par la suite, il sait se racheter d'une façon brillante.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Pi- D-10-7-2 Co- 9-6 Ca- A-R-2 Tr- 10-8-7-4	
Pi- 9 Co- R-V-10-7-3-2 Ca- 9-8-5 Tr- V-9-2	N O E S	Pi- V-6-4 Co- A-4 Ca- D-10-6-3 Tr- D-6-5-3
	Pi- A-R-8-5-3 Co- D-8-5 Ca- V-7-4 Tr- A-R	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	passe	2-piques (1)	passe
3-piques	passe	4-piques	passe
passe			

(1) Pour les adeptes des enchères de force limitée Nord serait heureux d'annoncer 3-piques. Cependant, pour un joueur orthodoxe, il faut choisir entre une surévaluation ou une sous-évaluation. Si une simple relance des piques laisse à Nord une certaine réserve, un saut à 3-piques qui obligerait sans condition le partenaire à se rendre à la manche pourrait conduire à une perte si l'ouvreur ne disposait que d'une simple qualification d'ouverture.

Sud aurait pu prévenir les embarras de son partenaire en annonçant 1-S-A en ouverture.

Entame:- valet de coeur.

Après l'as de coeur Est en fait suivre le quatre et Ouest gagne la levée de son dix. Comme l'adversaire fait suivre le roi de coeur le Mort coupe du dix de pique et est surcoupé par le valet. Cette coupe par le Mort est une faute très grave car même si Est n'avait pas été en état de surcouper il n'y aurait encore eu aucun profit pour le déclarant. Tout simplement le Mort n'avait qu'à disposer de son deux de carreau et ainsi, le déclarant aurait pu envisager une parfaite sécurité.

Alors que l'adversaire change au trois de trèfle le déclarant constate que son contrat est sérieusement menacé. Que faire du carreau perdant?

Après avoir pris ce changement à trèfle le déclarant fait trois demandes d'atout puis fait suivre son dernier trèfle, ce qui donne le tableau suivant:-

	Pi- ----- Co- ----- Ca- A-R-2 Tr- 10-8	
Pi- ----- Co- 7 Ca- 9-8-5 Tr-V	N O E S	Pi- ----- Co- ----- Ca- D-10-6 Tr- D-6
	Pi- 8-5 Co- ----- Ca- V-7-4 Tr- -----	

Le déclarant se doit de rechercher les levées restantes et comme il encaisse un autre atout, Ouest abandonne le sept de coeur et le Mort le deux de carreau. Mais que peut le joueur en Est?

Est se doit de conserver ses deux trèfles, sinon par une coupe le déclarant affranchira le dernier trèfle du Mort. Ainsi rien de mieux pour Est que l'abandon du six de carreau. Ainsi, alors que le Mort encaissera ses deux honneurs de carreau, ce qui fera apparaître la dame, le déclarant obtiendra les deux dernières levées par la coupe d'un trèfle et le valet de carreau.

Ainsi, facilement est pardonnée la faute que représentait la coupe par le dix de pique, un squeeze à l'atout ayant permis au déclarant de s'en tirer avec les honneurs de l'engagement.

Noël Duchesne

Liban

Les combats ont cessé

BEYROUTH (AP) — Les factions musulmane et chrétienne libanaise ont accepté, mardi, d'observer un cessez-le-feu sectoriel, mettant fin à un très violent duel d'artillerie dans quatre villes de la montagne à une cinquantaine de kms au nord-est de Beyrouth.

Le président élu Elias Sarkis a revendiqué ce succès. En effet, les combats dans la montagne auraient fait pas moins de 500 morts au cours des quatre derniers jours. Les forces chrétiennes ont tenté de s'emparer sans succès de quatre villes dans la montagne.

En vertu du nouvel accord, des zones tampons vont être occupées par des soldats palestiniens.

"Une chose doit être claire, a déclaré un porte-parole de la Phalange, sans un véritable désengagement, les combats reprendront bientôt dans le secteur."

Les quatre localités dominent le quartier de Mont-Liban qui est un bastion chrétien à une trentaine de kms au nord-est de la capitale.

La conclusion de l'accord sectoriel de désengagement a entraîné une désescalade des combats sur les autres fronts. Les affrontements qui se sont produits après minuit ont fait 36 morts et 61 blessés, chiffre inférieur à la moyenne quotidienne des pertes.

Passation des pouvoirs

M. Sarkis devait rencontrer le président Soleiman Frangié dans la journée pour mettre au point la passation des pouvoirs.

La Syrie qui a joué un rôle décisif dans l'élection de M. Sarkis, a annoncé que les chrétiens lui avaient donné l'assurance que le président démissionnerait bientôt.

Par ailleurs, M. Kamal Joumblatt, chef du Front national progressiste, a donné à entendre, mardi, qu'il pourrait négocier avec M. Sarkis. La décision définitive devait être connue dans la soirée après une réunion des dirigeants de la gauche libanaise.

L'ambassadeur Dean Brown, envoyé spécial des Etats-Unis au Liban, s'est déclaré optimiste sur la situation dans le pays. Selon lui, l'élection de M. Sarkis à la présidence va enclencher "un processus de rationalité et de reconstruction".

Avant de quitter Beyrouth, il a précisé: "J'ai parlé au nouveau président. C'est un homme valable. Je pense que s'il nous le demande, les Etats-Unis se joindront à d'autres pays et d'autres organismes pour participer à la reconstruction."

LE MONDE EN BREF

CNUCED — Chine

NAIROBI (Reuter) — Sans jamais nommer l'Union soviétique ou les Etats-Unis, la Chine s'est livrée à une attaque en règle des deux super-puissances, mardi à la 4ième CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). Son délégué, M. Chou Hua-min, a décoché ses flèches les plus acérées en direction de l'Union soviétique: "Il est bien connu que cette super-puissance est encore plus cupide et cruelle que l'impérialisme ancien style dans son pillage et son exploitation des peuples du Tiers-Monde", a-t-il dit.

Si les deux super-puissances mettent toutes deux en danger la paix mondiale, "de nombreux faits prouvent que la menace d'une guerre provient essentiellement de cette super-puissance qui prêche la paix avec le plus de zèle", a-t-il ajouté. "Son ambition effrénée, son agression et son expansion sans retenue ont mis totalement à nu les féroces caractéristiques de son social-impérialisme."

Italie — reconstruction

UDINE, Italie (Reuter) — La terre a tremblé à nouveau, mardi matin, dans le Frioul où le dernier bilan du séisme de jeudi soir se situe aux alentours de 900 morts. Trois secousses supérieures à trois sur l'échelle de Richter se sont produites. La première, qui a également été la plus puissante, a provoqué l'effondrement de certaines maisons qui ne tenaient plus debout que par miracle. Un homme en est mort: il a succombé à une crise cardiaque dans le village de Moggio Udinese, près de la frontière autrichienne.

Mais l'attention se porte aujourd'hui sur l'énorme tâche de reconstruction qui attend les habitants de la région. Le nombre des sans-abris varie entre 50,000 et 150,000. Les maires des villages et bourgades détruits partiellement ou à 95 pour cent ont remporté un succès certain en obtenant d'avoir la haute main sur le programme de reconstruction. L'attitude des habitants du Frioul se résume par une phrase en dialecte local que l'on entend un peu partout: "Faisin di bessoi". Traduction approximative: "Laissez-nous faire".

RPC — Crosland

TOKYO (AP) — Avant de regagner Londres après une visite officielle de trois jours au Japon, le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Anthony Crosland, qui avait effectué auparavant un séjour d'une semaine en Chine populaire, a déclaré mardi à Tokyo, au cours d'une conférence de presse, que les dirigeants chinois lui ont assuré que le récent limogeage de l'ancien premier vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, n'entrainerait pas de changement dans la politique étrangère de Pékin.

Film — atomes

CHICAGO (AFP) — Des atomes en mouvements viennent pour la première fois d'être filmés par deux chercheurs de l'Université de Chicago. Le cliché, qui a été présenté en public, montre des atomes d'uranium s'agitant à la manière d'abeilles dans une ruche.

Le film a été réalisé grâce à un microscope à balayage électronique mis au point par le professeur Albert Crewe, doyen de la faculté de physique de l'université. Le professeur Crewe avait déjà conçu le microscope qui, en 1970, avait pour la première fois permis de photographier un atome isolé. L'échantillon d'atomes a été préparé par M. Michael Isaacson, assistant-professeur dans la même faculté.

Paraguay — Jésuites

ASUNCION, Paraguay (AP) — Sept Jésuites ont été arrêtés au Paraguay pour avoir soutenu "la subversion marxiste" contre le régime du président Alfredo Stroessner.

Le ministre de l'Intérieur, M. Sabino Augusto Montanaro, qui n'a pas révélé leur identité, a précisé dans une interview que trois d'entre eux ont été expulsés du pays.

Lundi le père Pedro Arrupe, supérieur général de l'ordre des Jésuites, a publié à Rome un communiqué accusant le gouvernement paraguayen d'avoir expulsé huit Jésuites au cours de ces trois derniers mois.

Candidats — fonds

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ford a indiqué qu'il allait signer incessament une loi qui permettra le versement de subsides fédéraux aux candidats à la présidence, rapportent les dirigeants du Parti républicain au sortir de la Maison-Blanche.

La nouvelle ici fixera la composition de la commission électorale fédérale, jugé inconstitutionnelle en janvier par la Cour suprême parce que ses six membres avaient été nommés par le Congrès et non par le président.

Anarchistes allemands

GLASGOW (AFP) — La police de Glasgow a été alertée mardi de la possibilité d'un attentat à la bombe par des anarchistes allemands, mercredi soir, au stade de Hampden Port où aura lieu la finale de la Coupe d'Europe de football devant 85,000 personnes.

Selon des informations parvenues à la police, des anarchistes allemands envisageraient de commettre un attentat à Glasgow pour venger la mort d'Ulricke Mienhof.

M. James Binnie, chef adjoint de la police de Glasgow, a indiqué, mardi, qu'il avait pris immédiatement contact avec les polices de France et d'Allemagne de l'Ouest.

Agnew — media

NEW YORK (AFP) — L'ancien vice-président Spiro Agnew a dénoncé, mardi, l'ingérence des mass media dans la politique américaine et s'est élevé tout particulièrement contre les "influences sionnistes" qui s'exercent selon lui, dans la presse écrite et parlée aux Etats-Unis.

Apparaissant pour la première fois sur le petit écran depuis sa démission de la vice-présidence, le 10 octobre 1973, M. Agnew a précisé que ces "influences sionnistes" se manifestaient notamment dans la manière dont la presse américaine "couvre" le conflit du Proche-Orient.

DECES

MME MARIA L'ESPERANCE

A Chicoutimi-Nord, le 11 mai 1976, à l'âge de 88 ans, est décédée **Mme Edmond L'Espérance,** née Maria Boulianne. Elle demeurait au 151, rue Ste-Marie, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 hres. Le départ se fera du salon funéraire Emery Gravel, 2410, Roussel, Chicoutimi-Nord, pour l'église Ste-Anne, et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de: Mme Charles Gravel (Estelle), Mme Giovanny Tremblay (Simone), Mme C.-D. Jean (Annie), Mme Lucien St-Hilaire (Andrée), Marcelle, Gaby, Denise et Gonzague L'Espérance.

Direction funéraire: Emery Gravel, Chicoutimi-Nord.

MME ANNE-MARIE GAGNE

A l'Hôpital St-François-D'Assise, Québec, le 11 mai 1976, à l'âge de 33 ans, est décédée **dame Anne-Marie Gagné,** épouse de Roland Gauthier. Elle demeurait au 2640, Place Duval, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10.00 heures. Le départ se fera du salon J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, Québec, à 9.45 heures, pour l'église de Ste-Odile, et de là au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Marise, Martin, elle était la fille de M. et Mme Adrien Gagné, belle-fille de Mme Lucien Gauthier, ses frères, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: M. et Mme Jean-Claude Gagné, M. et Mme Stevens Gagné, M. et Mme Jean-Pierre Gagné, M. Jasmin Gagné, M. Roger Gagné, M. André Gagné, Mlles Lise et Rose-Elyne Gagné, tous de Bagotville, M. et Mme Gilles Gosselin (Claudette).

Direction des funérailles: J. Bouchard & Fils Ltée, Québec.

MME CEDULIE DUMONT

A Jonquière, le 10 mai 1976, à l'âge de 87 ans et 6 mois, est décédée **dame Cédulie Dumont,** épouse de feu Albert Ratté. Elle demeurait au 2, rue Angers, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3.00 heures. Le départ se fera du salon Nault & Girard, 105, Ste-Famille, Kénogami, pour l'église de Ste-Famille, et de là au cimetière paroissial.

GRANDE OUVERTURE

JEUDI — 13 MAI — 9 H. A.M.

AU 413 RUE RACINE — CHICOUTIMI

PIERRE DESCHENES
PHARMACIEN PROPRIETAIRE

PHARMACIES JEAN COUTU

JEAN PROVOST
PHARMACIEN PROPRIETAIRE

18e PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU POUR MIEUX VOUS SERVIR

18e PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU POUR MIEUX VOUS SERVIR

PHARM Rx ESCOMPTES ®

ASPIRIN



ENFANTS

Comprimés d'acide acétylsalicylique pour enfants. Format 24 comprimés avec capuchon à serrage parfait.
Valeur: $0.51

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **2/.49** LIMITE 3 PAR CLIENT

SHAMP. BEBE



MAMAN ET PAPA
Format 17¼ oz.
Valeur: $1.69

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **.69** LIMITE 3 PAR CLIENT

TRAC II



GILLETTE FORMAT 5 LAMES
Val.: $1.39

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **.79** LIMITE 3 PAR CLIENT

NICE'N EASY

AVEC CE JETON **$1.49** LIMITE 3 PAR CLIENT

Le shampooing colorant Nice'N Easy rend votre chevelure saine et naturelle.
Valeur: $3.10



Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

JOHNSON



SHAMPOOING BEBE

Donne aux cheveux souplesse, brillance et vitalité. Un usage régulier permet de faire échec aux désagréments des pellicules. **Format 15.8 oz.**

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

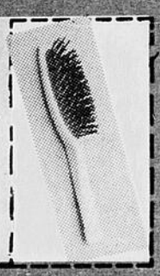
AVEC CE JETON **1.49** LIMITE 3 PAR CLIENT

BROSSE MILADY

AVEC CE JETON **.69** LIMITE 3 PAR CLIENT

Brosse à cheveux, idéal pour le sac à main.
Valeur: $1.98

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



JOHNSON

AVEC CE JETON **.79** LIMITE 3 PAR CLIENT

POUDRE POUR BEBE

Une poudre fine faite de talc pour toute la famille. Format 14 oz.

Valeur: $2.09

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



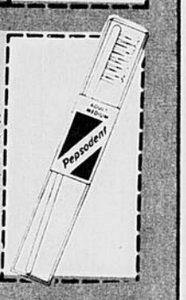
PEPSODENT

AVEC CE JETON **.19** LIMITE 3 PAR CLIENT

BROSSES

Les brosses à dents Pepsodent sont scientifiquement étudiées pour assurer l'hygiène dentaire avec un maximum d'efficacité.
Valeur: $0.79

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



SCOTCH-TAPE

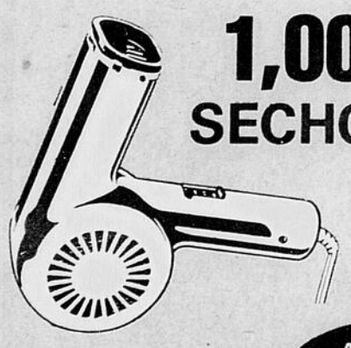


Ruban transparent pour 1,001 usages écoliers, ½" de largeur x 1010".
Valeur: $0.59

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **2/.69** LIMITE 3 PAR CLIENT

PRO-STYLER



1,000 SECHOIRS

Séchoir à cheveux de style professionnel, 120 volts a.c. - 60 cycles - 1000 watts, 2 vitesses - 4 degrés de température.

Valeur: $39.95

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **$13.49** LIMITE 3 PAR CLIENT

SOUNDSCOPE

200 RADIOS SOUNDSCOPE

GARANTIE 1 AN



Tout transistorisés, radios-horloge à chiffres FM/AM genre ordinateur Electro

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **31.31** LIMITE 3 PAR CLIENT

EFFERDENT

AVEC CE JETON **.73** LIMITE 3 PAR CLIENT

Comprimés dentifrices pour dentiers. Nouveau format de 48 pastilles.

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



GINSENG DE COREE



Supplément alimentaire. Format 150 capsules.
Valeur: $12.95

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **$6.99** LIMITE 3 PAR CLIENT

PEPSODENT

AVEC CE JETON **.39** LIMITE 3 PAR CLIENT

Pâte dentifrice qui nettoie, blanchit et rafraîchit l'haleine. Aucun autre dentifrice ne peut blanchir et nettoyer mieux les dents. Format 50 ml.

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



2 ND DEBUT



Traitement permettant à la femme moins jeune de remodeler son visage et d'en faire disparaître rides et pattes d'oie. Format 4 oz.
Valeur: $6.50
C.E.F. 1200

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **$3.97** LIMITE 3 PAR CLIENT

GLYCERINE

AVEC CE JETON **2/.69** LIMITE 3 PAR CLIENT

SUPPOSITOIRES PARKE-DAVIS ADULTES ET ENFANTS.
Valeur: $0.84

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



ARRID

AVEC CE JETON **.99** LIMITE 3 PAR CLIENT

Désodorisant antisudorifique idéal pour toute la famille. Régulier, non-parfumé, poudre ou poudre non-parfumée. Format 9 oz.

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



CIGARETTES

CARTOUCHE
TOUTES MARQUES POPULAIRES
REGULIERS

AVEC CE JETON **$5.19** LIMITE 3 PAR CLIENT

KING-SIZE

AVEC CE JETON **$5.29** LIMITE 3 PAR CLIENT

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976



SACS A ORDURES

Sacs à ordures avec attaches. Dimension: 26" x 36". Sortent un à la fois.

FORMAT 10 SACS

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

AVEC CE JETON **.39** LIMITE 3 PAR CLIENT

DES MILLIERS DE CADEAUX

ECHANTILLONS POUR VOUS
JEUDI, LE 13 MAI
Tels que;

- ★ PARFUMS
- ★ SAVONS
- ★ LOTIONS
- ★ LIPSTICK (rouge à lèvres)
- ★ FOND DE TEINT
- ★ ETC., ETC.

5,000 PRODUITS

Valeur: **$1.00 à $5.00**

TELS QUE:

- RINCE-BOUCHE
- SHAMPOOING
- MOUSSES BAIN
- LOTIONS
- FIXATIFS • ETC., ETC.

POUR:

AVEC CE JETON **.09** LIMITE 3 PAR CLIENT

Valide à Chicoutimi jusqu'au 15 mai 1976

LES PHARMACIES D'ESCOMPTES No 1 AU QUÉBEC